

I 52 A 13 / M 3 - 1944.

PROVINCE DE QUÉBEC

LE COMTÉ DE

MATANE

Inventaire des
Ressources naturelles et industrielles

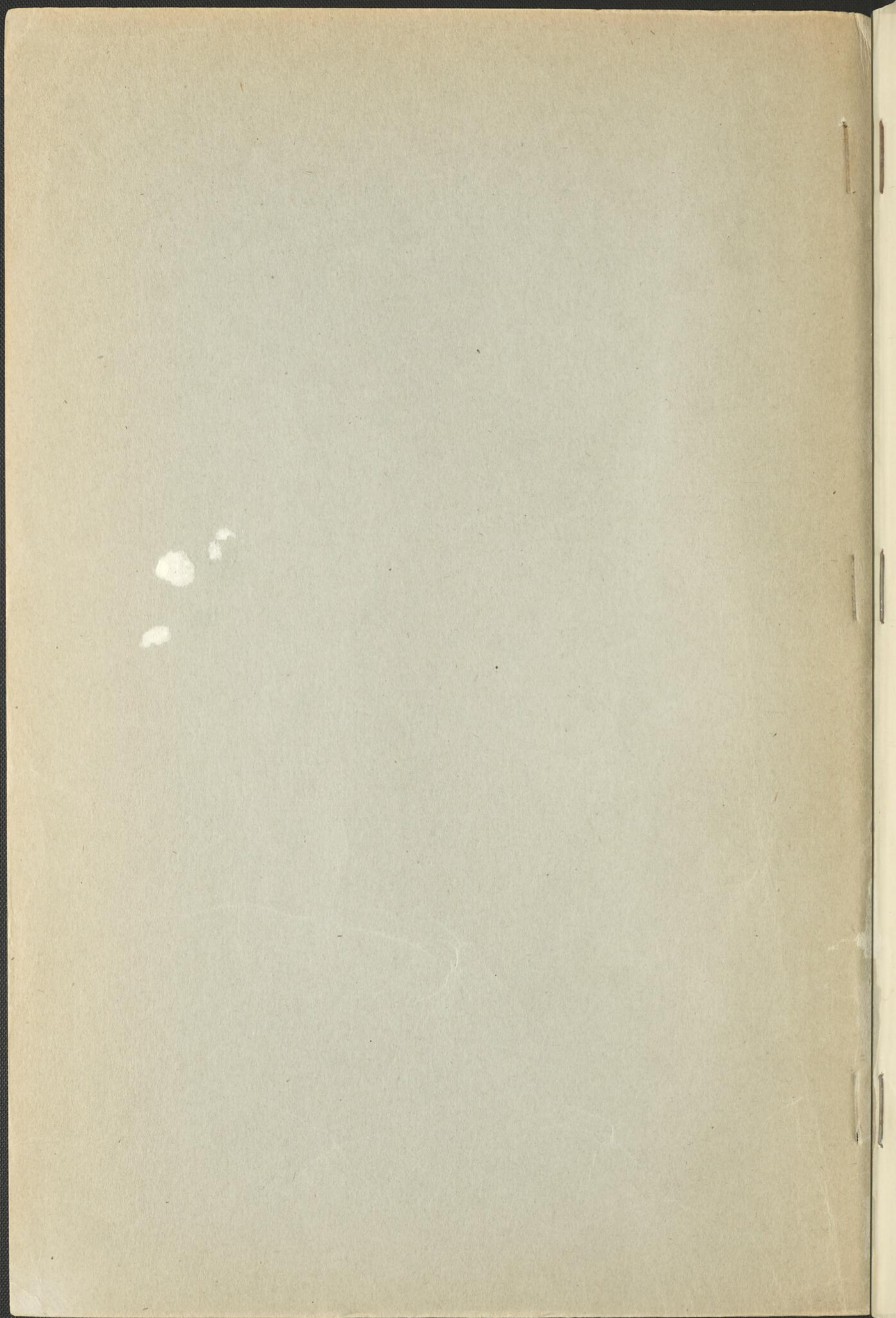
1938

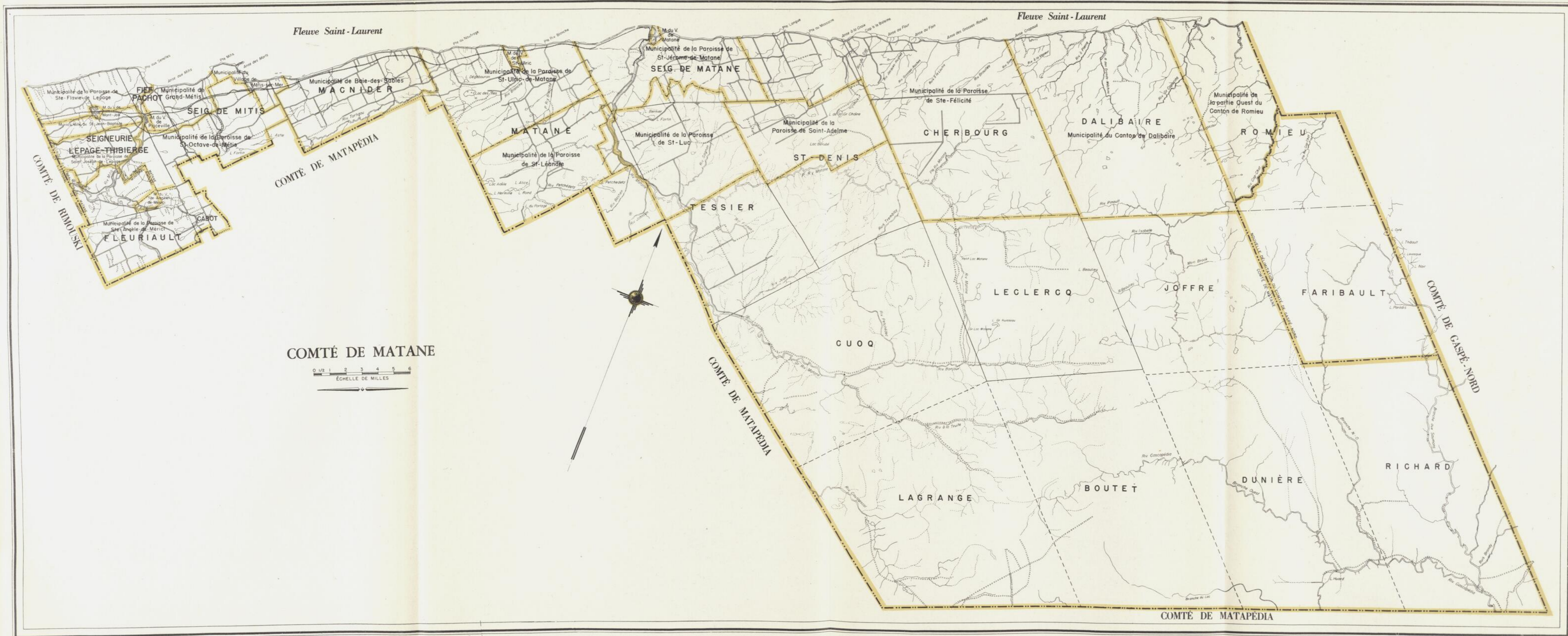
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

HON. PAUL BEAULIEU, C.A.,
Ministre.

LOUIS CODERRE, L.S.C.,
Sous-ministre.

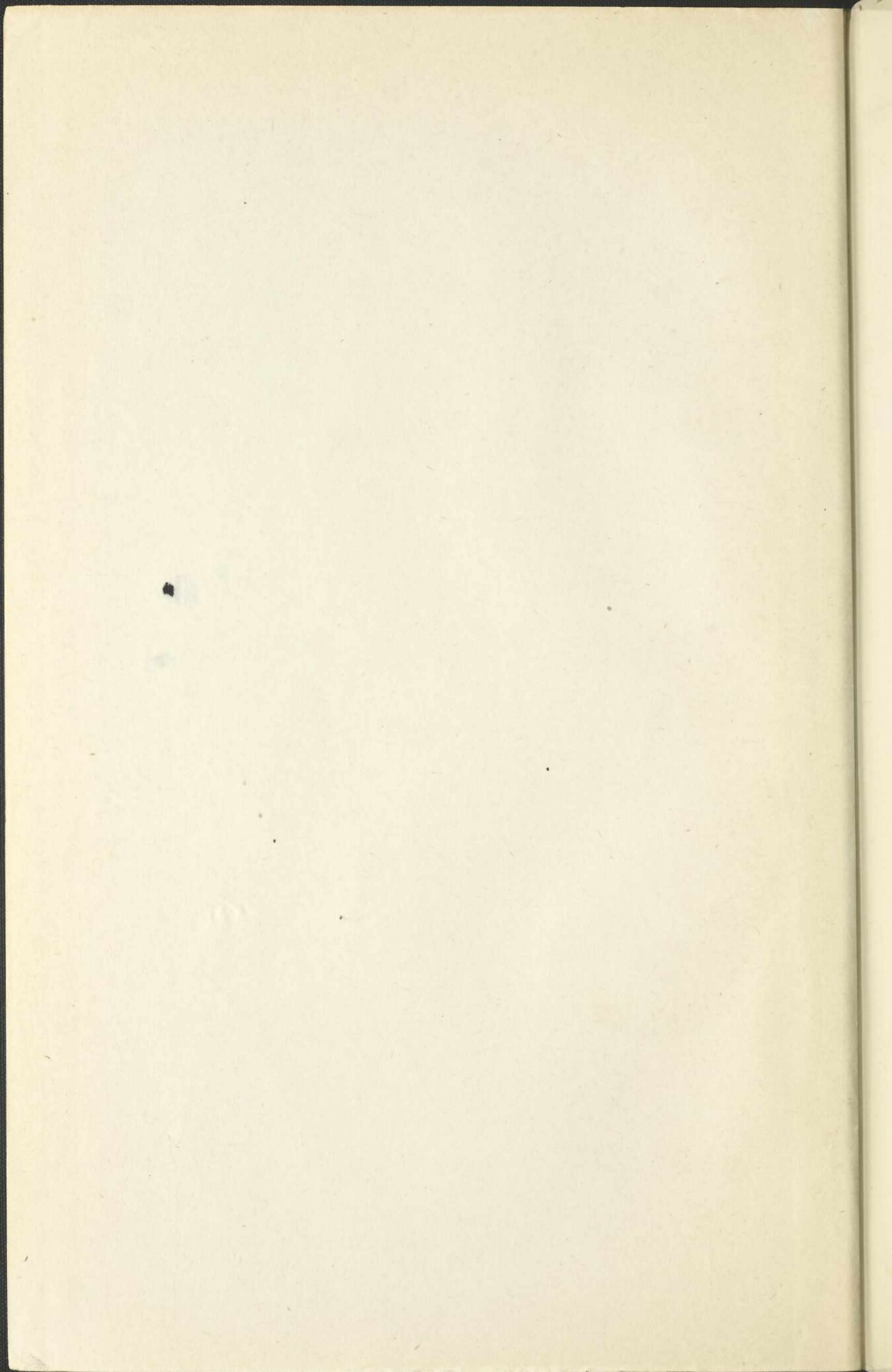
1944

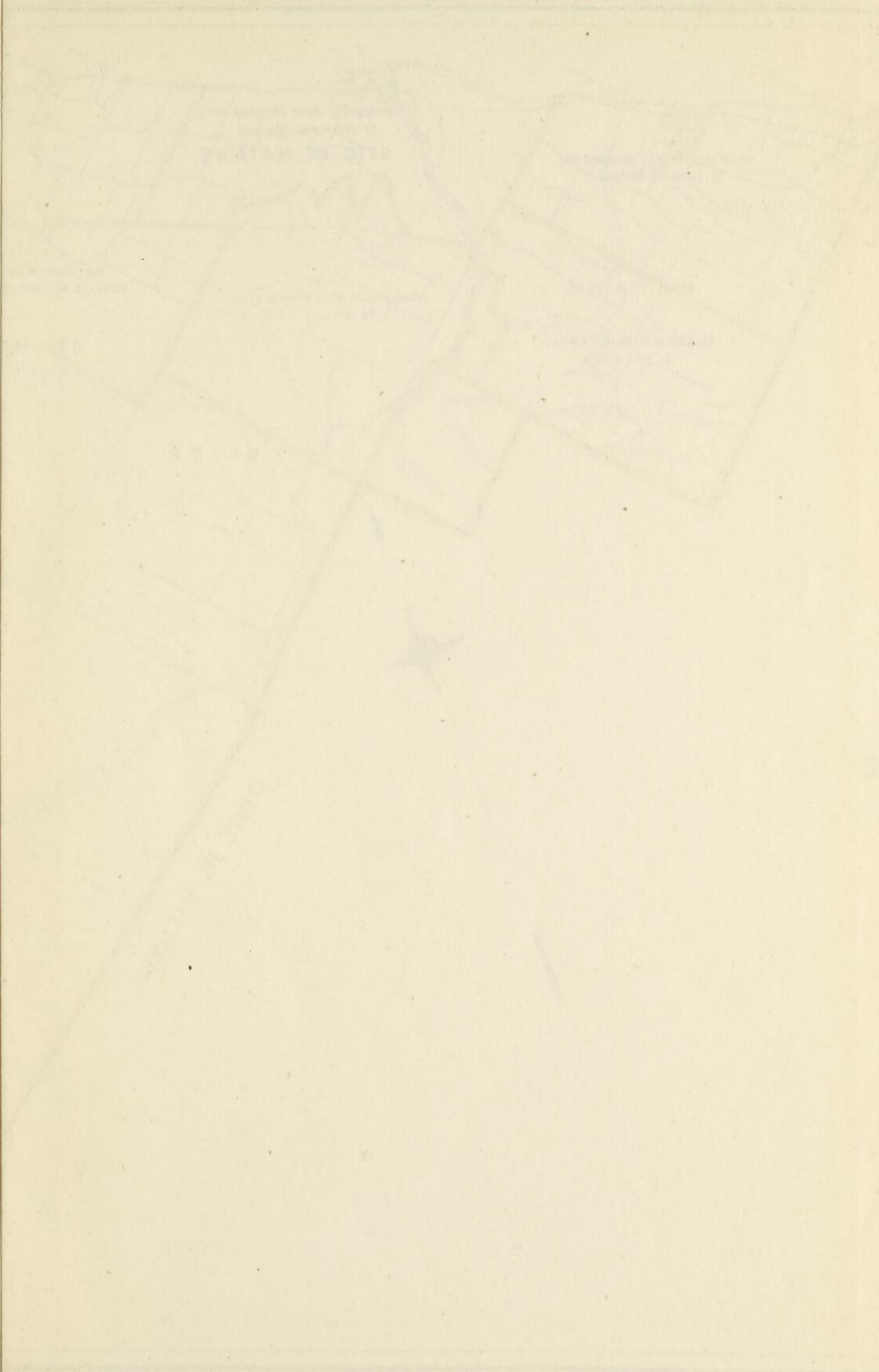




COMTÉ DE MATANE

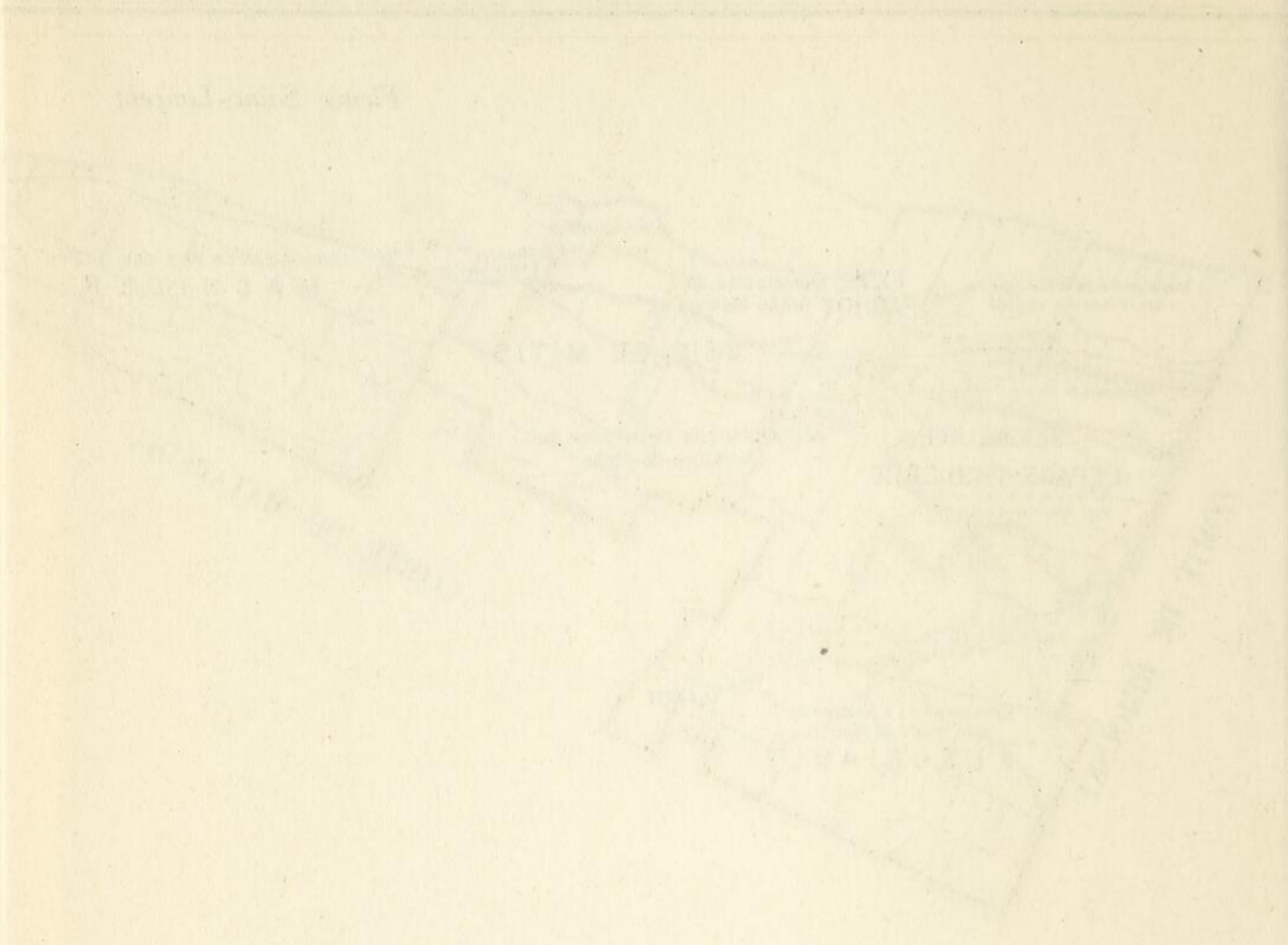




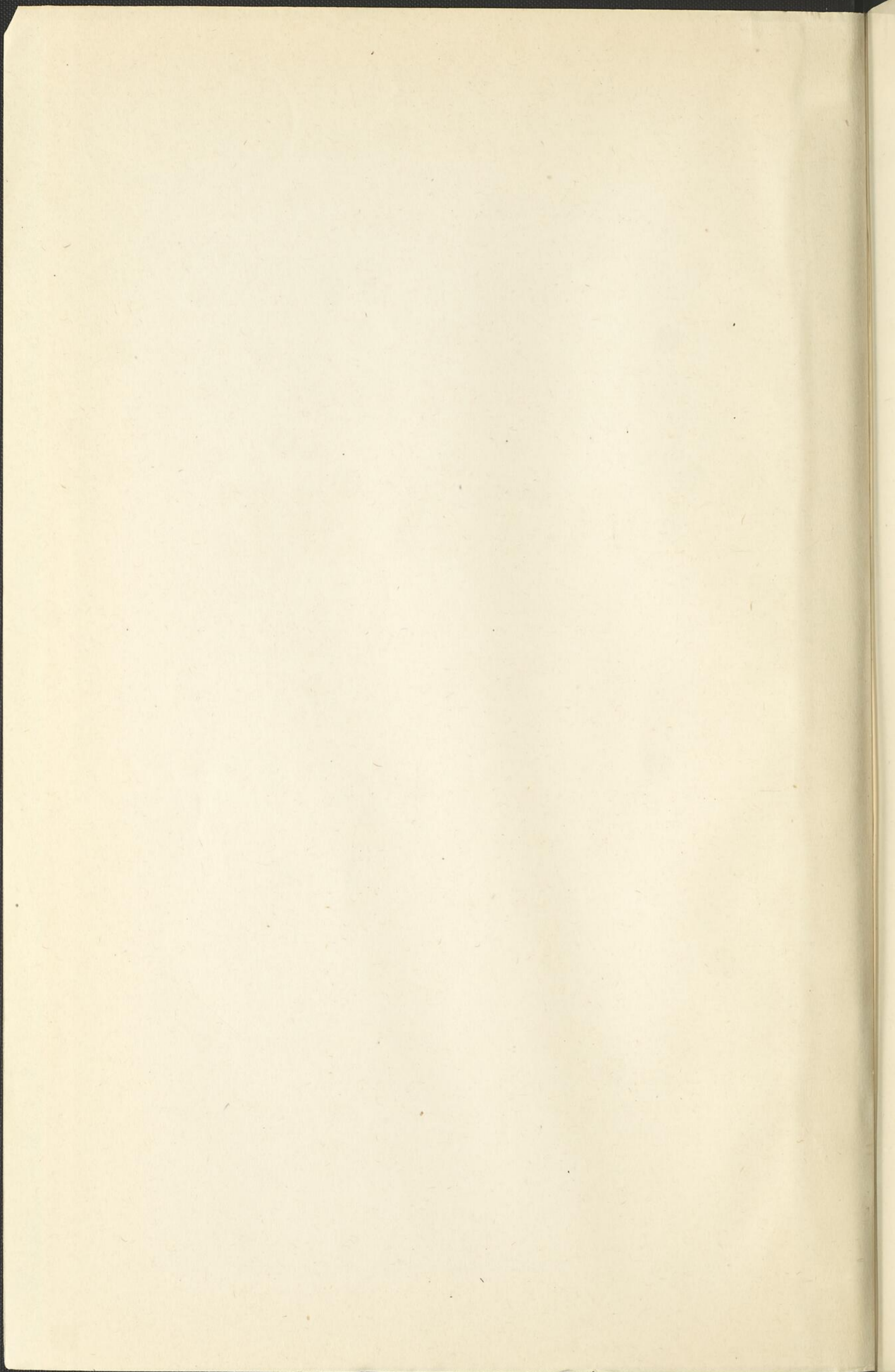


DEPT. OF WATER

DEPT. OF WATER



CONT'D BY PAGE



PROVINCE DE QUÉBEC

LE COMTÉ DE

MATANE

Inventaire des
Ressources naturelles et industrielles

1938

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

HON. PAUL BEAULIEU, C.A.,
Ministre.

LOUIS CODERRE, L.S.C.,
Sous-ministre.

1944

PROVINCE DE QUÉBEC

LE COMTE DE

MATANE

Inventaire des

Ressources naturelles et industrielles

1938

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS GOBERNÉ, P.S.M.
Sous-ministre

HON. PAUL BRASSARD, P.S.M.
Ministre

1944

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE	9
CHAPITRE I — Délimitation du comté.....	11
CHAPITRE II — Historique	13
CHAPITRE III — Aspect physique:	
1) Topographie	15
2) Géologie	15
3) Hydrographie	16
4) Climat	17
CHAPITRE IV — Population	23
CHAPITRE V — Synthèse de l'économie du comté:	
1) Agriculture	31
2) Colonisation	48
3) Pêcheries	53
4) Industries:	
a) Forêts	58
b) Industries dérivées de l'agriculture.....	66
c) Arts domestiques	68
d) Autres industries.....	70
5) Forces hydrauliques.....	71
6) Transports	72
7) Ressources minérales	77
8) Tourisme	79
CHAPITRE VI — Conclusion	81
CHAPITRE VII — Monographie de la ville de Matane.....	83

PRÉFACE

Le texte qui suit est une synthèse du rapport de l'inventaire des ressources naturelles de la Province, effectué au cours de l'été 1938 dans le comté municipal de Matane par l'Office des Recherches Economiques, en vertu de la Loi I, Edouard VIII 2ième section, chapitre 4.

Le rapport, tel que présenté par l'Office des Recherches économiques, contenait des monographies économiques de chacune des municipalités du comté, c'est-à-dire une étude détaillée de la géographie, de la population et de l'économie de chacune de ces municipalités. Afin de ne pas alourdir la présente publication, il a été décidé de ne pas y reproduire ces monographies. Les renseignements qu'elles contiennent ont d'ailleurs servi de base à la préparation de l'étude générale du comté, et, par conséquent, sont substantiellement contenus dans cette étude. Cependant, une exception a été faite en faveur de la ville de Matane, à cause de son importance.

Il convient enfin de noter que l'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, de la production des beurreries et des fromageries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple, celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement, cheptel, marchés, revenus, etc.), sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela, et il ne faut pas s'attendre de trouver ici une rigoureuse exactitude statistique. Elle est manifestement impossible à obtenir en matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins d'effectuer un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; aucun cultivateur ne peut dire, car il ne tient généralement pas de comptes, exactement combien ont rapporté ses ventes de produits agricoles. Même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent suspectes.

PREFACE

The first part of this report is devoted to a general survey of the work done in the field of the study of the history of the United States in the year 1908. It is a summary of the work done in the field of the study of the history of the United States in the year 1908.

The report is divided into two parts. The first part is devoted to a general survey of the work done in the field of the study of the history of the United States in the year 1908. It is a summary of the work done in the field of the study of the history of the United States in the year 1908.

The second part of the report is devoted to a detailed study of the work done in the field of the study of the history of the United States in the year 1908. It is a detailed study of the work done in the field of the study of the history of the United States in the year 1908.

CHAPITRE I

DÉLIMITATION DU COMTÉ

Le comté municipal de Matane comprend le district électoral de Matane moins le territoire des municipalités suivantes: les municipalités des villages de Mont-Joli et de Ste-Angèle-de-Mérici; les municipalités des paroisses de St-Angèle-de-Mérici, St-Joseph-de-Lepage, Ste-Flavie, et la municipalité de St-Jean-Baptiste. Ces municipalités appartiennent au comté municipal de Rimouski.

Les Statuts Refondus de la province, 1925, chapitre 2, paragraphe 38, décrivent le district électoral de Matane, comme suit:

“ Le district électoral de Matane est borné: vers le nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent; vers le nord-est, par le district électoral de Gaspé; vers le sud-est, par le district électoral de Matapédia; vers le sud-ouest, par le district électoral de Rimouski, sur la longueur des limites sud-ouest des municipalités de la paroisse de Ste-Flavie, de St-Jean-Baptiste et des paroisses de St-Joseph-de-Lepage et de Ste-Angèle-de-Mérici, et aussi, par le susdit district électoral de Matapédia, depuis le coin nord du cinquième rang de la seigneurie de Métis jusqu'au coin est du canton de Casault, en suivant les limites afférentes à ceux des territoires limitrophes concernés, — municipaux et autres, — compris dans les énumérations suivantes:

“ Ce district électoral, ainsi borné, comprend: la seigneurie de Matane; le fief Pachot; les parties de la seigneurie de Lepage-Thibierge et du canton de Fleuriau qui n'appartiennent pas au district électoral de Rimouski; les parties de la seigneurie de Métis et des cantons de Cabot et de MacNider qui n'appartiennent pas au district électoral de Matapédia; le canton de Matane, jusqu'au dixième rang, inclusivement, et cette partie du même canton — en arrière de la municipalité de la paroisse de Saint-Léandre, — qui est située au nord-est du lot numéro vingt-un (21) dans chacun de ses onzième, douzième, treizième et quatorzième rangs; la partie du canton de Romieu qui n'appartient pas au district électoral de Gaspé; les cantons de Tessier, de Saint-Denis et leurs extensions projetées en arrière de Cherbourg, de Dalibaire, de Leclercq, de Joffre, de Boutet, de Dunière et les cantons projetés de Cuoq, de Faribault, de La Grange et de Richard. ”

Le comté municipal de Matane renferme les municipalités des villages de Métis-sur-Mer, Priceville, St-Jérôme-de-Matane, et St-Ulric; les municipalités des paroisses de St-Adelme, Ste-Félicité, St-Jérôme-de-Matane, St-Léandre, St-Luc, St-Octave-de-Métis, St-Ulric-de-Matane; les municipalités des cantons de Baie-des-Sables (MacNider), Dalibaire et Romieu (partie ouest); la municipalité de Grand-Métis, et les cantons de Tessier et Cherbourg, non organisés en municipalités.

Le comté renferme quatre colonies: la colonie St-René-Goupil dans le canton Tessier, les colonies de Cherbourg-est et Cherbourg-ouest, relevant de la municipalité de Ste-Félicité, et celle de St-Paul-des-Capucins qui relève de Romieu.

DÉLIMITATION DU COMTE

Le comte municipal de ...

Le comte municipal de ...

Le comte municipal de ...

Le comte municipal de ...

Le comte municipal de ...

Le comte municipal de ...

CHAPITRE II

HISTORIQUE

Le développement de la région Matane-Matapédia s'est longuement fait attendre.

Pourtant, déjà en 1672, on concédait au sieur Mathieu d'Amours, la seigneurie de Matane, comprenant une étendue de terrain de $\frac{1}{2}$ lieue de largeur de chaque côté de la rivière Matane sur une profondeur de $1\frac{1}{2}$ lieue. Le 26 juin 1677, on augmentait la superficie de $1 \times 1\frac{1}{2}$ lieue en montant le fleuve. Les descendants de Mathieu d'Amours cédèrent leurs droits à Donald Mackenson en 1781, et en 1793 la seigneurie passait à S. Fraser qui l'acquerrait aux enchères. Le 29 mars une nouvelle augmentation du territoire était accordée à la veuve McCallum, qui obtenait 1×1 lieue en bas de la première concession, formant une étendue de $3 \times 1\frac{1}{2}$ lieues.

En 1675, le sieur Jean-Baptiste de Peiras recevait le fief Mitis et Iles Saint-Barnabé, faisant aujourd'hui partie de la seigneurie Mitis. Le fief, de 2×2 lieues, depuis la rivière Mitis en descendant, passa successivement aux mains de Elizabeth de Peiras (1723, veuve de Nicolas Pinguet de Targis), Antoine Jobin, dit Boisvert (époux de Madeleine Pinguet de Targis), Mathew McNider, John McNider (1807), James Sheppard (1821).

Le fief de la rivière Mitis ou Pachot fut concédé en 1689 à François Pachot. Sa veuve le céda en 1703 à René Lepage de Sainte-Claire. Pierre Lepage de Saint-Barnabé en devint propriétaire avec ses frères et sœurs en 1724. En 1912 il appartenait à Lord Mount Stephen.

En 1818, une quarantaine de familles, surtout des écossais, étaient établies dans la seigneurie de Mitis.

D'une façon générale cependant, les seigneurs ne participèrent guère à la colonisation de la région. Les colonies des seigneuries de Matane et de Mitis se développèrent plus ou moins bien.

La construction de routes et de chemins par le gouvernement donna un essor à la colonisation. Le chemin de Matane, longeant le fleuve et traversant les cantons de St-Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu, facilita grandement la colonisation dans la partie nord du comté. D'autres chemins à l'intérieur des cantons furent aussi des plus utiles.

Le mouvement de colonisation se dessina quelque peu vers 1840. On signale l'établissement de la famille Gauvreau dans le 2^{ième} rang du canton de Matane en 1839. En 1842 le canton de McNider puis celui de St-Denis en 1843 comptent des premiers établissements de colons.

Le recensement de 1871, signale déjà une population de 2,265 à McNider, 2,169 à St-Octave-de-Mitis, 1,858 à St-Jérôme-de-Matane, au total une population de 9,339 habitants. Elle est aujourd'hui de plus de 20,000 habitants.

CHAPITRE II
HISTORIQUE

The development of the French Republic in the 18th century was a process of gradual evolution. It began with the Enlightenment, which inspired a new political philosophy based on the rights of man and the separation of powers. This led to the French Revolution of 1789, which overthrew the absolute monarchy and established a republic. The revolution was followed by a period of radical change, including the Reign of Terror and the execution of King Louis XVI. The revolution eventually led to the establishment of the First French Republic in 1792, which was the first time a republic was established in France. The revolution also led to the spread of republican ideas to other parts of Europe, which inspired the Revolutions of 1848. The French Republic was a major force in the development of modern democracy and the rule of law.

L
d'ond
vague
instan

L
coup
quel
nys
ped
nins
Shi
dou
com
pas
mor

teur
à la

les
plus
qui

n'o
pri
un

va
su
Al

si
les
Co

un
ni

CHAPITRE III

ASPECT PHYSIQUE

1) TOPOGRAPHIE

La topographie de la région Matane-Matapédia se caractérise par une série d'ondulations, de collines à pentes douces, que Mgr Laflamme comparait à des vagues de l'océan poussées par une brise venant du large et qui se seraient figées instantanément.

Les Monts Shickshocks, qui ne sont en somme qu'un haut plateau étroit coupé çà et là de vallées et de gorges profondes, s'étendent, de l'ouest à l'est, à quelques milles du fleuve. Ces montagnes, qui sont la continuation des Alléghanyes et des Monts-Notre-Dame, se maintiennent à une altitude moyenne de 2,000 pieds dans la vallée de la Matapédia pour se redresser vers l'extrémité de la péninsule et atteindre 4,000 pieds au Mont-Jacques-Cartier. Du côté nord, les Shickshocks se terminent abruptement tandis que le flanc sud s'allonge en pente douce jusqu'à la Baie-des-Chaleurs. On rencontre, dans le canton de Joffre, comté de Matane, quelques monts à sommets plats dont l'altitude moyenne dépasse 3,000 pieds: Mont Matawa, 3,365 pieds; Mont Bayfield, 3,471 pieds; et le mont Logan 3,708 pieds.

Au sud, dans le canton Dunière, le mont Conique atteint 1,910 pieds de hauteur, le Mont Noble, 2,000 pieds. Le mont Grand Berry, dans le canton Richard à la division entre Matane et Matapédia, atteint 2,000 pieds.

Les nombreuses terrasses marines, qui fournissent d'excellents sols agricoles, constituent un autre trait caractéristique de la topographie gaspésienne. La plus haute terrasse observée par Coleman en Gaspésie est celle de Ste-Flavie, qui aurait, selon lui, une hauteur de 400 pieds.

Le littoral du comté de Matane, comme tout le littoral nord de la Gaspésie, n'offre guère d'indentations. Les embouchures des cours d'eau constituent à peu près les seules échancrures de la côte et, bien souvent, elles sont obstruées par une barre de sable qui rend encore plus difficile aux navires l'accès de la côte.

2) GÉOLOGIE

Le comté de Matane n'est guère connu comme un district minier et les travaux géologiques sur la région sont plutôt rares. Dans la préparation des notes suivantes, nous avons principalement utilisé les rapports de MM. Logan et Alcock.

Les gisements miniers dont nous rapportons l'existence ont été étudiés ou simplement mentionnés dans les ouvrages des auteurs plus haut nommés ou dans les rapports du service des mines de Québec ou de la Commission géologique du Canada.

Les roches du comté de Matane se subdivisent en quatre grandes séries: une série de roches ignées paléozoïques, une série ordovicienne, une série dévonienne et une série de paléozoïque non subdivisé.

Les roches ordoviciennes constituées de schistes, de calcaire, de grès et de conglomérat de calcaire, couvrent tous les cantons du littoral: Métis, MacNider, Matane, Tessier, St-Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu, et s'étendent même aux cantons immédiatement au sud de ceux-ci.

Les rochers ignés paléozoïques ne couvrent qu'une étroite zone de 5 à 6 milles de largeur qui traverse les cantons Cuoq, Leclercq, Joffre et Faribault.

La bande de roches paléozoïques non subdivisées est plus étroite encore que la précédente et s'étend immédiatement au sud de celle-ci, du canton Cuoq au canton Faribault.

Le sous-sol des cantons LaGrange, Boutet, Dunière et Richard (en partie) est constitué de roches dévoniennes.

3) HYDROGRAPHIE

Les eaux du comté de Matane se déversent en partie dans le St-Laurent et en partie dans la Baie des Chaleurs. La ligne de partage des eaux passe au sud des Monts Shickshocks et divise la région en deux versants: le versant sud dévale vers la Baie des Chaleurs tandis que le versant nord s'étend jusqu'au fleuve.

Les principaux cours d'eau du bassin du St-Laurent sont les rivières Métis, Matane et Cap-Chat. De ces trois rivières, seule la Matane coule uniquement dans le comté. La Métis prend sa source dans le comté de Matapédia et ne coule que sur quelques milles dans le comté de Matane, avant de se jeter dans le fleuve; la Cap-Chat draine une grande étendue de la partie nord-est du comté avant d'aller se déverser dans le St-Laurent à Cap-Chat, comté de Gaspé-Ouest. Une caractéristique des cours d'eau de cette région est de couler parallèlement au fleuve sur une bonne distance, avant de s'y jeter. Il en est ainsi de la Cap-Chat, et plus particulièrement de la rivière Matane, qui prend sa source au sud du mont Mattawa et coule de l'est vers l'ouest sur une distance de plusieurs milles avant de tourner à angle droit vers le nord pour atteindre le fleuve. Ses principaux affluents, les rivières à la Truite et Petite Matane, coulent aussi parallèlement au littoral sur la plus grande partie de leur parcours. Le bassin de drainage de la rivière Matane et de ses tributaires est de 610 milles carrés. Celui de la rivière Métis est de 730 milles carrés et celui de la Cap-Chat, de 328 milles carrés. D'autres rivières de moindre importance arrosent la région nord du comté: mentionnons les rivières Tartigou, Blanche, Grand-Méchins et Grand-Capucins.

La Cascapédia est la plus importante rivière du versant sud. Elle constitue, avec ses tributaires, tout le système hydrographique de la partie sud-est du comté. La branche au Saumon, venant du nord, reçoit les eaux des ruisseaux Seventeenmile, Brandy et Berry Mountain; elle draine la partie est du comté. Un peu plus à l'ouest, les branches nord-ouest et ouest drainent une bonne étendue de terrain, pendant que la branche du Lac dirige les eaux du sud du comté vers la Grande Cascapédia. On rencontre sur ces rivières aux cours sinueux, des baies d'eau calme, connues dans la région sous le nom de bogans. La Cascapédia, dont la largeur varie de 150 à 300 pieds, va se jeter dans la Baie des Chaleurs après avoir drainé une superficie de 1,050 milles carrés. La rivière Nouvelle, plus à l'ouest, prend aussi sa source dans le comté de Matane. La rivière Causapscaal draine la partie sud-ouest du comté avant de se déverser dans la Matapédia.

Les lacs du comté sont rares et de peu d'étendue. Il en est de même d'ailleurs pour toute la Gaspésie, qui ne renferme guère de grandes étendues d'eau à part le lac Matapédia.

Un bon nombre de petites chutes d'eau du comté ont été aménagées. On en trouvera la liste et la capacité au chapitre des forces hydrauliques.

4) CLIMAT

Les différents auteurs qui traitent du climat gaspésien se plaignent de la rareté des stations météorologiques et du manque de précision des données climatiques, qui sont basées sur des périodes d'observations trop courtes; plus souvent même, le nombre d'années pendant lesquelles les observations ont été effectuées n'est pas indiqué.

Avant d'analyser les diverses données météorologiques de la région, voyons, afin d'avoir une idée générale du climat gaspésien, quels sont les facteurs qui l'influencent. Les plus importants, à part l'altitude et la latitude sont: (1°) des courants d'air humide venant de l'Atlantique qui causent d'abondantes précipitations; (2°) un grand courant d'air venant du nord qui abaisse la température en hiver et la tient plus fraîche en été; et, (3°), des dépressions barométriques causées par la rencontre des aires de basses pressions venant du St-Laurent, et des courants d'air chaud et froid venant respectivement du sud et du nord.

Ces dépressions, dont le centre est plus au sud, attirent au-dessus de la péninsule, des courants d'air froid venant du nord et du nord-ouest, qui maintiennent la température gaspésienne plus froide en hiver, et plus fraîche en été, que dans les régions correspondantes des provinces maritimes. Il résulte aussi de ces différents facteurs, que les climats du nord, du sud et de l'intérieur de la péninsule, diffèrent les uns des autres selon qu'ils sont plus ou moins bien protégés contre eux. La différence, comme on le verra par les chiffres suivants n'est cependant pas aussi considérable qu'on semble le croire généralement.

La plupart des stations météorologiques de la péninsule sont situées sur le littoral: Cap-Chat, Cap-Madeleine, Gaspé, Percé, Bonaventure. Depuis quelques années cependant, on fait des observations à Grand-Cascapédia (St-Jules), Causapsca, et Barrage Métis. On possède aussi une série d'observations de trois ou quatre ans, à la mine Federal, en plein centre de la Gaspésie. Pour obvier au petit nombre de stations météorologiques de la péninsule, on utilise les chiffres de certaines stations avoisinantes: Pointe-au-Père, à soixante milles de Matane, et Dalhousie, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, à deux milles du comté de Bonaventure. Nous avons donc à notre disposition pour l'étude du climat de la région, les chiffres recueillis aux stations suivantes: Pointe-au-Père, Cap-Chat, Gaspé, Bonaventure, Causapsca et Dalhousie, dont les tableaux ont été préparés par le Service Météorologique du Canada; et ceux de Cap-Madeleine, Percé et Grand-Cascapédia (1) que l'on trouve dans certaines publications officielles et dans l'ouvrage de Blanchard (2). Nous ajoutons les chiffres de la station météorologique de Montréal, comme base de comparaison.

(1) Ces trois stations sont de création récente.

(2) L'Est du Canada Français, tome I, page 25.

TEMPÉRATURES MOYENNES

(en Farenheit)

	janvier	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Cap-Madeleine	11	33	44	54	60	59	61
Percé	33	44	54	59	60	53
Grand-Cascapédia	4	33	44	54	60	56	48

POINTE-AU-PÈRE

	PRÉCIPITATION		TEMPÉRATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.22	22.8	49	-32	9.0
Février	0.16	18.0	46	-31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	-25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18	90	34	57.8
Août	3.11	88	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
Octobre	3.09	1.8	74	11	40.4
Novembre	1.90	14.4	68	9	29.4
Décembre	0.40	23.1	59	27	16.5

GASPÉ

	PRÉCIPITATION		TEMPÉRATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.16	22.8	18.4	-1.8	8.4
Février	0.29	18.8	20.8	-2.0	9.4
Mars	0.60	21.5	30.5	10.2	20.4
Avril	1.61	17.5	41.5	24.5	33.0
Mai	2.57	1.5	53.6	35.5	44.6
Juin	2.76	66.5	44.5	55.5
Juillet	2.51	75.6	51.5	63.6
Août	2.62	72.1	53.7	62.9
Septembre	2.20	63.1	41.1	52.1
Octobre	3.32	1.3	53.1	32.9	43.0
Novembre	2.07	7.5	36.9	21.7	29.3
Décembre	0.74	19.5	26.0	7.8	17.9

MONTREAL

	PRÉCIPITATION		TEMPÉRATURE (F)		
	<i>Pluie</i>	<i>Neige</i>	<i>Max.</i>	<i>Min.</i>	<i>Moy.</i>
Janvier	0.85	31.4	53.0	-26.0	12.7
Février	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avril	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin	3.21	92.0	38.0	63.9
Juillet	3.95	95.0	47.0	69.1
Août	3.35	90.0	43.0	66.1
Septembre	3.46	90.0	33.0	58.5
Octobre	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
Novembre	2.26	11.7	68.0	0.0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59.0	21.0	19.6

CAP-CHAT

	PRÉCIPITATION			TEMPÉRATURE (F)
	<i>Pluie</i>	<i>Neige</i>	<i>Total</i>	<i>Moy.</i>
Janvier	0.19	16.8	1.87	11.5
Février	0.04	18.3	1.87	11.5
Mars	0.21	17.4	1.95	22.9
Avril	0.35	9.1	1.26	33.5
Mai	1.80	1.5	1.95	43.7
Juin	2.63	2.63	53.8
Juillet	2.46	2.46	60.4
Août	2.58	2.58	58.5
Septembre	2.03	2.03	51.4
Octobre	2.13	2.1	2.34	41.4
Novembre	0.67	10.4	1.71	31.2
Décembre	0.16	19.5	2.11	18.8
			<hr/> 24.76	

DALHOUSIE, N. B.

	PRÉCIPITATION TOTALE	TEMPÉRATURE (F)		
		<i>Max.</i>	<i>Min.</i>	<i>Moy.</i>
Janvier	3.04	18	1	9
Février	2.60	21	2	11
Mars	2.65	31	11	22
Avril	1.84	43	24	33
Mai	2.43	56	36	46
Juin	2.94	67	46	57
Juillet	3.40	73	53	63
Août	3.39	71	52	61
Septembre	2.77	63	44	54
Octobre	3.04	50	34	42
Novembre	2.92	36	23	30
Décembre	2.65	24	9	17
	<hr/> 33.67			

BARRAGE DU LAC MITIS

	PRÉCIPITATION			TEMPÉRATURE (F)		
	<i>Pluie</i>	<i>Neige</i>	<i>Total</i>	<i>Max.</i>	<i>Min.</i>	<i>Moy.</i>
Janvier54	2.57	3.11	44	-42	6.8
Février	20.1	2.01	49	-40	5.0
Mars26	23.9	2.66	49	-30	19.1
Avril	1.44	9.75	2.42	76	- 2	37.1
Mai	2.10	1.1	2.21	87	19	45.9
Juin	4.08	.57	4.13	94	35	69.4
Juillet	4.22	4.22	96	32	62.7
Août	3.71	3.71	95	32	60.9
Septembre	3.24	3.24	80	24	52.1
Octobre	2.65	3.4	2.99	76	16	40.9
Novembre	1.22	15.2	2.74	66	-10	27.2
Décembre12	24.6	2.58	42	-21	10.3
			36.02			

BONAVENTURE, Qué.

	PRÉCIPITATION			TEMPÉRATURE (F)		
	<i>Pluie</i>	<i>Neige</i>	<i>Total</i>	<i>Max.</i>	<i>Min.</i>	<i>Moy.</i>
Janvier	0.28	22.0	2.48	44	-19	13.8
Février	0.19	11.7	1.36	60	-25	14.0
Mars	0.78	13.4	2.12	54	-20	24.8
Avril	1.96	1.8	2.14	60	7	35.6
Mai	2.68	2.68	75	28	46.6
Juin	2.85	2.85	86	30	56.6
Juillet	3.23	3.23	86	40	63.9
Août	3.47	3.47	89	32	61.2
Septembre	3.50	3.50	77	28	54.0
Octobre	3.26	T.	3.26	69	22	44.4
Novembre	1.45	5.1	1.96	59	- 7	31.4
Décembre	0.23	19.5	2.18	50	-20	18.7
			31.23			

CAUSAPSCAL

	PRÉCIPITATION TOTALE	TEMPÉRATURE (F)		
		Max.	Min.	Moy.
Janvier	2.86	13	-8	2
Février	1.93	18	-4	7
Mars	2.11	30	8	19
Avril	2.09	42	21	32
Mai	2.52	58	34	46
Juin	2.99	69	44	57
Juillet	3.13	75	49	62
Août	3.22	71	47	59
Septembre	2.81	62	39	50
Octobre	3.44	49	29	39
Novembre	3.14	35	21	28
Décembre	2.42	20	6	13
	32.66			

Ces tableaux, à défaut de données plus complètes et plus précises, et malgré les erreurs auxquelles ils peuvent prêter, à cause de la durée variable des périodes d'observations, ne manquent pas d'être intéressants. Ils décèlent les différences qui existent entre les climats des diverses régions de la péninsule, et entre ceux-ci et celui de la métropole. Pour nous permettre d'analyser plus facilement ces données, groupons les chiffres de températures moyennes par saisons. Nous aurons:

	Hiver	Printemps	Été	Automne
Cap-Chat	14.4	33.4	57.6	41.3
Mine Federal	7.7	33	57.3	36.3
Gaspé	11.9	32.7	60.7	41.4
Bonaventure	15.5	35.7	60.6	43.3
Causapschal	7.3	32.3	59.3	39
Pointe-au-Père	11.96	33.2	55.4	37.8
Dalhousie	12.3	33.7	60.3	42
Barrage Métis	7.37	34	64.3	40
Montréal	15.5	39.6	66.4	45.9

Remarquons tout d'abord que l'hiver est beaucoup plus rigoureux à l'intérieur de la péninsule: mine Federal, Causapschal, Barrage Métis, que partout ailleurs. La température d'hiver est aussi basse à Gaspé qu'à Cap-Chat sur la côte nord de la péninsule, de même qu'à Dalhousie et Bonaventure dans la Baie-des-Chaleurs. À Bonaventure, la température moyenne des mois d'hiver est la même qu'à Montréal. En été, par contre, Montréal est beaucoup plus chaud que toutes les stations de la péninsule. Le thermomètre s'y maintient en moyenne de 6 à 10° plus haut qu'à Causapschal, Gaspé, Cap-Chat, ou Bonaventure. Partout, les précipitations, neige et pluie, sont assez abondantes et se répartissent à peu près également entre toutes les saisons, avec un léger maximum dans les mois d'été. Elles sont plus fortes à l'intérieur de la péninsule, où elles varient de 43.5

à 49 pouces à la mine Federal. Blanchard signale des précipitations annuelles de 47.10 pouces à Grand Cascapédia et 43.36 pouces à Percé. Elles sont de 32.49 pouces à Gaspé, de 31.23 à Bonaventure, de 32.66 pouces à Causapsal, et de 24.76 seulement à Cap-Chat.

En somme, partout le climat semble propice à l'agriculture puisque, même à la mine Federal, en plein centre de la péninsule, à une altitude de 1,830 pieds, on récolte des légumes, des pommes de terre et même des céréales. Dans cette région, cependant, région des hauts plateaux intérieurs, les gelées sont parfois à craindre en plein été. Tout le long de la Côte par contre, et dans la vallée de la Matapédia, le climat n'entrave d'aucune façon l'agriculture.

Les labours commencent vers le milieu de mai dans les comtés de Matane, Matapédia, et Gaspé-Ouest, et quelques jours plus tôt dans les paroisses de l'est et du sud de la péninsule. À Paspébiac, Hope, Mann, St-Omer et quelques autres paroisses du comté de Bonaventure, les labours commencent même au début du mois. Les semailles suivent partout les labours de quatre ou cinq jours, alors que les dernières fortes gelées du printemps sont passées. La fenaison a lieu dans la dernière quinzaine de juillet et la récolte des céréales, vers la fin du mois d'août et le début de septembre. Dans la partie sud et est de la Gaspésie, les récoltes de même que les semences, sont en avance d'une semaine ou deux sur celles de la partie nord. Dès les premiers jours d'octobre, les gelées détruisent les jardins, et les labours d'automne doivent se faire avant le début de novembre, alors que la première neige couvre le sol. Pendant l'hiver, le sol est protégé par une couche de neige qui varie de 36 à 60 pouces. Les statistiques officielles nous apprennent en effet qu'il tombe en moyenne par année, plus de 6 pieds de neige à Bonaventure, plus de 8 pieds à Gaspé et à Cap-Chat, 11 pieds à Percé, et jusqu'à 15 pieds à l'intérieur de la péninsule.

CHAPITRE IV

POPULATION

a) Période 1871-1931:

La population du comté municipal de Matane suit un mouvement d'accroissement continu depuis 1871, en dépit d'un exode rural assez prononcé. Ce phénomène est le signe évident d'une forte natalité.

Si nous consultons les recensements décennaux depuis 1871 jusqu'à 1931, nous observons que le graphique qui traduirait le mouvement de la population suit une courbe régulière, qui affecterait la forme d'une demi-parabole. Depuis 1871, en effet, alors que l'on dénombrait quelque 9,339 âmes dans le comté, la population a plus que doublé, car elle atteint 20,269 habitants en 1931. Si le phénomène de l'exode rural n'était venu perturber l'état démographique du comté, durant cette période, nul doute que la population eût doublé bien avant cette date.

Le tableau suivant, extrait du VIIième Recensement du Canada (1931), donne par municipalité la population du comté pour la période 1871-1931:

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Priceville.....							2,310
St-Octave-de-Métis.....	2,169	2,662	2,523	2,499	2,645	1,111	1,464
Grand-Métis.....						1,908	289
Métis-sur-Mer.....				294	285	251	291
Baie-des-Sables.....	2,265	2,364	1,881	1,908	1,769	1,703	1,965
St-Ulric (village).....							973
St-Ulric (paroisse).....	1,408	2,017	1,704	1,725	1,221	1,221	885
St-Léandre.....					458	647	657
St-Luc.....			551	564	627	1,018	1,277
St-Jérôme (village).....				1,176	2,056	3,050	4,757
St-Jérôme (paroisse).....	1,858	2,611	2,025	1,528	1,551	1,558	1,666
Ste-Félicité.....	1,639	2,231	1,803	1,898	1,868	1,935	2,192
Dalibaire (St-Édouard-des-Méchins).....			425	557	613	800	1,201
Romieu-Ouest (Capucins).....			236	245	393	362	342
	9,339	11,885	11,148	12,394	13,486	16,113	20,269

On voit que jusqu'en 1901, le mouvement d'accroissement est lent à se manifester, probablement parce que les paroisses ne sont pas complètement organisées à ce moment; ou que l'industrie forestière commence à peine à se trouver des débouchés; ou encore parce que le mouvement d'émigration vers les centres urbains ou les États-Unis traverse une phase aiguë. C'est surtout durant la décade 1881-1891 que la population demeure stationnaire, s'orientant même vers un recul. Puis elle revient au niveau de 1881 quelques années plus tard.

Depuis 1901 alors que le comté renferme une dizaine de municipalités organisées, la population ne cesse de s'accroître régulièrement. Le mouvement s'accroît dès 1911 et prend une allure rapide depuis 1921.

Que savons-nous de l'émigration durant cette longue période de soixante ans? Peu de chose; mais si nous calculons à chaque décade le taux d'accroissement réel, nous constatons qu'il présente une extrême mobilité:

1871-1881 - 27.26%	1901-1911 - 8.81%
1881-1891 - 6.25% (néгатif)	1911-1921 - 12.06%
1891-1901 - 11.17%	1921-1931 - 25.79%

Dans les diverses périodes où le taux d'accroissement réel est élevé, nous présumons que le mouvement d'émigration est quasi nul, par exemple dans les deux décades 1871-1881 et 1921-1931. Mais dans les autres périodes, alors que ce taux est très bas, voire même négatif, l'émigration rurale vers les centres urbains du Canada et des États-Unis a dû accuser une ampleur désastreuse pour nos campagnes. Si nous supposons, durant ces périodes d'exode massif, un taux d'accroissement naturel de 25 à 30 pour cent par année, nous pouvons affirmer qu'environ 10,000 habitants ont quitté le comté de Matane depuis 1871. C'est là une estimation très approximative, à laquelle nous devons nous limiter si nous désirons éviter des conjectures trop risquées.

b) Période 1931-1937:

Depuis le recensement de 1931, la population du comté de Matane accuse une augmentation de 9.8%, malgré le départ d'environ un millier d'habitants. Au mois de juillet 1937, la population atteignait un total de 22,309 personnes, ce qui indique une augmentation réelle de 1,998 âmes par rapport à 1931.

Examinons de plus près le comportement démographique du comté durant cette période. Le tableau de la page 26 montre en détail le mouvement de la population depuis 1931.

L'accroissement naturel calculé, pour cette période, atteint 2,990 âmes, ce qui révèle un taux moyen de 24.5% par année: la natalité est donc encore très forte dans le comté de Matane. Le taux de cette natalité, assez mobile, est de 36.5% en 1932, 28.9% en 1934 et 32.5% en 1936; tandis que celui de la mortalité varie de 8.8% à 13.1%, ce qui laisse un excédent d'accroissement remarquable. Bien des paroisses éprouvent alors le besoin de diriger le surplus de leur population, qui trouve difficilement à s'occuper, vers les nouveaux centres de colonisation.

Le mouvement d'émigration, bien ralenti depuis quelques années, ne s'orienté plus comme autrefois vers les grandes villes ou les États-Unis: c'est un phénomène nouveau qu'il importe de souligner, car il n'affecte plus autant la population rurale. Depuis 1931, on a relevé, en procédant par municipalité, environ 3,104 départs dans le comté de Matane. Mais on remarque ici un courant d'émigration intérieure: presque toutes les arrivées enregistrées dans les municipalités, soit 2,113, proviennent de localités voisines comprises dans le comté: celui-ci ne perd donc pas toute sa population.

Néanmoins, il reste un minimum de 991 départs définitifs qui constituent une émigration extérieure. Ces gens qui quittent le comté se dirigent en masse vers la Côte Nord, notamment à Baie-Comeau, Shelter Bay et Trinity Bay, où

l'industrie forestière est en train de créer des centres nouveaux où le travail abonde. La grosse partie des émigrants du comté de Matane s'établit donc, à proximité, dans une région forestière en voie de se transformer en un centre industriel. Puis, le reste des émigrants va grossir l'effectif ouvrier des grandes villes, telles Montréal et Québec, où ils ont peine à vivre durant les crises économiques.

Le phénomène de l'émigration rurale, dans Matane, n'est pas nécessairement un mal ni une calamité, si ceux qui partent contribuent à développer des régions nouvelles dans la province. Mais il ne faudrait pas que cette émigration retardât les progrès de l'agriculture par l'abandon des fermes; c'est pourquoi l'élément qui émigre devrait surtout comporter des journaliers, dont le départ ne nuit en rien aux progrès économiques et surtout agricoles du comté.

Le mouvement d'émigration intérieure comporte avant tout une forte poussée de colonisation. Depuis 1931, en effet, trois colonies nouvelles se sont fondées: Cherbourg-est, Cherbourg-ouest et St-René-Goupil, qui se sont peuplées rapidement de gens de Matane et du dehors. Compte tenu de la colonie St-Paul-des-Capucins, qui existe depuis plus de quinze ans, les colonies du comté renferment maintenant une population de plus de 1,500 âmes, dont 271 colons qui exploitent le sol et la forêt. Ce mouvement de colonisation, qui absorbe et assimile les émigrants venus des municipalités du comté, n'est pas près de s'affaiblir: chaque année, de nouveaux venus s'établissent dans les colonies, qui ne pouvaient vivre ailleurs parce que le travail manque et que l'argent est rare. La crise a donc obligé nombre de familles à quitter leur localité pour chercher dans les régions de colonisation une source de travail et de vie. Ce qui est un grand bien, car ainsi le comté ne perd pas son trop-plein de population.

Pour absorber l'émigration temporaire, on ne trouve que les chantiers, qui constituent une occupation saisonnière. Chaque année, dès le début de l'automne, les journaliers des villages et les cultivateurs s'embauchent dans les chantiers du comté ou de la Côte Nord. La plupart y travaillent durant une période moyenne de quatre mois, ce qui supplée au manque de revenus de la morte-saison. L'industrie forestière, complément indispensable de l'agriculture dans ces régions éloignées et pauvres, contribue souvent à inciter les cultivateurs à négliger les derniers travaux de la ferme. Sauf une ou deux localités, toutes les municipalités du comté fournissent leur contingent de bûcherons et de draveurs; durant l'automne et l'hiver, c'est un continuel va-et-vient entre ces localités et les chantiers. Seul facteur d'émigration saisonnière que l'on rencontre dans le comté, les chantiers constituent un précieux appoint au revenu annuel des familles: dans plusieurs municipalités, cette occupation fournit plus de 40% du revenu total. C'est dire l'importance, sinon la nécessité, de l'industrie forestière pour les gens du comté de Matane.

Les mouvements de la population sont donc assez complexes dans le comté: d'une part, l'exode définitif vers l'extérieur; d'autre part, l'émigration intérieure qui s'attache à la colonisation et l'émigration saisonnière vers les chantiers. L'instabilité relative de la population y traduit assez exactement les fluctuations d'une économie encore en pleine évolution.

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 1931

MUNICIPALITÉS	Population de 1931 (rec. fédé- ral)	Population actuelle (telle que relevée (1937))	Augmenta- tion depuis 1931	Diminution depuis 1931	Accroisse- ment naturel	Arrivées	Départs
Priceville.....	2,310	2,440	130	370	240
St-Octave-de-Métis.....	1,464	1,190	274	160	193
Grand Métis	289	530	241
Métis-sur-Mer	291	291	1
Baie-des-Sables	1,965	2,100	135	285	150
St-Ulric (paroisse).....	885	828	57
St-Ulric (village)	973	871	102	224	383
St-Léandre.....	699 (a)	666	33	110	60	203
St-Luc	1,277	1,302	25	268	130	373
St-Jérôme-de-Matane (paroisse).....	1,666	1,431	235	300	1,079
St-Jérôme-de-Matane (village)	4,757	4,869 (b)	112	656
Ste-Félicité.....	2,192 (c)	1,595	51	234	30	213
(Grosses-Roches et Cherbourg-Est).....	668 (d)	324	68	256
St-Adelme.....	851 (e)	547	47	500
Colonie St-René-Goupil.....	(1)	792	792	792
Colonie Cherbourg-Ouest	(1)	245	245	245
Dallbaire.....	1,201	1,190	11	216	33	260
Romieu-Ouest.....	342	450 (f)	108	51	67	10
	20,311	22,309	2,710	712	2,990	2,113	3,104

NOTES

(1) Pas encore organisée en municipalité.

a) Le recensement fédéral de 1931 donne pour St-Léandre une population de 657 âmes. Le curé de cette localité nous fait remarquer qu'en réalité le chiffre est de 699.

b) Ville depuis octobre 1937

c) En 1931, la municipalité de Ste-Félicité comprenait :

Paroisse de Ste-Félicité	1,544 âmes
Grosses-Roches (paroisse depuis 1937).....	344 "
St-Adelme (paroisse détachée depuis 1933)	304 "

2,192 âmes

d) A cette paroisse se rattache la colonie Cherbourg-est qui compte 358 personnes. Grosses-Roches, qui relève de la municipalité de Ste-Félicité, a donc une population de 310 âmes.

e) Municipalité détachée de Ste-Félicité en 1933.

f) La population de cette municipalité comprend aussi celle de la colonie non groupée du IV^{ème} rang (St-Paul-des-Capucins) qui compte 117 habitants.

c) Caractères de la population

1) Nationalité

Le tableau suivant montre que, en 1931, près de 96% de la population du comté de Matane est d'origine canadienne-française, ce qui laisse un faible pourcentage pour les autres nationalités, dont les Écossais constituent la majorité.

MUNICIPALITÉS	Canadiens-français	Anglais	Irlandais	Écossais	Autres	TOTAL
Priceville.....	2,258	33	3	3	13	2,310
St-Octave-de-Métis.....	1,362	2	2	97	1	1,464
Grand-Métis.....	288	1	289
Métis-sur-Mer.....	90	17	3	181	291
Baie-des-Sables.....	1,962	1	2	1,965
St-Ulric (paroisse).....	885	885
St-Ulric (village).....	969	4	973
St-Léandre.....	656	1	657
St-Luc.....	1,229	48	1,277
St-Jérôme-de-Matane (paroisse).....	1,551	22	18	75	1,666
St-Jérôme (village).....	4,568	55	69	52	13	4,757
Ste-Félicité.....	2,125	50	11	6	2,192
Dalbairé.....	1,175	1	24	1	1,201
Romieu-O., (Capucins).....	326	1	15	342
	19,444	186	96	507	36	20,269

Nous présumons que, dans l'ensemble, les proportions des diverses nationalités ont peu varié depuis 1931. À part la masse des Canadiens-français, il est intéressant de noter la présence des Écossais, qui remonte aux origines du comté; leur effectif constitue actuellement 2½ p. c. de la population totale, ce qui est minime. Le groupe des Britanniques, y compris les Écossais, ne représente que 4 p. c. de la population. Celle-ci est donc franchement canadienne-française.

2) Religion

Près de 98.5 p. c. de la population professe la religion catholique, ce qui donne, pour 1931, un total de 19,956 âmes. Le reste se répartit entre diverses sectes protestantes: on compte 154 adeptes de l'United Church, 125 Presbytériens, 30 Anglicans et 4 d'autres dénominations. Le comté de Matane est donc presque entièrement catholique; les Canadiens-français le sont tous ainsi qu'une bonne partie des Écossais et des Irlandais.

3) Modes de vie

Du point de vue des occupations, on relève dans le comté de Matane environ 1,349 cultivateurs qui exploitent des fermes, quelque 3,400 journaliers qui s'engagent dans l'industrie forestière et aux travaux publics, puis 271 colons répartis dans les quatre colonies.

L'agriculture constitue donc la principale occupation des habitants de Matane, sauf dans les deux centres industriels de Priceville et de Matane où l'industrie du bois embauche la quasi-totalité de la population. Quant aux colo-

nies, elles sont le prolongement naturel de l'agriculture et de l'industrie forestière, dont vit une population de plus de 1,500 âmes.

Du point de vue de l'occupation du sol, on relève dans tout le comté 1,339 propriétaires d'exploitations agricoles et une dizaine de fermiers locataires; puis, on compte dans les agglomérations environ 2,078 emplacitaires, dont 700 sont locataires et les autres propriétaires. Les emplacitaires locataires habitent surtout Priceville et Matane, où on en compte environ 575. Dans tous les cas, les locataires sont des journaliers et presque partout ils cultivent un petit potager.

Outre les cultivateurs qui trouvent à s'occuper sur leurs fermes, le comté renferme une quarantaine de propriétaires de scieries. Ces établissements embauchent, durant quelques mois, de 2,000 à 2,500 journaliers engagés dans la coupe, le flottage ou le sciage du bois. C'est donc une industrie sur laquelle compte une grosse partie de la population. Puis on relève bon nombre de meuniers, quelques cardeurs, des beurriers et des fabricants de fromage, une foule de rentiers et de commerçants de toutes sortes, et quelques individus engagés dans des entreprises de transports. Voilà les principaux emplois que l'on relève dans le comté.

d) Principaux centres

Parmi les principales localités du comté, il importe de citer les deux agglomérations industrielles de Matane et de Priceville.

Matane, devenue ville depuis octobre 1937, compte 4,869 habitants dans l'agglomération principale et 1,431 personnes dans sa municipalité rurale. L'ensemble accuse donc un total de 6,300 âmes, soit plus de 28 p. c. de la population du comté. Cette localité, desservie par un excellent port et le chemin de fer Canada and Gulf Terminal, vit de l'industrie forestière: on relève plusieurs scieries, dont celle de la Price Bros. Co. Ltd. qui produit plus de 25 millions de p. m. p. par année; puis il y a l'entreprise Hammermill Paper Co. qui fait un gros commerce de bois à pâte. Grâce à sa situation géographique, la ville de Matane est devenue un centre d'exportation de bois et un point de distribution de marchandises pour tout le comté. Des courants commerciaux s'établissent entre Matane et la Côte Nord, puis avec Montréal, Québec et les petits ports échelonnés le long de la côte du comté. Matane joue donc un rôle économique de premier plan.

Le village de *Priceville* abrite une population de 2,440 habitants qui vit exclusivement de l'industrie forestière. La Price Bros. Co. Ltd. exploite dans cette localité un moulin dont la production annuelle dépasse 24,000,000 p. m. p. de bois de sciage. C'est une agglomération industrielle qui présente déjà le caractère d'une petite ville. La majorité des habitants de Priceville sont journaliers et travaillent au moulin, puisque la localité ne compte que cinq cultivateurs.

Notons enfin que le comté renferme un centre touristique de grande vogue, *Métis-sur-Mer*, dont la population s'accroît de 3,000 à 5,000 touristes durant l'été. C'est la seule place de villégiature du comté et sa prospérité s'est maintenue en dépit de la crise.

CONCLUSION

La population du comté de Matane, en raison d'un fort accroissement naturel, continuera d'augmenter à un rythme assez régulier. Il n'y a pas, à proprement parler, de phénomène de surpopulation dans le comté: celui-ci se distingue plus par la dispersion de ses habitants que par leur densité. Il existe, il est vrai, dans certaines localités un surplus de population qui ne trouve pas à s'employer. Pour lui, cependant, il y a une autre ressource que l'émigration, car il est évident que l'agriculture, la colonisation et l'industrie forestière n'utilisent ni rationnellement ni pleinement toutes les forces humaines du comté. Le problème réside plus dans la répartition et la stabilité des occupations que dans le manque de travail.

The population of the world is increasing rapidly and the demand for food is increasing correspondingly. It is therefore necessary to find ways and means to increase the production of food. One of the most important ways is to improve the methods of cultivation and to use the land more efficiently. This can be done by using modern agricultural machinery and fertilizers, and by adopting better methods of irrigation and drainage. It is also necessary to improve the quality of the soil and to protect it from erosion and other forms of degradation. In addition, it is important to develop new crops and varieties of crops which are more resistant to diseases and pests, and which require less water and fertilizer. Finally, it is necessary to improve the methods of distribution and marketing of food, so that it can be made available to all people at a reasonable price.

gion
for
de
le

lev
de
ta
et
or
ra

pe
ti
C
o
m
o

n
v
C
r
i
s
r
r

CHAPITRE V

SYNTHÈSE DE L'ÉCONOMIE DU COMTE

1) AGRICULTURE

Le comté de Matane, en regard du reste de la Gaspésie, demeure une région agricole où la culture de la terre, jointe à l'exploitation saisonnière de la forêt, constitue l'occupation principale des habitants. On relève en effet près de 1,350 cultivateurs qui s'adonnent à ce genre de vie, formant ainsi l'élément le plus stable et le plus solide de l'activité économique du comté.

Depuis quelques années, grâce à de meilleures méthodes de culture et d'élevage, et à l'organisation des transports, les grands marchés de consommation de la province se sont ouverts aux produits agricoles de Matane. Puis l'exploitation forestière, occupant un grand nombre d'hommes à Priceville, à Matane et sur la Côte Nord, a créé un nouveau marché, très actif, dont les cultivateurs ont su tirer profit. L'agriculture a donc fait de remarquables progrès, en assurant de nouveaux débouchés aux produits naturels de son industrie.

Cependant, le type d'agriculteur pur reste une exception: nous désignons par là le paysan qui passe toute l'année sur sa ferme, sans travailler aux chantiers ni aux scieries et pour qui l'agriculture demeure l'occupation essentielle. Ce type se rencontre encore dans les meilleures localités agricoles de la partie occidentale du comté, particulièrement à Grand-Métis, St-Octave, Métis-sur-mer; mais à partir de la Baie-des-Sables, il se raréfie, sauf peut-être à Matane où le marché local lui permet de vivre presque exclusivement de la terre.

La plupart des cultivateurs du comté joignent à leur industrie agricole le métier de bûcheron: c'est ainsi que les municipalités rurales, chaque hiver, se vident presque complètement de leur surplus d'hommes que les chantiers de la Côte Nord attirent. Cette occupation saisonnière, qui comble l'oisiveté de la morte-saison, rapporte de beaux revenus: ils varient depuis \$25. par famille jusqu'à \$280. Mais elle n'est pas toujours à l'avantage du paysan qui, bien souvent, néglige les derniers travaux de la ferme pour gagner rapidement les régions de grande coupe forestière. C'est là un phénomène quasi général qui montre le côté désastreux des chantiers, quoique ceux-ci ne doivent être en réalité qu'un complément de l'agriculture.

Du point de vue des régions agricoles, il faut distinguer entre l'intérieur du comté et la zone du littoral. L'intérieur est montagneux, de sol schisteux, et pratiquement encore inexploité: on n'y rencontre que quatre colonies et trois municipalités qui vivent pauvrement sur les hauts plateaux ou dans les vallées de rivières. C'est dans ce coin du comté que les revenus agricoles sont le moins élevés. La culture devient plus difficile car la rudesse du climat s'avive par l'altitude. Mais en réalité, c'est surtout le manque d'hommes, l'absence de voies de pénétration et la concurrence que les autres modes de vie font à l'agriculture qui empêchent d'avancer beaucoup à l'intérieur des terres.

Le littoral, au contraire, est peuplé et ne manque pas de sol cultivable grâce aux terrasses marines, qui s'étagent en gradins et offrent des terres va-

riées. La partie occidentale du comté surtout est favorisée de terrains sablonneux et argileux qui donnent de meilleures récoltes. C'est d'ailleurs dans cette région qu'on rencontre les meilleures localités agricoles, — telles St-Octave-de-Métis, Grand-Métis, Baie-des-Sables et St-Ulric, — qui accusent des revenus intéressants. Mais aussitôt qu'on dépasse Matane, en se dirigeant vers l'est, on se rend compte que l'agriculture ne rapporte plus autant: le sol cultivable se fait plus rare, parce que les hauteurs se rapprochent du littoral.

Ces quelques considérations générales nous conduisent à donner, de l'agriculture du comté de Matane, des précisions et des détails qui concernent à la fois les cultures et l'élevage. Les chiffres que nous produirons dans ce rapport n'offrent pas une rigoureuse exactitude statistique; bien au contraire, ils ne fournissent que des moyennes représentatives qui, pour cela, sont sujettes à caution. Nous tenterons d'esquisser une synthèse générale de l'agriculture: les moyennes, dans ce cas, sont toujours d'un précieux recours. Ces moyennes qui s'appliquent à l'ensemble des cultivateurs ont été soigneusement établies par l'agronome enquêteur, qui en conserve toute la responsabilité.

Étendue moyenne des fermes

Le comté de Matane renferme 1,349 fermes en exploitation, qui couvrent une étendue totale de 188,326½ acres. L'étendue de ces terres varie depuis 72 acres à Priceville, jusqu'à 195 acres à Dalibaire, cependant que la moyenne pondérée s'établit à 139.6 acres pour l'ensemble des municipalités rurales du comté. Mais ferme exploitée ne veut pas dire ferme cultivée: à peine 35% de l'étendue moyenne est livrée à la culture des céréales et du foin. C'est ce que montre le tableau suivant, établi pour 1936, lequel indique par localités rurales la répartition des terres.

MUNICIPALITÉS	Nombre de fermes	Étendue moyenne	Plantes annuelles	Foin	Pâturages en rotation	Forêts	Tailles et marécages
		des fermes					
		acres	acres	acres	acres	acres	acres
Priceville	5	72	90½	100	90	80
St-Octave-de-Métis	118	130	3,000	3,700	2,400	5,425	836
Grand-Métis.....	63	120	1,575	1,700	1,135	2,520	630
Métis-sur-Mer	25	140	750	750	625	1,000	375
Baie-des-Sables.....	170	130	4,760	5,440	5,100	5,950	850
St-Ulric-de-Matane	140	185	3,920	4,200	4,620	10,220	2,940
St-Léandre	75	175	1,800	1,875	1,800	7,125	525
St-Luc.....	100	167	2,400	2,600	4,000	6,000	1,700
St-Jérôme-de-Matane	200	125	6,000	5,600	6,800	5,000	1,600
Ste-Félicité	210	125	2,940	4,200	3,150	12,810	3,150
St-Adelme	125	100	1,250	2,500	1,250	6,500	1,000
Dalibaire	80	195	1,360	2,000	1,600	7,440	3,200
Romieu-Ouest	38	115	570	950	570	1,596	684
TOTAUX.....	1,349	30,415½	35,615	33,140	71,666	17,490

La partie cultivée comporte donc 30,415½ acres de plantes annuelles et 35,615 acres de foin; quant aux pâturages qui servent de pacage pour les animaux, leur superficie est élevée (33,140) et marque le caractère extensif des exploitations agricoles de Matane. Les forêts couvrent 71,666 acres de terre, soit plus de 38% de l'étendue totale des fermes, tandis que la partie inculte, formée de taillis et de marécages, atteint 17,490 acres.

En dépit de l'étendue considérable des exploitations rurales, on constate donc que le comté renferme peu de sol arable. Les cantons que l'on a peuplés et qu'on exploite actuellement sont ceux de la Seigneurie Mitis, MacNider, Matane, Seigneurie de Matane, Tessier, St-Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu. Dans certains de ces cantons où la colonisation est active, on peut encore ouvrir quelques rangs où la culture du sol est possible. Mais il reste tous les cantons de l'intérieur, accidentés et inhabités, que l'on considère impropres à l'agriculture: Cuoq, Leclercq, Joffre, Faribault, Lagrange, Boutet, Dunière et Richard. C'est la région du massif montagneux des Shickshocks, et la grande zone de coupe forestière des compagnies Price Bros. et Hammermill Paper. On ne saurait, dans ce territoire éloigné, préconiser une poussée de colonisation.

L'ouverture de nouvelles régions agricoles, dans Matane, se limite donc aux colonies actuelles, qui peuvent se développer. Mais avant de tenter des essais de colonisation plus ou moins aléatoires, il importe d'abord de mettre en valeur la superficie actuellement occupée du comté. Il s'agit avant tout de remplir les cadres des municipalités, et de bien exploiter les terres dont on dispose. Sur chaque ferme, il existe des taillis et des marécages qui sont du terrain perdu: défricher les uns et drainer ou assainir les autres, ce serait un excellent moyen d'augmenter la superficie labourable du comté. De même, dans chaque localité on rencontre des cultivateurs qui possèdent deux terres et qui, pour cela, sont incapables d'effectuer la mise en valeur de l'une ou de l'autre. Lotir ces fermes disponibles à de nouveaux exploitants, voilà qui permettrait d'intensifier la production agricole.

Qualités des sols

Mais toutes ces terres ne sont pas également fertiles. Dans la partie orientale du comté, on rencontre des types de sols pauvres qui ne favorisent que médiocrement la culture des céréales: là, le schiste abonde et les roches parsèment les champs. De même, dans les municipalités de l'intérieur et dans les colonies, le schiste partiellement décomposé domine et recouvre le roc d'une mince couche labourable. Ces terrains manquent souvent de fertilité et souffrent de la sécheresse. C'est dans cette partie du comté que l'on relève les plus faibles rendements agricoles et des productions déficitaires.

Du point de vue des sols, on distingue généralement quatre types qui se rencontrent dans le comté: d'abord la terre forte (argileuse) et la terre noire (humifère) dont les proportions varient respectivement de 5 à 10% et 10 à 20% dans chaque localité; puis, la terre franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse) et la terre légère (sablonneuse) qui se partagent le reste. On observe d'une façon générale que la franche (argilo-sablonneuse et sablo-argileuse) domine à l'ouest de Matane: c'est particulièrement la région de la culture de la

pomme de terre, qui s'accommode bien de ce type de sol et qui donne des rendements élevés. Quant à la terre légère, qui est sablonneuse, elle accompagne l'autre type et se rencontre surtout à l'est de Matane.

L'égouttement des terres s'impose sur la plupart des fermes. L'amélioration des terres arables doit d'abord porter sur l'égouttement, soit par des fossés ouverts, soit par le drainage souterrain, soit par des labours spéciaux, soit par la réfection ou l'aménagement des grandes décharges. Celles-ci ne manquent pas dans le comté, car nombreuses sont les rivières qui arrosent la région.

À cause de leur nature schisteuse ou sablonneuse, les terres du comté de Matane sont généralement "décalcifiées". La pratique intensive du chaulage devrait se généraliser si on veut amender ces sols épuisés ou déficitaires. Les gisements de pierre calcaire abondent dans le comté, mais ils sont à peine exploités. La production de la chaux moulue devrait se développer; on devrait améliorer la qualité du produit et le vendre moins cher.

Mais les seuls amendements calcaires ne suffisent pas à fertiliser le sol. L'emploi des engrais chimiques, surtout au début de l'organisation de la ferme, constitue un excellent auxiliaire de la chaux. De même, les engrais de mer (varech surtout) et les fumiers d'étable ne devraient pas être négligés: avant de les utiliser, on ferait bien de les conserver en meules pour activer leur fermentation.

Les agriculteurs doivent tirer parti de ces réformes qui dépendent surtout de leur initiative et de leur travail. Puis ils joindront à tout cela la fertilisation des pâturages permanents, la rotation des cultures et la pratique des labours d'automne. C'est ainsi qu'ils pourront relever la qualité de leurs terres et obtenir des productions plus abondantes.

L'agriculture du comté de Matane présente un caractère mixte, c'est-à-dire qu'elle pratique à la fois la culture et l'élevage. Ces deux formes de production sont étroitement associées, car la première existe surtout en fonction de la seconde. Essayons de dégager les caractères généraux de l'une et de l'autre, et d'étudier plus en détail comment elles se comportent. Les chiffres de production ou les revenus que nous donnerons s'appliquent à l'année 1936: ce ne sont pas des statistiques, mais des moyennes approximatives qui concernent la généralité des cultivateurs.

A — PRODUCTION VÉGÉTALE

1) Grandes cultures

Les étendues cultivées comportent 30,415½ acres de plantes annuelles et 35,615 acres de foin (mil et trèfle), soit en moyenne près de 49 acres par ferme. La culture des céréales est de beaucoup la plus importante, car elle constitue 88½% des plantes annuelles. C'est ce qu'indique le tableau suivant, établi pour 1936, lequel donne par municipalité les étendues en acres que couvrent ces plantes, sauf le foin.

MUNICIPALITÉS														
	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Sarrasin	Pois secs	Grains mélangés	Luzerne	Pommes de terre	Racines fourragères	Jardins de famille	Jachères	Autres cultures
Priceville	6	59	3	5	15	11½	1
St-Octave-de-Métis	472	1,770	236	5	15	60	40	254	20	20
Grand-Métis	126	965	125	2	10	10	20	250	10	10
Métis-sur-Mer	15	450	175	25	75	5	5
Baie-des-Sables	450	3,150	160	3	50	500	10	350	75	30
St-Ulric	240	2,960	135	5	50	240	250	20	20
St-Léandre	120	1,400	80	15	15	30	118	14	8
St-Luc	60	2,162	30	4	15	124	5
St-Jérôme-de-Matane	300	3,862	400	100	800	20	350	100	25	43
Ste-Félicité	150	2,100	200	4	20	60	100	225	20	25	36
St-Adelme	45	975	40	10	150	10	20
Dalibaire	50	975	100	10	25	50	125	10	15
Romieu-Ouest	80	380	20	5	25	50	5	5
	2,114	21,208	1,520	195	19	35	362	1,835	90	2,436	290½	189	79	37

Essayons de dégager succinctement les caractères distinctifs de chacune de ces plantes annuelles, en commençant par le foin.

Foin

Les cultivateurs du comté de Matane consacrent au foin des surfaces plus vastes qu'aux cultures proprement dites, ce qui est l'indice d'une économie rurale peu avancée. Par rapport à 1931, on note une augmentation de près de 3.7% dans les étendues en foin. Le rendement à l'acre, sensiblement le même qu'en 1931, varie depuis une tonne jusqu'à une tonne et demie. La production totale, en 1936, atteint donc près de 50,000 tonnes, dont une partie est vendue sur place, et sur la Côte Nord où les chantiers constituent une forte demande. Les prix que l'on a payés aux cultivateurs ont oscillé entre \$8. et \$10. la tonne. La vente du foin a procuré des revenus sans doute élevés, mais que nous ne pouvons distinguer dans l'ensemble des grandes cultures.

Avoine

C'est la céréale la plus répandue dans le comté: à elle seule, elle couvre près de 70% des étendues en plantes annuelles. L'avoine est une graminée robuste qui se cultive facilement et donne des récoltes abondantes. Les rendements à l'acre sont très faibles si on les compare à ceux des autres comtés: 19 à 20 boisseaux pour Matane, alors que Bonaventure et Gaspé accusent respectivement 25 et 27 boisseaux à l'acre. Cela est dû en partie au sol qui est "décalcifié" et à la culture qui est trop extensive. On estime que les superficies en avoine sont beaucoup trop vastes et qu'elles rompent l'équilibre des cultures sur les fermes. On prétend que l'avoine devrait céder une partie de ses emblavures à l'orge et aux grains mélangés qui conviennent mieux à l'alimentation du bétail.

L'avoine est en grande partie consommée sur place par les animaux, soit moulue, soit en grains. On en vend passablement sur la Côte Nord où les chantiers emploient un grand nombre de chevaux. Cette culture rapporte de beaux revenus, surtout dans les localités agricoles du littoral qui communiquent aisément avec la Côte-Nord. L'avoine s'est vendue en 1936 à un prix moyen de 55 cents le boisseau, ce qui laisse à l'agriculteur un profit raisonnable.

Blé

Les emblavures, en 1936, couvrent 2,114 acres, soit 7% des étendues totales en plantes annuelles. Le blé est une céréale peu cultivée dans Matane, parce que depuis longtemps c'est l'avoine qui domine et exclut toutes les autres graminées. Néanmoins, on est d'avis qu'une meunerie bien outillée contribuerait à généraliser la culture du blé, car on obtiendrait une farine qu'on destinerait à l'alimentation humaine. Présentement, il y a très peu de cultivateurs qui portent leur blé à la meunerie; et dans chaque municipalité du comté, on importe des quantités considérables de farine. La production régionale devrait être en mesure d'enrayer ces achats au dehors, au moins partiellement. Mais il faudrait commencer par relever le rendement à l'acre, qui est très faible, soit de 12 à 15 boisseaux, alors que celui de la province entière atteint 18 boisseaux. Puis il faudrait choisir des variétés hâtives qui répondent aux conditions climatiques du comté.

Grains mélangés

Depuis 1931, les superficies ensemencées en grains mélangés ont plus que doublé, ce qui marque une notable amélioration dans l'ensemble des cultures. Les grains mélangés conviennent généralement mieux que l'avoine à l'engraissement des animaux de ferme: c'est pourquoi on ne saurait jamais trop conseiller aux agriculteurs de préférer cette culture à l'avoine. D'ailleurs on en obtient un rendement moyen plus élevé, qu'on estime à 23 boisseaux à l'acre; et les prix offerts à la vente sont quasi le double de ceux de l'avoine. Les cultivateurs ont donc intérêt à intensifier cette culture.

Orge

Cette céréale couvre, en 1936, environ 1526 acres de terre, soit une augmentation de 5% par rapport à 1931. Les rendements moyens varient d'une localité à l'autre, depuis 18 boisseaux à l'acre jusqu'à 24 boisseaux, ce qui n'est pas considérable. L'orge convient bien à l'alimentation animale, et pourtant on le cultive peu relativement à l'avoine. C'est une graminée qui est consommée sur place et qu'on ne destine pas à la vente.

Seigle et sarrasin

Voilà deux céréales qui sont rares dans le comté: elles comprennent respectivement 195 et 35 acres en 1936, ce qui est insignifiant. Le seigle se cultive presque uniquement à Métis-sur-Mer, où on obtient un rendement moyen de 18 boisseaux à l'acre. Quant au sarrasin, c'est une plante qu'on ne rencontre que dans deux localités.

Pommes de terre

Cette plante alimentaire, qui se plaît dans les sables des terrasses littorales, est surtout exploitée près du rivage: ainsi les municipalités de la Baie-des-Sables, de St-Ulric, de Matane et de Ste-Félicité se sont spécialisées depuis plusieurs années dans cette culture. La nature sablonneuse du sol à ces endroits favorise les rendements, qui sont élevés: ils varient depuis 175 boisseaux jusqu'à 200 boisseaux à l'acre, et descendent rarement à 150.

Les étendues cultivées en pommes de terre couvrent actuellement (1936) 2,436 acres de terre, soit 8% de la superficie des plantes annuelles. Par rapport à 1931, on note une diminution de 21% dans ces étendues pour l'ensemble du comté; cette baisse s'est particulièrement produite à St-Ulric et à Baie-des-Sables, où elle atteint 50%.

Plusieurs raisons expliquent ce recul marqué. D'abord, on estime que le centre de la culture de la pomme de terre s'est déplacé: maintenant les cultures maraîchères se pratiquent de préférence aux alentours des grands marchés de consommation, de façon à éviter les frais de transport et à satisfaire rapidement la demande. Dans le cas du comté de Matane, ces frais de transport sont souvent très élevés lorsque les cultivateurs doivent recourir au chemin de fer Canada and Gulf Terminal; à cause de cela, ils peuvent difficilement soutenir la concurrence d'agriculteurs situés à proximité des grandes villes. Puis, un problème de technique agricole, à savoir le choix des variétés, met les cultivateurs du comté de Matane dans une situation inférieure. On prétend que les variétés de pommes de terre présentement cultivées ne répondent pas à la demande du marché: on s'obstine à ne pas adopter les variétés populaires, telles la Cobbler et la Montagne Verte. Enfin, la raison principale qui explique la diminution de la culture de la pomme de terre, dans Matane, c'est l'absence complète d'une organisation collective de la vente. L'instabilité des prix et la mévente, dont se plaignent tant les cultivateurs, résultent de cette lacune qui entrave les progrès de la culture de la pomme de terre. L'absence d'une classification rigoureuse contribue à compromettre sérieusement la vente, à comprimer les prix courants fort au-dessous d'une rémunération satisfaisante, et par suite à désorganiser la production.

Ce sont là les principaux facteurs qui ont présidé au déclin de la culture de la pomme de terre dans le comté de Matane depuis 1931. Quand on sait que cette culture constitue pour la majorité des cultivateurs, l'article de vente qui rapporte le gros des revenus provenant des grandes cultures, on comprend qu'il faille recommander au plus tôt une solide organisation de vente. L'établissement d'un entrepôt à Matane, où on procéderait à une rigoureuse classification des pommes de terre, contribuerait à relever sensiblement les prix et à reprendre par la qualité du produit des marchés perdus ou en voie de l'être bientôt.

Actuellement, la région de la Côte Nord représente le meilleur débouché pour les produits agricoles de Matane. L'avantage de la proximité est évident, mais rien ne nous assure que les cultivateurs de Matane conserveront longtemps le quasi monopole de ce marché. C'est pourquoi ils doivent au plus tôt organiser la vente de leurs produits en fonction de ce marché naturel, de peur de rencontrer un jour de puissants concurrents qui pourraient le leur disputer.

Autres cultures

On relève de plus en 1936 environ 362 acres de pois secs, dont le rendement moyen atteint à peine 10 boisseaux à l'acre, ce qui est minime. Puis, les racines fourragères, destinées au bétail, occupent quelque 290½ acres, tandis que la luzerne ne dépasse pas 90 acres. Les cultures en jachère ne se pratiquent presque plus, à peine 79 acres dans tout le comté. Quant au lin, il disparaît graduellement: en 1936, le comté n'en renferme plus que 19 acres sous culture. Les paysans prétendent que cette plante textile exige des travaux trop pénibles pour ce qu'elle rapporte. Les jardins potagers, indispensables à l'alimentation de la famille, se rencontrent partout et couvrent au total quelque 189 acres de terre. Enfin, diverses autres cultures (maïs fourrager, fèves, navets, etc.) occupent environ 37 acres: ces étendues semblent peut-être minimales, mais cela résulte du fait qu'elles sont souvent comprises dans d'autres rubriques.

Revenus des grandes cultures

L'avoine, le foin, les pommes de terre et les légumes sont les seuls produits de la ferme qu'on destine à la vente, sauf de rares exceptions; le reste de la production agricole sert à l'alimentation du bétail. En 1936, on remarque que les meilleurs revenus provenant des grandes cultures se rencontrent dans les localités situées à l'ouest de Matane: dans cette région ils oscillent entre \$200 et \$250, sauf à la Baie-des-Sables où ils atteignent \$360. Mais à partir de Matane, et en allant vers l'est, ces revenus tendent à une baisse progressive: ainsi ils donnent \$155 à Matane, \$85 à Ste-Félicité et \$105 à Romieu-ouest. Cette différence marquée entre la partie ouest et la partie est du comté s'observe également en ce qui concerne l'industrie laitière; mais pour l'industrie forestière elle se renverse complètement. C'est ce qui nous fait conclure que la meilleure région du comté est celle qui s'étend à l'ouest de Matane; alors que la partie orientale présente une économie mixte, où l'agriculture et l'industrie du bois s'associent étroitement.

Possibilités de développement

La production végétale de la ferme est susceptible de profondes améliorations, qui porteraient sur un meilleur choix des variétés, la sélection des semences, la rotation des cultures et l'organisation de pâturages permanents.

Le choix des variétés laisse actuellement à désirer. Le comté de Matane a une végétation plutôt tardive: c'est pourquoi il faudrait semer des variétés hâtives, soit pour les céréales, soit pour les légumes. Les fermes expérimentales et de démonstration ont tenté divers essais sur ce point; les cultivateurs devraient donc en cette matière suivre les conseils et les avis de techniciens expérimentés. De même, on ne sélectionne pas assez les semences: c'est pour cela que les rendements des cultures sont médiocres, voire même très faibles dans certains cas.

Au moyen du système des assolements, la rotation des cultures s'avère la méthode la plus efficace pour améliorer la production végétale. Cette rotation comporterait successivement une sole de plantes améliorantes, puis une sole de céréales, et une sole de foin. La première sole comprendrait les racines fourra-

gères, des fourrages verts, et des pommes de terre dont la production demeurera une spécialité dans l'ensemble des cultures. La deuxième, celle des céréales, serait composée d'avoine et surtout de grains mélangés: ces derniers donnent un meilleur rendement que l'avoine et remplaceraient avantageusement, dans l'alimentation des animaux, les concentrés qu'on achète de l'extérieur du comté. Enfin, la troisième sole serait constituée de foin de trèfle, ou de mil renfermant beaucoup de trèfle: celui-ci a la propriété d'engraisser la terre, et procure un meilleur fourrage aux vaches laitières.

Comme plantes améliorantes destinées à l'ensilage pour l'alimentation des vaches laitières, il conviendrait d'essayer le tournesol (soleil), car le maïs fourrager ne réussit pas dans Matane. Le soleil est une plante qui donnerait un rendement supérieur à celui du maïs, et un ensilage tout aussi nutritif. La culture du tournesol est moins aléatoire que celle du maïs et donne des récoltes plus abondantes. On coupe les tiges lorsque la moitié des plantes sont en fleurs, et on procède à la mise en silo aussitôt que possible. Grâce à cet ensilage, la période de lactation des vaches se prolongerait de quelques mois; dans certains centres, on pourrait même produire du lait tout l'hiver, ce qui rendrait cette industrie rémunératrice.

Un autre moyen d'améliorer la production végétale, c'est l'organisation de pâturages permanents fertilisés. Cette pratique s'impose dans le comté de Matane où les pâturages ordinaires, qui couvrent une étendue totale de 30,140 acres, sont en général très pauvres. Grâce à leur fertilisation, on pourrait garder plus de vaches sur la même superficie de terrain et augmenter, sans qu'il en coûte beaucoup, le rendement de celles-ci qui est actuellement trop bas pour que l'industrie laitière soit payante. La production de la ferme est avant tout une matière première qui est transformée sur place en viande, en lait, en beurre, etc. Il importe qu'elle soit abondante et qu'elle s'adapte au but qu'on se propose.

2) Cultures maraîchères et fruitières

Les cultures maraîchères se rattachent à la production végétale, et leurs étendues sont comprises dans celles des jardins de famille et des diverses cultures potagères. Ajoutons simplement qu'elles ne font nulle part l'objet de spécialités, et que les cultivateurs devraient y porter plus d'attention. Les marchés de Matane, de Priceville et de Métis-sur-Mer, qui consomment beaucoup de légumes, commandent de stimuler la production maraîchère qui rapporte de beaux revenus. Certains cultivateurs de St-Octave, de Métis-sur-Mer et de Matane, pour n'avoir point négligé cette ressource, connaissent maintenant une aisance et un succès assurés. Observons enfin que la région de la Côte Nord, qui est le grand marché naturel de Matane, est susceptible d'absorber une forte proportion des produits maraîchers du comté.

Quant aux cultures fruitières, qui comportent surtout les pommes et les prunes, elles ne sont pas développées et sont loin de suffire actuellement aux besoins du marché, car dans chaque localité on importe des fruits des grands centres. La pomiculture surtout pourrait se développer, mais la technique et le capital manquent complètement.

3) Produits de l'érable

Dans presque toutes les municipalités du comté, on relève quelques érablières qui produisent du sucre et du sirop. Cette petite industrie rapporte de \$15 à \$50 par érablière, et constitue un faible appoint au revenu moyen de la ferme.

B — PRODUCTION ANIMALE

La production végétale est étroitement associée à l'élevage et un grand nombre de produits récoltés (avoine, foin, orge, grains mélangés, racines) sont entièrement ou à peu près complètement destinés à la nourriture des animaux. L'importance de l'industrie animale apparaît lorsqu'on compare ses revenus à ceux de l'agriculture proprement dite: l'élevage rapporte à peu près le double des revenus des grandes cultures. Dans toutes les localités du comté, on pratique l'élevage domestique des bovins, des ovins, des porcs, des chevaux et des volailles, en proportions variables. C'est ce que nous examinerons maintenant.

1) Chevaux

Le comté de Matane renferme en 1936 environ 2,950 chevaux, soit une augmentation de 15% par rapport à 1931. Chaque cultivateur possède donc 2 chevaux en moyenne. On les emploie aux travaux de la ferme et aux chantiers. Les cultivateurs doivent chaque année importer des chevaux de l'Ouest et d'Ontario, par l'intermédiaire de commerçants. Il s'agit de sujets croisés, — canadiens, belges et percherons, — qui sont plus ou moins médiocres et qu'on achète à prix fort.

L'élevage local est à peu près inexistant, sauf dans une couple de municipalités où on garde des reproducteurs de qualité. Pourtant on devrait encourager cet élevage pour parer aux besoins des cultivateurs, et pour fournir les chantiers qui constituent une forte demande. On estime que cet élevage serait très rémunérateur.

2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprenait en 1931 environ 5,455 vaches laitières, et 7,414 autres bovins incluant taureaux, veaux et bouvillons de boucherie. Ces chiffres ont peu varié depuis, sauf pour les vaches laitières qui accusent en 1936 une augmentation d'environ 700 sujets, soit de 12.8 p. c. Les races élevées comportent avant tout le type Ayrshire, puis le Holstein et le Canadien; ce sont pour la plupart des sujets croisés de qualité médiocre.

La majorité des veaux élevés sont vendus comme veaux d'herbe ou de lait, à l'âge de quelques mois, et comme bouvillons de boucherie à l'âge d'un an. Les bœufs et les vaches destinés à l'abattage, estime-t-on, donnent une viande médiocre. La vente des bovins, vivants ou abattus, se fait surtout aux commerçants locaux, et quelquefois à des commerçants de passage. Elle rapporte des revenus qui varient, selon les localités, depuis \$15 jusqu'à \$90 par cultivateur; la moyenne du comté se fixe à quelque \$30 par ferme, ce qui n'est pas considérable.

L'établissement d'un abattoir coopératif destiné à la préparation des viandes et à l'utilisation des sous-produits de l'abattage, serait bien vu de la majorité des cultivateurs. Actuellement, la Côte Nord importe de Montréal des quantités énormes de viandes de toutes sortes. Si la Côte Sud organisait sa production en fonction de ce marché, elle pourrait lui fournir une partie de ces achats.

Mais c'est surtout l'industrie laitière qui rapporte le gros des revenus de la production animale. En 1936, les revenus de cette industrie varient de \$120 à \$210 à l'ouest de Matane, et de \$22 à \$75 seulement dans la partie orientale du comté. On voit encore ici la profonde distinction qui s'établit entre les vraies localités agricoles et celles qui le sont à moitié. Mais il faut aussi tenir compte de la répartition inégale des beurreries; celles-ci sont toutes situées, sauf deux fabriques, à l'ouest de Matane. On s'explique encore un écart aussi marqué entre les deux régions du comté par le relief qui, à l'est de Matane, s'accroît et laisse peu de place aux prairies naturelles.

Les cultivateurs du comté de Matane vendent leur lait en nature dans leurs localités respectives, ou le portent aux fabriques de beurre et de fromage. En 1937, le comté renferme 6 beurreries, 2 fromageries, et 1 poste d'écémage dont la production totale atteint 276,000 lbs de beurre et 46,000 lbs de fromage.

<i>Établissements</i>	<i>Municipalités</i>
Joachim Chamberland.....	Baie-des-Sables
Léopold Jean.....	St-Ulric
Alphonse Durette.....	St-Ulric
Coopérative Agricole de St-Luc.....	St-Luc
Coopérative Agricole de Matane.....	Matane
Société de Fabrication de Fromage (Jean Durette).....	Matane
Jos. Tremblay.....	Ste-Félicité
Syndicat de Beurrerie (1).....	Ste-Félicité
Aurèle Gagnon.....	St-Adelme

(1) Poste d'écémage dont la production (13,000 lbs) est comprise dans celle de la Coopérative Agricole de Matane.

La Coopérative Agricole de Matane fait un commerce considérable de denrées agricoles avec la Côte Nord; en ce qui concerne les produits laitiers, elle réunit une bonne partie de la production de la région, et l'expédie sur ce marché. Elle joue donc le rôle d'intermédiaire entre les petits fabricants du comté et les grands centres de consommation. Cette fonction commerciale lui attribue une importance que n'ont pas les autres établissements, et lui permet d'entrevoir de rapides développements.

Mais pour cela, la production laitière devra s'accroître dans le comté afin d'assurer à cette entreprise la régularité de ses approvisionnements. Or, on estime qu'en raison de la qualité inférieure des troupeaux laitiers, les rendements des vaches ne dépassent pas 3,000 livres de lait, par année. Trois moyens, qui sont d'impérieuses réformes à tenter, se présentent pour relever ce rendement laitier: d'abord la présence de reproducteurs mâles pur sang à la tête des troupeaux, puis la sélection des sujets par le contrôle laitier, et enfin une meilleure alimentation des vaches. Le problème de l'alimentation importe beaucoup; il

exige la pratique des pâturages permanents fertilisés, et l'emploi de meilleurs fourrages durant l'hiver; c'est le plus sûr moyen de prolonger la période de lactation.

3) Porcs

Le nombre de porcs n'a pas varié depuis 1931; on en compte environ 7,435 en 1936, soit un peu plus de 5 sujets par cultivateur. On élève surtout le Yorkshire et le Chester White, à bacon ou à lard, qui donne une viande appréciée.

Cet élevage étroitement lié à l'industrie laitière dont les sous-produits servent à l'alimentation des porcs, procure des revenus qui varient depuis \$20 jusqu'à \$140 par cultivateur, alors que la moyenne pondérée du comté s'établit à \$45 environ. C'est donc une industrie animale qu'il importe de développer graduellement. On estime que le type Yorkshire à bacon est celui qui répond le mieux à la demande du marché. Celui-ci est toujours la Côte Nord, dont les chantiers doivent s'approvisionner de viandes fraîches.

4) Moutons

En 1936, on relève environ 19,700 moutons dans le comté de Matane, soit une augmentation de près de 2.8 p. c. par rapport à 1931. Chaque cultivateur élève donc en moyenne une quinzaine de moutons, dont le Leicester et le Shropshire sont les deux races les plus populaires. Les localités où cet élevage est le plus pratiqué comprennent St-Octave-de-Métis, Baie-des-Sables, Ste-Félicité, et la région de Matane et de St-Ulric. Chose paradoxale, on observe que les municipalités de St-Léandre, St-Luc, St-Adelme et Dalibaire, qui renferment des terrains accidentés propres à l'élevage ovin, sont précisément celles qui s'y adonnent le moins.

Pourtant les marchés de vente ne manquent ni pour la chair, ni pour la laine. On prétend cependant que les ravages causés dans les troupeaux par les vers intestinaux, et les déprédations des chiens, constituent deux obstacles qui paralysent tout développement de cet élevage.

Les revenus que cette industrie animale rapporte ne sont pas élevés: ils dépassent rarement \$30 par ferme. Cependant le comté de Matane est susceptible de devenir une grande région d'élevage ovin. Les terrains montagneux et les sols qui ne conviennent pas à la culture des céréales, devraient être livrés à ce genre d'exploitation. De plus, on estime que les agneaux produits à cet endroit de la province sont de qualité supérieure lorsqu'on s'occupe activement de cet élevage. La vente en coopération, qui se pratique couramment, fait réaliser aux cultivateurs des profits appréciables. La demande locale pour la laine est également bonne, surtout depuis que la pratique de l'industrie artisanale tend à se généraliser. Enfin, le grand débouché de la Côte Nord assure aux cultivateurs une demande à peu près constante pour la chair des moutons.

5) Volailles

Depuis 1931, les troupeaux ont augmenté d'environ 6 p. c. dans le comté de Matane, et donnent en 1936 quelque 48,000 poules et poulets, et 600 autres volailles. Chaque cultivateur élève donc en moyenne 36 animaux de basse-cour,

dont une partie est engraisnée pour la vente. Les revenus provenant de l'aviculture ne sont pas considérables: la moyenne du comté donne à peine \$20 par ferme.

Les cultivateurs de Matane devraient davantage s'adonner à cet élevage, car le marché local et celui de la Côte Nord permettent d'écouler aisément, et à bon prix, les produits de l'aviculture. Mais les connaissances techniques manquent presque partout, et les aviculteurs s'en tiennent toujours à des méthodes routinières qui ne sont pas près de favoriser le développement de cette industrie animale. En outre, le comté ne possède pas (été 1937) de couvoir coopératif, ce qui est un obstacle aux progrès de l'aviculture.

C — PRODUCTEURS SPÉCIALISÉS

Dans plusieurs municipalités du comté, on rencontre quelques éleveurs d'animaux à fourrures, des producteurs de graines de semences et de pommes de terre classifiées, des apiculteurs, des éleveurs d'animaux de race, etc. Il s'agit, dans chacun des cas, de spécialités jointes à l'agriculture générale. Aucun cultivateur, ou peu s'en faut, ne pratique une spécialité agricole quelconque sans qu'elle soit greffée sur la production générale de la ferme. Chacun de ces producteurs spécialisés ajoute un revenu additionnel à celui de son exploitation.

D — REVENUS FORESTIERS

L'industrie forestière, — nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, — constitue dans le comté de Matane une activité complémentaire de l'agriculture. Durant l'automne et l'hiver, au moment où les fermes chôment, les cultivateurs se dirigent en masse vers les chantiers où ils s'engagent comme bûcherons. Cette occupation saisonnière, qui dure en moyenne quatre mois, procure des revenus considérables, à peu près les seuls que touchent les paysans pendant ce temps de l'année. Répartis sur l'ensemble du comté, ils représentent en moyenne \$121 par famille, ce qui est fort appréciable. Mais en réalité ce chiffre est beaucoup plus élevé, car on compte cinq municipalités situées à l'ouest de St-Ulric où ces revenus sont nuls ou insignifiants. Dans les autres localités du comté, ils varient depuis \$100 jusqu'à \$280 à St-Léandre.

C'est noter l'importance capitale des chantiers dans les revenus-argent de la ferme. Mais trop souvent les cultivateurs négligent les derniers travaux de la terre pour gagner les grandes régions de coupe, ce qui a généralement pour effet de diminuer les revenus de la ferme. L'industrie forestière est certes indispensable aux cultivateurs de Matane; mais encore ne doit-elle pas empiéter trop sur l'agriculture. Elle doit la compléter, et non lui faire concurrence.

En dehors du travail proprement dit aux chantiers, les cultivateurs coupent aussi sur leurs terres du bois de sciage, de chauffage et à pâte, qu'ils destinent presque entièrement à la vente. Celle-ci se fait soit aux scieries locales, soit à des intermédiaires engagés dans le commerce du bois; dans ce dernier cas, il arrive souvent que les cultivateurs fassent scier leur bois auparavant, puis le livrent aux commerçants. Cette forme d'exploitation forestière, moins importante que celle des chantiers, constitue tout de même un appoint de revenu qui varie de

\$15 à Métis-sur-Mer jusqu'à \$150 à Dalibaire, alors que la moyenne du comté s'établit à quelque \$80.

Ces deux formes d'industrie forestière contribuent dans une proportion de 32.4 p. c. au total des revenus en argent de la ferme. C'est donc une source de revenus qu'il importe de ne pas négliger. Mais on ferait bien d'adapter opportunément ce genre d'occupation aux conditions agricoles de la ferme, de façon à lui restituer son véritable caractère, qui est de servir de complément saisonnier à l'agriculture.

E — AUTRES OCCUPATIONS

D'autres occupations, auxquelles se livrent un petit nombre de cultivateurs, procurent à la ferme de faibles revenus additionnels. Ces modes d'activité secondaire comprennent la pêche, la voirie et l'artisanat à domicile.

La pêche est une ressource qui a presque disparu dans le comté de Matane. On rencontre encore cependant quelques cultivateurs à Ste-Félicité, Dalibaire et Romieu-ouest qui se livrent à cette industrie à titre d'occupation secondaire. Mais dans l'ensemble du comté, les revenus que rapporte la pêche sont quasi nuls.

Les travaux de voirie emploient surtout des journaliers. Mais il arrive souvent que des cultivateurs, pressés de toucher des revenus, s'embauchent à ces travaux pendant quelque temps. C'est le cas de certains agriculteurs de Matane, de St-Léandre et de St-Adelme qui ont ainsi réalisé en 1937 des revenus variant de \$15 (Matane) à \$129 (St-Adelme). Mais répartis sur l'ensemble du comté, ces revenus ne représentent plus que \$17 environ par ferme.

Enfin, l'artisanat à domicile, pratiqué par un grand nombre de cultivateurs, constitue par la vente un léger appoint au revenu familial. Dans cinq municipalités où les cultivateurs travaillent en vue du marché, cette occupation rapporte de \$5 à \$10 par ferme. C'est là peu de chose, et la moyenne du comté est encore plus faible, soit de \$4. Mais il ne faudrait pas conclure de là que la valeur de la production est peu élevée, car la grosse partie des travaux d'arts domestiques est destinée aux besoins de la famille.

F — REVENUS MOYENS DE LA FERME

Si nous réunissons par municipalités, en un tableau récapitulatif (page 45), les diverses sources de revenus en argent que les cultivateurs du comté de Matane exploitent, nous obtiendrons pour l'ensemble des fermes des moyennes approximatives qui traduisent la situation pour l'année 1936-37. Ces moyennes, qui s'appliquent à la généralité des cultivateurs, ne doivent pas être interprétées comme des statistiques, mais bien comme des tendances qui attribuent à chaque source de revenus son importance relative.

Nous avons établi, pour l'ensemble des municipalités du comté, deux sortes de moyennes générales: une moyenne arithmétique qui ne tient compte que du nombre des localités, et une moyenne pondérée qui attribue en plus au nombre des cultivateurs la valeur d'une fréquence. Cette dernière moyenne est indiscutablement la meilleure, car elle traduit plus justement la situation et tempère les cas trop particuliers qui pourraient fausser la vue d'ensemble.

REVENUS MOYENS DE LA FERME DANS LE COMTÉ DE MATANE — ANNÉE 1936 - 1937

MUNICIPALITÉS	Grandes cultures	Industrie laitière	Vente des bovins	Porcs	Moutons	Aviculture	Chantiers	Coupe du bois	Industrie domestique	Divers (voirie) (primes)	Total	Nombre de cultivateurs
Priceville.....	225	210	90	140	30	30	725	5
St-Octave-de-Métis.....	257	155	40	80	30	30	33	50	5	680	118
Grand-Métis	214	150	45	60	20	30	25	50	6	600	63
Metis-Beach.....	240	150	70	50	20	15	545	25
Baie-des-Sables	360	125	35	55	40	20	70	75	10	790	170
St-Ulric	180	120	40	50	30	20	140	100	5	680	140
St-Jérôme-de-Matane	155	190	30	60	35	35	100	100	15	720	200
St-Léandre.....	110	60	30	30	30	10	280	50	60	660	75
St-Luc	82	75	15	27	15	1	160	85	460	100
St-Adelme.....	120	50	35	25	15	1	120	80	129	575	125
Ste-Félicité.....	85	75	20	30	21	20	175	80	10	516	210
Dalibaire.....	118	22	20	20	15	6	160	150	511	80
Romieu-Ouest.....	105	42	25	45	15	5	150	40	427	38
Moyenne arithmétique pour l'ensemble du comté.....	173.15	109.54	38.07	51.70	22.77	17.54	108.70	67.30	2.77	15.70	606.84	1,349
Moyenne pondérée pour l'ensemble du comté.....	171.20	108.20	31.26	45.37	25.76	18.62	121.73	80.61	4.05	17.10	623.90	

Si nous réunissons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent de la ferme, dans le comté de Matane, nous obtenons pour l'ensemble des cultivateurs les chiffres suivants:

	<i>Revenus</i>	<i>Pourcentage du revenu total</i>
Grandes cultures	\$ 171.20	27.4%
Industrie laitière	108.20	17.3%
Industrie animale	121.01	19.4%
(bovins, porcs, moutons, aviculture)		
Industrie forestière	202.34	32.4%
Industrie domestique	4.05	0.7%
Autres revenus (voirie, prime)	17.10	2.8%
	\$ 623.90	100%

Pour obtenir le revenu brut de la ferme, il faudrait ajouter à ce chiffre la valeur moyenne des produits agricoles que la famille consomme dans l'année. Nous aurions probablement ainsi un revenu total qui oscillerait entre \$1,000 et \$1,100, ce qui permet à la généralité des cultivateurs de vivre convenablement. Mais l'économie annuelle réalisée sur ce revenu agricole doit être bien mince quand on connaît les lourdes obligations qui grèvent la plupart des paysans: familles nombreuses à entretenir, hypothèques à éteindre, outillage agricole à renouveler, améliorations de la ferme et du cheptel, etc. Le revenu-argent moyen de \$623 ne suffit pas alors à satisfaire toutes ces nécessités de la vie courante. C'est pourquoi les réformes agraires que nous avons proposées s'imposent dans le comté de Matane, si on veut relever sensiblement le revenu moyen des fermes. C'est une œuvre de longue haleine, à laquelle il ferait bon de songer au plus tôt.

G — MARCHÉS

Les cultivateurs du comté de Matane écoulent leurs produits sur les marchés locaux, principalement ceux des centres urbains de Matane et de Priceville, puis celui de Métis-sur-Mer où l'industrie hôtelière est un excellent débouché pour les produits maraîchers. À l'extérieur du comté, c'est la région de la Côte Nord qui constitue le meilleur client de Matane; ce marché qu'on commence à peine d'exploiter, est susceptible de devenir le grand déversoir des produits agricoles de Matane. Enfin les deux grandes villes de Montréal et de Québec sont des centres de consommation où les cultivateurs réussissent à vendre leurs pommes de terre, et les sociétés coopératives une partie de leur production de beurre et de fromage.

H — ACHATS DES MUNICIPALITÉS

Dans toutes les localités du comté, les cultivateurs s'approvisionnent au dehors d'articles et de denrées qu'on ne trouve pas sur place en quantité suffisante. Les articles destinés à la ferme comprennent surtout les engrais chimiques et les moulées alimentaires, puis la ficelle d'engerbage, le fil barbelé, la tôle, les insecticides et les fongicides. Ces achats se font chez les commerçants de chaque lo-

calité, ou se pratiquent en coopération par l'intermédiaire d'agents commerciaux. Ces derniers sont la plupart du temps des sociétés coopératives agricoles.

Puis les denrées destinées à l'alimentation ou au vêtement comportent d'abord la farine et les viandes, dont le volume total est considérable, ensuite le beurre, les fruits, le cuir, les étoffes et les flanelles. Dans plusieurs endroits, les cultivateurs achètent de l'extérieur des graines de semence (avoine, orge et blé surtout).

Nous ignorons le volume global de ces importations. Mais nous sommes en mesure d'affirmer que ces achats au dehors pourraient provenir de la production locale dans une proportion d'au moins 30 à 40%. Tout ce qui regarde l'alimentation, farine, viandes, conserves de légumes, etc., devrait être produit localement. Ce serait un moyen pour les cultivateurs de faire circuler leur argent parmi eux.

I — SOCIÉTÉS AGRICOLES

Du point de vue des associations agricoles, le comté de Matane est assez bien pourvu puisqu'il est doté, dans presque chaque localité, d'un Cercle Agricole, d'un Cercle de l'U.C.C. et d'un Cercle de Fermières. On relève en plus deux sociétés coopératives, trois caisses populaires, une Société d'Agriculture, et quelques cercles de jeunes agriculteurs et de jeunes éleveurs.

Le rôle économique des caisses populaires et des sociétés coopératives est cependant à noter. En 1935, le comté de Matane renferme trois caisses populaires, — celles de St-Ulric, de Matane et de Ste-Félicité, — qui groupent 403 sociétaires, reçoivent les économies de 537 déposants et font des avances de fonds à 196 emprunteurs. Le capital-actions de ces trois entreprises, souscrit et payé, s'élève à \$32,317.41. Les deux sociétés de Matane et de St-Ulric, fondées respectivement en 1911 et en 1909, sont beaucoup plus importantes que celle de Ste-Félicité qui n'existe que depuis 1934. En 1935, ces trois entreprises ont effectué des prêts qui se chiffrent par \$41,369: c'est dire le rôle important qu'elles jouent à l'égard des cultivateurs, qui ont besoin d'avances sur leurs récoltes et sur les produits de l'élevage.

Quant aux sociétés coopératives, le comté de Matane n'en renferme plus que deux, celles de Matane et de St-Luc; la coopérative de St-Octave a cessé ses opérations il y a quelques années. En 1935, ces deux sociétés comptent 121 membres qui ont souscrit un capital-actions de \$6,150, dont \$2,473 sont payés. La coopérative agricole de Matane fabrique du beurre et fait le commerce des pommes de terre; en 1935, ses achats se sont élevés à \$59,644.91 alors que ses ventes ont atteint \$66,311.88, laissant donc un profit brut de \$6,666.97. La coopérative de St-Luc est une fabrique de beurre qui a acheté \$5,138.62 de matières premières en 1935, et qui les a revendues \$6,248.32 réalisant ainsi un bénéfice de \$1,109.70. Ces deux organismes constituent pour les cultivateurs qui en sont membres de précieux auxiliaires qui leur permettent de vendre leurs produits plus facilement et à meilleur compte. On estime que la méthode coopérative devrait se généraliser dans le comté: c'est le moyen le plus efficace pour les agriculteurs de s'emparer des marchés de vente, et de garder pour eux le fruit de leur travail.

CONCLUSION

L'agriculture, dans le comté de Matane, demeure une ferme d'activité économique qui fait vivre la majeure partie de la population. C'est pour cette raison que l'on doit s'intéresser davantage aux problèmes qu'elle a à résoudre. Sans doute les revenus qu'elle dispense pourraient être plus élevés, mais cela ne tient qu'à l'initiative et au travail méthodique des cultivateurs. D'impérieuses réformes agraires, que nous avons proposées au cours de ce rapport, s'imposent tant dans la production végétale que dans l'industrie animale. D'abord, le sol du comté a besoin d'être fertilisé, régénéré, si l'on veut que le rendement des cultures se relève à un niveau plus rémunérateur. D'autre part, certaines productions spécialisées, telles les pommes de terre, devraient faire l'objet d'une étude approfondie. L'industrie animale est susceptible de développements intéressants, à condition toutefois de bien alimenter les troupeaux et de sélectionner les races élevées. Quant à l'industrie forestière, elle doit rester un complément saisonnier de l'agriculture, mais on doit faire en sorte qu'elle s'adapte aux conditions particulières de chaque localité.

La mise en valeur des terres doit porter même sur les étendues actuellement délaissées. Dans presque toutes les municipalités du comté, il existe des coins de terre qui ne sont pas exploités ou qui le sont à moitié. Sur ces terres disponibles, on pourrait établir des fils de cultivateurs, et utiliser ainsi d'une façon plus intensive les superficies non défrichées ou livrées aux pâturages. Remplir d'abord les cadres des municipalités existantes, voilà la formule qui répondrait le mieux aux intérêts de l'agriculture. Rien ne sert de coloniser des régions nouvelles, si les vieilles localités ne sont pas d'abord pleinement mises en valeur. La colonisation doit conserver son caractère original, qui est de prolonger l'agriculture et de servir d'exutoire aux régions surpeuplées ou entièrement exploitées. Est-ce le cas du comté de Matane? C'est précisément ce que nous allons examiner.

2) COLONISATION

Le comté de Matane renferme en 1937 quatre colonies qui groupent une population totale de plus de 1,500 âmes. Elles sont situées dans la partie est du comté, là où l'occupation du sol ne s'est faite, jusque dans ces dernières années, que le long du littoral. La pénétration intérieure a d'abord commencé dans le canton Romieu où s'est fondée en 1932 la colonie St-Paul-des-Capucins. Puis dans le canton Cherbourg-ouest deux colonies établies dans les rangs III et IV Cherbourg-est et Cherbourg-ouest se sont ouverts en 1935. Enfin, la colonie St-René-Goupil occupe, dans le canton Tessier, une partie de la vallée de la rivière Matane, et les rangs VI à XIII; les débuts de cet établissement remontent à quelques années.

Le mouvement actuel de colonisation, dans le comté de Matane, coïncide avec le commencement de la crise. Dès 1931, beaucoup de paysans et de journaliers, qui ne trouvaient plus à s'employer dans leurs localités, ont été obligés de changer de mode de vie. Plusieurs d'entre eux ont préféré émigrer vers les grandes villes, ou vers les nouveaux centres d'industrie forestière, notamment ceux de la Côte Nord. Les autres, qui ne voulaient pas abandonner leur destinée

de paysans, se sont décidés à gagner les territoires non défrichés du comté, là où le sol promet d'être fertile et où la forêt peut être exploitée à profit. C'est ainsi que, depuis 1931, quatre colonies se sont ouvertes dans Matane et se sont progressivement peuplées. Cette poussée de colonisation n'est pas encore terminée, car chaque année de nouveaux colons venus des municipalités environnantes se dirigent vers ces centres de colonisation pour y exploiter un lot. Avec ce renfort additionnel, on estime que la population totale de ces établissements agricoles sera suffisante pour assurer le développement progressif des colonies actuelles.

a) Agriculture

La superficie actuellement défrichée et mise en valeur n'est pas considérable: sur une étendue totale de plus de 28,000 acres livrée à la colonisation, on ne relève que 3,338 acres environ qui soient en cultures ou en pâturages (été 1937). Répartie sur l'ensemble des 271 colons que comprennent les quatre colonies, cette étendue cultivée représente 12.3 acres par lot, ce qui est minime. Mais en réalité, il n'y a que trois établissements, — St-Paul-des-Capucins, Cherbourg-est et St-René-Goupil, — qui soient exploités au point de vue agricole; quant à la colonie Cherbourg-ouest, on commence à peine à y semer un peu d'avoine, de foin, et de pommes de terre. La forêt, qu'on exploite à grand rendement, occupe donc le reste de la superficie totale soit environ 24,697 acres; ce chiffre comprend aussi 308 acres d'abattis.

L'agriculture traverse donc dans les colonies sa première phase, celle du défrichement. Cette année (1937), on estime que la production végétale donnera les résultats suivants (en acres):

	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Pois	Foin	Légumes et pommes de terre	Pâturages
St-Paul-des-Capucins.....	7	74	27	216	14	27
Cherbourg-est.....	20	204	34	14	272	8	34
Cherbourg-ouest.....	16	63	20
St-René-Goupil.....	25	572	75	8	858	35	715
	52	866	136	14	8	1,409	77	776

L'avoine et le foin couvrent donc la quasi-totalité de l'étendue cultivée: les rendements qu'on obtient sont d'ailleurs élevés, soit en moyenne près de 30 boisseaux et 2 tonnes à l'acre respectivement. Les pâturages viennent ensuite: ils ne sont pas très étendus, car les animaux ne sont pas encore nombreux dans les colonies. Les jardins potagers, indispensables à l'alimentation de la famille, comprennent environ 1/3 d'acre par colon: on y cultive surtout des pommes de terre, puis un peu de légumes. Cette agriculture primaire ne rapporte pas encore de gros revenus: seuls les colons de St-Paul-des-Capucins et de St-René-Goupil vendront cette année (1937) un peu de foin et d'avoine. Dans les deux Cherbourg, au contraire, les récoltes ne suffisent pas encore à l'alimentation des animaux.

Du point de vue de la qualité des sols, on observe que les terrains de ces colonies sont de nature silico-argileuse, ou simplement schisteuse. Ce type de sol, que

les colons appellent vulgairement terre jaune, est favorable à la culture, à condition toutefois que la couche arable soit assez épaisse au-dessus du schiste non décomposé, et que l'égouttement des terres ne se fasse pas trop rapidement afin d'éviter un excès de sécheresse. On croit généralement que la culture du trèfle et la pratique des assolements, qui enrichissent le sol en matières organiques, aideraient à conserver l'humidité des terrains.

La production animale n'est pas encore développée dans les colonies. Les animaux ne sont pas nombreux, et les troupeaux commencent seulement à se constituer. Les colons peuvent difficilement se procurer des animaux de ferme, parce que leurs ressources sont limitées; non seulement ils sont incapables de les acheter, mais encore ils ne sont pas en mesure de les nourrir suffisamment. Néanmoins, on relève dans les diverses colonies les troupeaux suivants:

	Chevaux	Vaches	Porcs	Moutons	Poules et poulets	Autres
St-Paul-des-Capucins.....	20	10	30	4	162	5
Cherbourg-est.....	27	12	65	300
Cherbourg-ouest.....	14	5	15	5	200
St-René-Goupil.....	120	115	125	25	1,200
	181	142	235	34	1,862	5

Seule la colonie St-René-Goupil a un cheptel suffisant pour s'alimenter, en grande partie du moins; quelques colons réussissent même à vendre des bovins de boucherie. Dans les colonies, les troupeaux sont peu nombreux.

Comme la production est actuellement bien insuffisante pour nourrir les colonies, celles-ci se procurent au dehors de la farine (165,000 livres annuellement), du beurre (7,000 livres), des viandes (5,000 livres), du saindoux (3,000 livres), des pommes de terre (300 minots), et des haricots (3,000 livres). On importe en outre des moulées alimentaires pour l'engraissement du bétail, et des graines de semence; celles-ci proviennent surtout du gouvernement qui les distribue gratuitement.

On estime que pour permettre au colon de vivre, lui et sa famille, du fruit de la terre sans le supplément de la vente de produits forestiers, il lui faut un jardin potager d'une demi-acre (y compris les pommes de terre), une superficie de 25 acres en grandes cultures, 2 vaches laitières, 5 moutons, 1 cheval, 2 porcs et une vingtaine de poules. Or, ces conditions sont actuellement loin d'être remplies puisque l'étendue en culture ne couvre en moyenne que 12.3 acres par lot, et que les troupeaux commencent à peine à se former.

Mais alors, comment le colon peut-il parvenir à vivre, puisque l'exploitation agricole de son lot ne rapporte presque rien? L'industrie forestière, les travaux de voirie, les primes et les allocations spéciales de l'État, tout cela suffit-il à lui assurer l'entretien de sa famille et la mise en valeur de son lot? C'est ce que nous allons voir.

b) Industrie forestière

Voilà la grande ressource du colon, celle qui lui procure des revenus substantiels et réguliers. Elle comprend les chantiers et le travail aux moulins, puis la coupe du bois de sciage et à pâte sur son lot.

Les chantiers de la région et ceux de la Côte Nord, où les colons se dirigent pendant l'automne et l'hiver, constituent une occupation qui rapporte de \$40. (St-René-Goupil) à \$150. (St-Paul-des-Capucins) en moyenne par colon. C'est à peu près le seul revenu que touche le colon pendant cette période de l'année: aussi lui est-il indispensable.

La coupe du bois de sciage et du bois à pâte, qui constitue l'opération préliminaire du défrichement, est la principale activité du colon pendant les premières années de son établissement. Mais comme ce mode d'exploitation procure des revenus immédiats, le colon est souvent porté à négliger la mise en culture de son lot, dont les résultats en argent sont différés de quelques années. Dans ce cas, l'exploitation forestière devient un fort concurrent de l'agriculture. Cependant, la loi de colonisation qui n'autorise le défrichement que de 5 acres annuellement par colon, est salutaire et propre à réfréner les abus de ce genre.

En 1937, on estime que les colons ont retiré en moyenne de \$60 (St-Paul-des-Capucins) à \$175 (Cherbourg-est et St-René-Goupil) de l'exploitation forestière de leur lot. C'est aux scieries locales qu'ils vendent leur bois. Ainsi la production totale des scieries dans les quatre colonies accuse en 1937 les résultats suivants:

	<i>Sciage</i>	<i>Fuseaux</i>	<i>Lattes</i>	<i>Bardeaux</i>
	<i>P. M. P.</i>	<i>P. M. P.</i>		
St-Paul-des-Capucins	300,000	12,000
Cherbourg-est	700,000	85,000	325,000
Cherbourg-ouest	600,000	400,000
St-René-Goupil	1,150,000	1,400,000
	<u>2,750,000</u>	<u>97,000</u>	<u>325,000</u>	<u>1,800,000</u>

Les quatre colonies réunies renferment 7 scieries, qui emploient 44 colons et 28 journaliers comme ouvriers. Ces établissements fonctionnent quelques mois par année, surtout au printemps et à l'été.

À ce taux de production, on estime que les réserves forestières comprises dans le voisinage des colonies permettront aux scieries de s'approvisionner régulièrement pendant une dizaine d'années, sauf dans la colonie Cherbourg-est où l'incendie de 1935 a dévasté une partie de la forêt. Lorsque les moulins auront fini de fonctionner à plein rendement, les colons devront être en mesure de combler la disparition de cette source de revenus par l'exploitation agricole de leur lot.

c) **Travaux de voirie**

L'ouverture de chemins nouveaux est indispensable dans chaque colonie pour la faire communiquer avec les centres les plus rapprochés. La confection des routes, qui ne dure que quelques années, distribue du travail à la majorité des colons; ceux-ci en profitent largement, même si cela nuit à l'exploitation agricole de leurs lots. En 1937, cette source de revenus a procuré de \$75 (Cherbourg-ouest) à \$125 (St-Paul-des-Capucins) en moyenne par colon. C'est donc un appoint précieux, mais temporaire.

d) **Primes et allocations spéciales**

L'État accorde aux colons, pour les encourager à défricher et à cultiver la terre, des primes nombreuses qui varient, en 1937, de \$40 à \$43 par colon, sauf dans St-René-Goupil où elles atteignent environ \$90. Les colons de Cherbourg-ouest, moins bien partagés qu'ailleurs, ont reçu en outre des allocations spéciales qu'on évalue à \$60 en moyenne par colon. Cette assistance de l'État stimule le travail et l'initiative des colons, qui voient leurs efforts récompensés. On suggère que les primes devraient être payées plus régulièrement aux colons, afin de leur permettre d'employer au défrichement la grosse partie de leur temps. Si les primes leur étaient régulièrement versées, ils pourraient s'abstenir de recourir à la coupe du bois, et pendant ce temps avancer la culture sur leurs lots.

Revenus moyens des colons

Si nous groupons, pour chaque colonie, les diverses sources de revenus dont disposent les colons pour vivre, nous établissons le tableau suivant qui donne la situation de 1937.

	Foin et avoine	Vente de bovins	Coupe du bois sur lots	Chan- tiers	Voirie	Primes	Alloca- tions spéciales	Total
St-Paul-des-Capucins	140	60	150	125	43	\$ 518
Cherbourg-est	175	100	100	43	\$ 418
Cherbourg-ouest.....	100	50	75	40	60	\$ 325
St-René-Goupil.....	8	8	175	40	100	90	\$ 421

Voilà en moyenne les revenus en argent que touche le colon durant l'année. Comme la terre ne fournit pas grand'chose actuellement, on estime que ce revenu est insuffisant pour permettre au colon de vivre convenablement et pour assurer la viabilité de son exploitation. Le revenu minimum qu'il lui faudrait dans ces conditions varie depuis \$600 jusqu'à \$750. Cette situation est encore loin d'être réalisée.

Le problème qui se pose est celui de faire vivre le colon, en attendant que la terre puisse rapporter suffisamment pour satisfaire ses besoins essentiels. C'est avant tout une question de temps, de ténacité et de labeur. Pour plusieurs années encore, le succès de la colonisation dans le comté de Matane repose en grande partie sur la régularité des revenus que procure l'industrie forestière. Le défrichement des lots se poursuivra graduellement et les colons pourront se livrer à l'agriculture: alors seulement la terre rémunèrera le patient travail de longues années.

Aux quatre établissements actuels doit se limiter, pour l'instant du moins, le mouvement de la colonisation dans le comté de Matane. Avant d'ouvrir de nouvelles colonies, qui auraient peu de chances de survie, il importe de bien exploiter celles qui existent déjà, lesquelles suffisent amplement à absorber l'élément de la population qui tente d'émigrer chaque année. La colonisation agricole, qui est l'objet même de la colonisation forestière, est de nature à utiliser le labeur des meilleures volontés. Beaucoup de progrès restent à accomplir: c'est l'œuvre d'une constante persévérance et d'un travail acharné. On propose à cette fin de mettre à la disposition des colons un agronome qui puisse les orienter et les diriger dès les débuts de l'exploitation agricole. Puis on suggère avec raison de surveiller le commerce du bois entre les colons et les scieries: il s'agit d'une ressource vitale pour le colon, lequel doit recevoir au moins le prix du marché.

3) PÊCHERIES

L'industrie de la pêche n'occupe pas une place importante dans la vie économique du comté de Matane. Sauf quelques rares exceptions, elle ne constitue nulle part l'occupation principale de ses habitants. Selon les dernières statistiques fédérales (1936), le comté renferme à peine 300 hommes qui se livrent occasionnellement à cette industrie: ce sont pour la plupart des journaliers et des cultivateurs qui considèrent la pêche comme une activité secondaire et peu rémunératrice. Ainsi, on compte un pêcheur à Métis-sur-Mer, quelques-uns à Baie-des-Sables et à St-Ulric, plusieurs journaliers à Matane qui pêchent surtout l'éperlan, une dizaine de cultivateurs à Dalibaire et cinq ou six à Romieu. À mesure que l'on se dirige vers l'Ouest, cette industrie a généralement tendance à décliner.

Cette situation s'explique aisément du fait que l'agriculture et l'industrie forestière réalisent dans le comté des progrès qui relèguent les pêcheurs au dernier rang de l'activité économique.

Dans l'ensemble de la Gaspésie, les pêcheries de Matane accusent un volume très faible, que l'on estime de l'ordre de 2 p. c. environ. Le tableau suivant indique la répartition du volume moyen des prises annuelles pour la période de 1930 à 1935 inclusivement.

POISSONS	MATANE	GASPÉ-N.	GASPÉ-S.	BONAVENTURE
	qtx	qtx	qtx	qtx
Morue.....	763	68,030	198,968	32,915
Hareng	7,130	26,978	49,330	47,935
Saumon.....	948	499	1,344	3,212
Maquereau.....	244	150	628
Homard	1,937	1,497
Éperlan	396	813	3,649
% du total.....	9,237	95,751	252,542	89,836
	2%	21½%	56½%	20%

Si nous considérons maintenant le volume et la valeur de la production du comté de Matane, et ceux du comté de Rimouski, nous observons que ce dernier

l'emporte de beaucoup sur l'autre. Les chiffres suivants, qui sont une moyenne des années 1930 à 1935 inclusivement, montrent bien les écarts qui s'établissent entre Matane et Rimouski, quoique ces deux comtés soient situés sur la même côte et dans la même région de pêche.

POISSONS	QUANTITÉ		VALEUR	
	MATANE	RIMOUSKI	MATANE	RIMOUSKI
	qtx	qtx	qtx	qtx
Morue.....	763	4,151	1,150	26,100
Hareng.....	7,130	8,430	6,000	42,142
Saumon.....	948	589	9,849	7,584
Éperlan.....	396	2,370
	9,237	13,170	19,369	75,826

Ce tableau indique clairement que le marché de Rimouski commande des prix très élevés par rapport à celui de Matane. Quoique le volume des prises dans Rimouski ne dépasse celui de Matane que de 40 p. c. environ, les prix courants sont quasi le quadruple de ceux de Matane. C'est ce que montre le tableau suivant:

PRIX DU QUINTAL

<i>Poissons</i>	<i>Matane</i>	<i>Rimouski</i>
Morue	\$ 1.50	\$ 6.28
Hareng	0.84	5.00
Saumon	10.39	12.87
Éperlan	5.98

À quoi faut-il attribuer ces écarts considérables dans les prix, surtout dans ceux de la morue et du hareng? Bien que Rimouski soit situé plus près des marchés et que ces pêcheurs puissent plus aisément vendre leur production à l'état frais, peut-être même directement au consommateur, on s'explique mal d'aussi grandes différences de prix.

La production est extrêmement variable dans le comté de Matane. Mais dans l'ensemble, on note une augmentation à peu près constante depuis 1930. Cela est dû en partie au relèvement des prix sur le marché. Voyons comment se comporte la production de chaque espèce de poisson durant cette période.

MORUE

La production de la morue est faible dans Matane, si on la compare avec celle des comtés environnants. La moyenne 1930-35 donne pour Matane un total de 763 quintaux, ce qui est infime en regard de Gaspé-Nord (68,030), Gaspé-Sud (198,968) et Rimouski (4,151). Mais, ce qui plus est, la morue ne représente que 8.3 p. c. du poisson pris sur les côtes du comté et seulement 5.9 p. c. de la valeur totale. Remarquons cependant que la production s'oriente à la hausse depuis 1930.

Le tableau suivant montre l'état de la production et la mise en vente de la morue pour la période 1930-36:

ANNÉES	PRODUCTION		MISE EN VENTE							
	Qté (qtx)	Val. (\$)	Fraîche		Verte salée		Filets 1.		Huile 1.	
			Qté (qtx)	Val. (\$)	Qté (qtx)	Val. (\$)	Qté (qtx)	Val. (\$)	Qté (gals)	Val. (\$)
1930.....	20	80	20	80
1931.....	80	200	80	200
1932.....	360	540	150	225	105	315
1933.....	385	480	20	80	183	549
1934.....	2,002	3,003	530	1,060	736	2,208	18	192	500	125
1935.....	1,734	2,601	620	1,280
1936.....	627	940	403	756	70	210	28	280

Les deux meilleures années sont donc 1934 et 1935; mais 1936 accuse un recul considérable, ce qui montre bien l'instabilité de la production de la morue.

HARENG

C'est le poisson qui s'est pris en plus grande quantité dans Matane durant les dernières années. Mais s'il arrive en tête pour le volume, il est dépassé par le saumon pour la valeur. Dans tous les cas, il a rapporté aux pêcheurs presque six fois plus que la morue.

Les prix du hareng frais, durant la période 1930-35, ont varié de 50 cents à \$2. le quintal, la moyenne s'établissant à \$1.14; en 1936, le prix se fixe à \$1.50. Ces prix, qui sont ceux du hareng frais, sont à rapprocher d'un prix moyen de \$5. le quintal pour le hareng de toute catégorie vendu dans Rimouski.

On remarque que la production du hareng mariné tend à augmenter; on note aussi que l'utilisation du hareng comme engrais semble se propager.

ANNÉES	Production		MISE EN VENTE									
	Quantité	Valeur	Frais		Fumé		Mariné		Boëtte		Engrais	
			Qté	Val.	Qté	Val.	Qté	Val.	Qté	Val.	Qté	Val.
(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(lbs)	(\$)	(lbs)	(\$)	(lbs)	(\$)	
1930.....	2,637	5,274	1,211	2,422	110	330	402	3,216
1931.....	3,238	4,857	1,503	3,006	110	330	505	3,535
1932.....	5,489	5,489	2,847	5,694	277	831	696	4,872
1933.....	9,385	9,385	5,316	5,316	551	2,755	789	3,945	300	450
1934.....	7,828	3,914	4,844	2,422	275	1,375	424	2,120	256	339	325	487
1935.....	14,200	7,100	6,000	6,000	355	1,420	490	2,470	110	110	2,900	1,450
1936.....	7,844	3,922	2,313	3,477	20	60	810	4,070	177	88	1,345	672

SAUMON

C'est le poisson qui rapporte les plus beaux revenus dans Matane. Les prix ne sont que légèrement inférieurs à ceux de Rimouski: respectivement de \$10.39 et \$12.87 le quintal pour la période 1930-1935, et \$12 et \$14 en 1936.

<i>Années</i>	<i>Quantité</i>	<i>Valeur</i>
	(qtx)	(\$)
1930.....	292	4,088
1931.....	4,262	42,620
1932.....	351	2,808
1933.....	159	1,590
1934.....	208	2,080
1935.....	415	5,910
1936.....	160	1,920

L'année 1931 a été exceptionnelle. Depuis cette date, la production se stabilise entre 150 et 300 quintaux, ce qui n'est pas considérable.

ÉPERLAN

Le prix moyen de vente de ce poisson, de 1930 à 1935, a été de \$5.98 le quintal: après le saumon, c'est l'espèce la plus chère qui se prend dans le comté. La quantité n'est pas considérable, mais elle augmente sensiblement surtout depuis 1935.

<i>Années</i>	<i>Quantité</i>	<i>Valeur</i>
	(qtx)	(\$)
1930.....	150	1,500
1931.....	190	1,330
1932.....	125	500
1933.....	300	1,200
1934.....	450	2,700
1935.....	1,165	6,990
1936.....	1,525	6,100

AUTRES POISSONS

Dans le comté, il se prend un peu de flétan: 30 quintaux valant \$150 en 1936; puis des sardines pour une valeur de \$170 (85 barils). C'est peu de chose dans l'ensemble.

Le tableau suivant indique, pour les années 1930, 1935 et 1936, le volume des prises et la valeur totale pour le comté: on constate ainsi les variations des prises et la mobilité des prix.

POISSONS	1930		1935		1936	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)	(qtx)	(\$)
Morue.....	20	80	1,734	2,601	627	940
Flétan	15	150	75	375	30	150
Hareng	2,637	5,274	14,200	7,100	7,844	3,922
Saumon	10	30
Maquereau.....	292	4,088	415	3,735	160	1,920
Alose.....	20	160
Éperlan	150	1,500	1,165	6,990	1,525	6,100
	3,114	11,092	17,619	20,991	10,186	13,032
	Barils		Barils		Barils	
	15	45	60	120	85	170
	630	630
	645		60		85	
VALEUR TOTALE :		\$11,767		\$21,111		\$13,302

Les pêcheries ne constituent donc pas une industrie importante, si l'on en juge par la valeur de la production. Dans l'ensemble de la vie économique du comté, c'est une activité très secondaire qui dispense peu de revenus.

Si l'on considère les capitaux investis dans l'organisation de la pêche, on constate qu'ils ne sont pas l'indice d'un grand comté producteur. En 1936, ils atteignent un montant de \$31,870, dont les deux articles les plus importants sont les filets à mailles (15,000) et les barques de pêche (13,340). On relève, en plus, une vingtaine de glaciers que l'on évalue à quelque \$2,000.

Le comté de Matane compte un seul établissement de préparation du poisson. La Cie de Transport du Poisson de Gaspé, Ltée., possède dans la ville de Matane un entrepôt frigorifique dont la capacité d'emmagasinage atteint 1,500,000 lbs de poisson. Cette entreprise achète la production des pêcheurs depuis Rivière-Madeleine jusqu'à Matane; elle exploite aussi un petit entrepôt à Grande-Vallée, qui dessert les postes de pêche compris entre cette localité et St-Yvon. La compagnie nolise des camions frigorifiques qui transportent le poisson à Matane où il est traité. La préparation des filets de morue est une spécialité de cette entreprise. Celle-ci a traité 255,000 lbs de poisson en 1936; on espère toucher 1,000,000 lbs cette année (1937).

On estime que le commerce de cette entreprise stimulera l'activité des pêcheurs du comté et leur fera peut-être considérer la pêche comme une industrie saisonnière qui vaut la peine d'être exploitée. La Cie de Transport du Poisson de Gaspé, Ltée, qui cherche des débouchés possibles sur les marchés extérieurs peut donc jouer, vis-à-vis la population du littoral du comté, un rôle qui déborde ses cadres commerciaux. C'est l'exemple-type d'une entreprise qui peut raviver une industrie en voie de disparition.

4) INDUSTRIES

a) FORÊTS

La forêt est la seule grande ressource industrielle du comté, dont vit une bonne partie de la population. Dans tous les petits centres, on rencontre des scieries qui débitent du bois de sciage, et qui emploient bon nombre de journaliers; dans les colonies de l'arrière-pays, l'exploitation forestière est la première source de revenus qui attire le colon; enfin, dans deux agglomérations urbaines, Matane et Priceville, cette industrie constitue l'occupation principale des habitants.

Du point de vue de la production, du nombre d'ouvriers employés aux scieries et des capitaux engagés, l'industrie forestière est, dans Matane, une forme d'activité économique aussi fondamentale que l'agriculture. Cette industrie est avant tout une occupation saisonnière, puisque les établissements fonctionnent quelques mois par année, surtout pendant l'été. La main-d'œuvre qu'ils emploient est formée de journaliers, type nouveau d'ouvriers industriels, qui, l'hiver venu, travaillent aux chantiers, seconde forme d'activité forestière. Dans la région, il y a peu de chantiers qui se pratiquent; mais, dans les réserves forestières de la Price Bros. et de la Hammermill Paper Co., puis sur la Côte Nord, ils attirent durant l'automne et l'hiver toute la main-d'œuvre disponible du comté. Pour le journalier qui travaille à la scierie durant l'été, et aux chantiers durant l'hiver, c'est une occupation qui lui rapporte la quasi-totalité de ses revenus; pour le cultivateur qui s'embauche aux chantiers, c'est un précieux appoint à son revenu familial, qui comble l'oisiveté de la morte-saison. Mais trop souvent cette industrie oppose une sérieuse concurrence à l'agriculture, en lui enlevant au temps des récoltes ou des labours d'automne une bonne partie des paysans.

Le problème économique qui se pose, à savoir un harmonieux équilibre entre l'industrie forestière et l'agriculture, comporte donc un phénomène social, l'abandon saisonnier des fermes. Sauf dans quelques localités agricoles de l'ouest du comté, l'activité forestière crée un état d'instabilité économique qui compromet sérieusement les progrès de l'agriculture. Remédier à cette tension malsaine, ce serait sauvegarder les intérêts de la classe agricole, qui manque de directives générales.

L'industrie forestière, qui constitue une importante activité industrielle, ne doit pas déborder de ses cadres pour empiéter sur l'agriculture. Elle fait vivre environ 2,000 à 2,500 journaliers dans le comté, mais elle ne doit pas drainer vers ses usines un élément qui se voue au travail de la terre.

Voyons maintenant l'état de la production de cette industrie, l'origine de sa matière première, les nombreux débouchés qu'elle s'est créés, et l'avenir que nous pouvons entrevoir pour elle.

Production

Le comté de Matane renferme actuellement 42 établissements qui transforment le bois en planches, en madriers, en bardeaux, en lattes, et en ébauches de fuseaux destinées à l'industrie textile anglaise. En 1936, la production totale du

bois de sciage dépasse 64,000,000 p.m.p., sans compter le bois à pâte qui atteint 36,500 cordes. Les deux usines de la Price Bros. Co. Ltd, à Matane et à Priceville, constituent près de 78% de la production du bois de sciage avec un total de 50,176,000 p.m.p., alors que la Hammermill Paper Co. accapare plus de 95% du commerce du bois à pâte.

On voit donc, en dépit du nombre considérable des scieries, qu'il s'agit avant tout de deux puissantes entreprises, organisées suivant un plan d'exploitation qui vise à la grande production industrielle. À elles seules, les deux usines de la Price Bros. Co. emploient un millier d'hommes au moulin durant six mois, puis 850 bûcherons aux chantiers et quelque 300 draveurs pour le flottage du bois au printemps; alors que toutes les autres petites scieries du comté, soit une quarantaine, embauchent à peine 325 journaliers durant une période de production beaucoup plus courte.

Plusieurs petites scieries, qui n'ont pas assez de capitaux pour acheter leur matière première, travaillent à commission pour le compte de cultivateurs ou d'intermédiaires engagés dans le commerce du bois. On estime que 7.6% de la production du comté proviennent de cette forme d'exploitation.

Le tableau de la page suivante fait voir comment se répartit la production totale entre les diverses localités du comté. Ce tableau, établi pour l'année 1936, distingue les entreprises qui travaillent à commission de celles qui produisent pour leurs propriétaires, et indique pour chaque municipalité les détails de la production.

Ce tableau de la production nous montre donc que l'industrie du bois est particulièrement active à Matane, Priceville, St-Adelme et Dalibaire: ces quatre localités fournissent à elles seules près de 87% du bois de sciage, et la totalité du bois à pâte. La production de tout le comté se ramène donc, en définitive, à l'activité forestière de ces quatre centres. Quant aux autres municipalités du comté, elles ont de petites scieries locales qui travaillent, souvent à commission, pour le marché immédiat créé par le besoin de la réparation et de la construction. Notons que deux artisans se sont spécialisés, à St-Ulric, dans la fabrication de manches de hache, qu'on réussit à vendre surtout à Montréal.

Du point de vue des essences utilisées, la production comporte avant tout du sapin, du pin et de l'épinette pour le bois de sciage et le bois à pâte; quant au bouleau, il sert à la préparation du bois de fuseaux. Le bois de chauffage, dont on ignore la production totale, comprend surtout les bois francs, tels l'érable et le bouleau.

Le planage des planches et des madriers porte sur quelque 4,327,500 p.m.p., dont 12% environ à commission. Cette opération se fait dans presque toutes les municipalités, mais elle est surtout importante à Matane et à Priceville où on traite environ 3,800,000 p.m.p. de bois par année.

La production forestière de Matane atteint donc un chiffre élevé. Voyons maintenant d'où provient la matière première qui alimente les scieries du comté.

MUNICIPALITES	Pour eux-mêmes					Pour les autres		
	Sciage p.m.p.	Bardeaux N.	Lattes N.	Fuseaux p.m.p.	Divers	Sciage p.m.p.	Bardeaux N.	Fuseaux p.m.p.
Priceville.....	24,000,000	1,000,000	11,000 T. copeaux
St-Octave-de-Métis.....	140,000	735,000	8,000
Métis-sur-Mer	40,000
Baie-des-Sables	325,000
St-Ulric	380,000	900 doz. m. hache	870,000
St-Léandre.....	30,000	120,000	300,000
St-Luc	650,000	200,000	40,000
St-Jérôme-de-Matane.....	25,852,000	7,380,000	5,555,000	15,482 traverses 35,000 cdes bois à pâte	135,000	100,000
Ste-Félicité.....	100,000	300,000	260,000	80,000
St-Adelme.....	900,000	800,000	830,000	4,000	1,150,000	50,000	155,000
Dalibaire.....	2,170,000	50,000	1,100,000	200,000	1,500 cdes bois à pâte
Romieu-Ouest (1).....	525,000	75,000	12,000	100,000
Colonie Cherbourg-Est.....	400,000	325,000	80,000	300,000	5,000
Colonie Cherbourg-Ouest	600,000	400,000
Colonie St-René-Goupil.....	800,000	1,000,000	350,000
	56,547,000	11,005,000	7,810,000	496,000	11,000 T. (2)	4,325,000	638,000	160,000

(1) Y compris la colonie St-Paul-des-Capucins. (2) 15,482 traverses ; 900 doz. m. haches ; 35,500 cordes de bois à pâte.

Origine de la matière première

Une production annuelle qui dépasse 64,000,000 p. m. p. exige la présence dans le comté de fortes réserves forestières. Celles-ci existent surtout dans les cantons de l'intérieur non encore habités. La plupart appartiennent à l'État, qui en concède l'exploitation à des entreprises de coupe; d'autres sont la propriété privée de la compagnie forestière. On estime que le bois coupé sur les terres de la Couronne, moyennant un droit de coupe, atteint un total de 43,100,000 p.m.p. en 1936: c'est près de 67% des coupes forestières pratiquées dans le comté. Les forêts privées ont fourni près de 12½% de la matière première, soit 8,000,000 p. m. p.

Les concessions forestières et les réserves de l'État sont donc les deux principales sources d'approvisionnement des grandes scieries de Matane. Puis viennent les lots de colons et les terres patentées, qui se partagent le reste à peu près également.

Dans les colonies, la coupe du bois s'accélère depuis 1935 parce que le feu a endommagé une bonne partie des réserves, et les colons se hâtent alors d'abattre définitivement la forêt avant qu'elle soit inutilisable. En 1936, le bois ainsi coupé sur les lots de colons comporte 9,552,500 p.m.p. et 1,500 cordes (environ 525,000 p.m.p.)

Enfin, les cultivateurs coupent un peu de bois sur leurs terres patentées, soit environ 3,718,500 p.m.p., ce qui leur procure un revenu qui varie selon les localités, \$25. à \$175. par année. À cela il faut ajouter 35,000 cordes de bois à pâte (approximativement 12,250,000 p. m. p.) que la Hammermill Paper Co. débite sur ses propres domaines, constitués de terres patentées.

On voit donc que les deux grands centres forestiers de Matane et Priceville s'alimentent sur les terres de la Couronne et dans les forêts privées, alors que toutes les autres localités s'approvisionnent chez les cultivateurs et les colons. Le réseau fluvial de la rivière Matane et de la Mitis permet de drainer le bois de l'intérieur vers les usines du littoral; quant aux petits moulins à scie, ils reçoivent généralement leur bois par camion.

Le comté renferme encore deux réserves cantonales, Romieu et Matane, qui couvrent respectivement 3.5 et 1.6 milles carrés. Elles servent particulièrement à fournir aux cultivateurs et aux colons, dans les endroits où le bois de construction et de chauffage se fait rare, les produits de cette nature dont ils peuvent avoir besoin. La coupe de ces bois se pratique suivant certaines prescriptions réglementaires. Remarquons que la réserve du canton Romieu, détruite par l'incendie en 1935, devrait être immédiatement soumise à une coupe rapide si l'on veut éviter la perte totale du bois.

Débouchés

L'industrie forestière du comté de Matane s'est créé, sur les marchés canadiens et à l'étranger, de nombreux débouchés pour écouler la production de ses moulins. Les deux usines de la Price Bros. Co. Ltd., à Matane et à Priceville, fonctionnent presque uniquement en vue de l'exportation: sur une production totale de quelque 50,176,000 p.m.p., plus des trois-quarts sont destinés aux mar-

chés extérieurs. Quant aux petits moulins du comté, ils vendent leurs produits au détail sur place, ou à des marchands de gros de la région et des grands centres. Les scieries qui travaillent à commission remettent leur production aux cultivateurs qui recourent à leurs services; ces derniers revendent ensuite leur bois à des marchands de leur localité ou à des intermédiaires engagés dans ce commerce.

Le tableau suivant, dressé pour 1936, indique pour chaque municipalité ou colonie du comté la répartition de la production quant aux débouchés.

Les indications de ce tableau, par rapport aux divers marchés de vente, ne sont pas rigoureuses: elles sont vraies en fonction des débouchés directs des moulins, mais s'écartent de la réalité dans l'ensemble du comté. Ainsi, il est évident que la consommation locale, dans chaque municipalité, n'absorbe pas 4,635,000 p.m.p. de bois de sciage, bien que ce soit là le bois scié à commission pour les cultivateurs ou vendu directement au détail: on estime qu'une bonne partie doit être revendue par les acheteurs locaux à des commerçants de bois. De même, l'importance attribuée au marché régional semble démesurée; en fait, la quasi-totalité des produits qui s'y rapportent sont destinés au commerce de gros qui, par la suite, exporte vers les États-Unis ou la Grande-Bretagne. Par exemple, les ébauches de fuseaux et une partie du bois à pâte sont expédiées en Angleterre. Nous n'avons pas à nous occuper, en dehors de l'industrie elle-même, comment les divers acheteurs disposent des produits: cela relève du commerce des grands centres, étranger à l'enquête des ressources naturelles.

Si nous analysons les débouchés de l'industrie forestière de Matane, nous observons que les marchés extérieurs constituent la part la plus considérable. On estime qu'au moins 65% du bois de sciage, 30% du bardeau et 40% des lattes à crépir sont destinés surtout au Royaume-Uni et un peu aux États-Unis; quant aux ébauches de fuseaux, l'industrie textile anglaise en absorbe la totalité. Le bois à pâte destiné à la fabrication du papier, ainsi que les copeaux de bois, se dirige surtout vers les États-Unis où la Hammermill Paper Co. exploite des usines à Érié (Penn.): plus de 35,000 cordes y sont expédiées; tandis que le reste (1,500 cordes environ) est vendu en Grande-Bretagne par l'intermédiaire du commerce de gros.

On voit donc par ces chiffres que l'industrie forestière, dans le comté de Matane, travaille d'abord pour l'exportation. Les accords commerciaux d'Ottawa de 1932 et le traité commercial de 1937 avec les États-Unis favorisent singulièrement cette fonction. Le marché de la Grande-Bretagne, où la construction reprend, offre d'intéressantes perspectives pour l'avenir; les États-Unis demeurent de gros clients en raison de leur forte demande de bois à pâte. L'activité de ces deux grands débouchés commerciaux commande que l'on s'y intéresse davantage.

Mais les marchés canadiens n'en demeurent pas moins appréciables. Les deux centres de Montréal et de Québec absorbent un volume considérable de la production; puis viennent la province d'Ontario et celle du Nouveau-Brunswick, dont la demande porte sur les lattes à crépir et le bardeau. Dans l'ensemble, on estime que ces divers débouchés absorbent près de 35% du bois d'œuvre, 70% du bardeau et 60% des lattes; puis quelque 900 douzaines de manches de hache sont vendues à Montréal, et 15,482 traverses de chemin de fer sont destinées au

MUNICIPALITES	LOCALITE	REGION	PROVINCE	AUTRES PROVINCES	ETRANGER
Priceville	—	—	—	6,000,000 p.m.p. 250,000 bard.	18,000,000 p.m.p. 750,000 bard. 11,000 copeaux
St-Octave-de-Métis	835,000 p.m.p. 8,300 bard.	40,000 p.m.p.	—	—	—
Métis-sur-Mer	40,000 p.m.p.	—	—	—	—
Baie-des-Sables.....	325,000 p.m.p.	—	—	—	—
St-Ulric.....	825,000 p.m.p.	—	900 doz. m. de hache 425,000 p.m.p.	—	—
St-Léandre	150,000 p.m.p. 300,000 bard.	—	—	—	—
St-Luc.....	40,000 p.m.p.	650,000 p.m.p. 200,000 fuseaux (1)	—	—	—
St-Jérôme-de-Matane	235,000 p.m.p. 150,000 bard.	50,000 p.m.p.	5,252,000 p.m.p. 2,850,000 bard. 2,000,000 lattes 15,482 trav.	75,000 p.m.p. 2,050,000 bard. 1,000,000 lattes	20,375,000 p.m.p. 2,430,000 bard. 2,555,000 lattes 35,000 cdes bois à pâte

(1) Le bois de fuseaux est toujours indiqué en p.m.p. dans ce tableau.

MUNICIPALITES	LOCALITE	REGION	PROVINCE	AUTRES PROVINCES	ETRANGER
REPORT :	2,450,000 p.m.p. 458,000 bard.	740,000 p.m.p. 200,000 fuseaux	5,677,000 p.m.p. 2,850,000 bard. 2,000,000 lattes 15,482 traverses 900 doz. m. hache	6,075,000 p.m.p. 2,300,000 bard. 1,000,000 lattes	38,375,000 p.m.p. 3,180,000 bard. 2,555,000 lattes 11,000 T. copeaux 35,000 cordes, b. pâte
Ste-Félicité.....	270,000 p.m.p. 105,000 bard.	90,000 p.m.p. 275,000 bard.	—	—	—
St-Adelme.....	1,000,000 p.m.p. 75,000 fuseaux	250,000 p.m.p. 50,000 bard. 80,000 fuseaux	400,000 p.m.p. 430,000 lattes 550,000 bard. 4,000 fuseaux 300,000 p.m.p.	—	400,000 p.m.p. 400,000 lattes 250,000 bard.
Dalibaire.....	150,000 p.m.p.	1,720,000 p.m.p. 1,000,000 lattes 200,000 fuseaux 50,000 bard. 1,500 cordes, b. pâte	100,000 lattes	—	—
Romieu-Ouest.....	200,000 p.m.p. 175,000 bard.	325,000 p.m.p. 12,000 fuseaux	—	—	—
Colonie Cherbourg-Ouest.....	200,000 p.m.p.	400,000 p.m.p. 400,000 bard.	—	—	—
Colonie Cherbourg-Est.....	15,000 p.m.p.	685,000 p.m.p. 325,000 lattes 85,000 fuseaux	—	—	—
Colonie St-René-Goupil.....	350,000 p.m.p.	800,000 p.m.p. 1,000,000 bard.	(900 doz. m. hache)	—	—
TOTAL.....	4,635,000 p.m.p. 738,000 bard. 75,000 fuseaux	5,010,000 p.m.p. 1,775,000 bard. 1,325,000 lattes 577,000 fuseaux 1,500 cordes, b. pâte	6,377,000 p.m.p. 3,400,000 bard. 2,530,000 lattes 15,482 traverses 4,000 fuseaux	6,377,000 p.m.p. 2,300,000 bard. 1,000,000 lattes	38,775,000 p.m.p. 3,430,000 bard. 2,955,000 lattes 11,000 T. copeaux 35,000 cordes, b. pâte

C.N.R. et au C.P.R. Les acheteurs sont des commerçants de gros ou des courtiers de marchandises qui placent ainsi les commandes de leurs clients, canadiens ou étrangers.

Quoique l'industrie forestière dépende en grande partie des marchés extérieurs, il reste qu'un assez bon équilibre s'établit entre les débouchés canadiens et ceux-là. Ainsi lorsqu'une crise commerciale affecte l'un ou l'autre de ces deux marchés, à des périodes différentes, celui qui n'est pas atteint directement est susceptible d'absorber un volume suffisant pour maintenir la production de l'industrie au ralenti, sans la contraindre au chômage. La multiplicité des marchés de vente constitue souvent une garantie assurée contre les risques d'inactivité.

Avenir de cette industrie

Si nous considérons le chiffre élevé de la production forestière du comté de Matane, nous sommes en droit de nous demander, avec une certaine appréhension, si cette industrie continuera encore longtemps de fonctionner au même rendement. Doit-on craindre l'épuisement progressif de la forêt? Ce problème, dont dépend la durée probable des scieries, nous inquiète d'autant plus que nous ne pouvons le résoudre faute de renseignements précis sur l'état des réserves forestières, le volume et la fréquence des coupes que l'on y pratique, ainsi que les étendues boisées dont on dispose. Nous en sommes donc réduits à risquer quelques hypothèses sur la base de doléances ou de renseignements souvent contradictoires que nous avons recueillis ça et là au cours de nos enquêtes.

Les deux scieries dont il importe le plus de s'occuper sont celles de la Price Bros. Co., à Matane et à Priceville, parce que de leur durée probable dépend le sort de deux centres industriels. On nous affirme qu'en dépit des fortes réserves de cette entreprise, il y a lieu de craindre que cette industrie ne se déplace dans quelques années. On estime généralement que ces deux usines pourront produire au même rendement pendant au moins une vingtaine d'années. Or, pour une société établie, cela signifie une échéance prochaine à laquelle il faut songer dès maintenant si l'on en veut amortir les effets éventuels. Une population de plusieurs milliers d'ouvriers vit actuellement de cette industrie: doit-on prévoir qu'un jour elle devra chercher ailleurs le travail qui la nourrit, ou se résigner à un nouveau mode de vie auquel elle n'est point préparée? Pourquoi ne pas prévenir cette éventualité en greffant sur cette industrie une série d'occupations secondaires telles que l'artisanat à domicile, les ateliers de façonnage du bois, les boutiques de menuiserie spécialisées, etc., de façon à ménager à la population un changement progressif dans son mode de vie? De pareilles initiatives relèvent sans doute de l'action spontanée des syndicats ouvriers, mais l'éducation première ne doit-elle pas être dispensée par les classes dirigeantes?

Quant à la Hammermill Paper Co., qui n'emploie que des bûcherons et des draveurs, elle exploite des réserves estimées en 1924, au moment de leur rachat par la compagnie, à 1,600,000 cordes; ce qui signifie qu'elle pourra maintenir sa production actuelle durant une quarantaine d'années. On peut alors supposer, par le truchement de la pousse naturelle, que l'exploitation de ces domaines forestiers sera quasi perpétuelle.

Mais il n'en est pas ainsi de tous les autres établissements du comté. Dans la région située à l'est de Matane, on observe que beaucoup d'endroits ont été

dévastés par l'incendie de 1935. Ainsi, les deux localités de Dalibaire et de Romieu-ouest coupent pour la dernière année du bois brûlé: les réserves sont désormais hors de portée parce que le feu les a reculées à l'intérieur des cantons. Les moulins cesseront de fonctionner faute d'approvisionnement, à moins d'aménager pour le flottage la rivière Méchins. La situation est semblable dans les deux colonies de Cherbourg. Il faudra donc attendre de nombreuses années avant que le reboisement naturel permette de se livrer encore à l'exploitation de la forêt. Celle-ci a déjà dispensé des revenus considérables aux colons et aux cultivateurs de la région: désormais, ces derniers ne devront plus compter beaucoup sur cette ressource qui disparaît.

Dans la partie du comté située à l'ouest de Matane, on rencontre de vieilles paroisses où l'exploitation forestière se pratique depuis fort longtemps. En raison de la fréquence des coupes, la forêt recule de plus en plus et on n'y accède que difficilement. On estime que certaines municipalités, telles St-Octave-de-Métis, Métis-sur-Mer et Baie des Sables, n'ont presque plus de bois, à peine ce qu'il faut pour parer aux besoins locaux du chauffage et de la construction.

Mais il ne faudrait pas croire que les ressources forestières du comté de Matane sont épuisées. Il reste encore tout l'intérieur qui est boisé et qui n'a jamais été exploité. La rareté des communications a différé jusqu'aujourd'hui leur mise en valeur: mais les bassins des rivières Matane et Mitis pourraient drainer tous les cantons qui leur donnent passage.

Comme cette industrie, par la valeur de ses produits et les salaires qu'elle distribue, forme une activité essentielle dans la vie économique du comté, il faut, pour pourvoir à son maintien, quelque chose de plus que de simples prescriptions touchant les opérations des compagnies forestières. Dans l'intérêt de la population de Matane, il faut organiser l'exploitation de manière à perpétuer la forêt et à stabiliser les sources d'emploi. L'État devrait, nous semble-t-il, imposer aux compagnies un plan de coupe rationnelle, que celles-ci s'engageraient à suivre, toute infraction entraînant une forte amende. Il s'agit avant tout de subordonner le rôle économique de ces entreprises à l'intérêt général du comté.

b) INDUSTRIES DÉRIVÉES DE L'AGRICULTURE

Beurreries et fromageries

Voici la liste des exploitants ainsi que l'endroit de leurs établissements:

<i>Établissements</i>	<i>Municipalités</i>
Joachim Chamberland	Baie-des-Sables
Léopold Jean	St-Ulric
Alphonse Durette	St-Ulric
Coopérative Agricole de St-Luc.....	St-Luc
Coopérative Agricole de Matane.....	Matane
Société de Fabrication de Fromage (Jean Durette).....	Matane
Jos. Tremblay	Ste-Félicité
Syndicat de Beurrerie.....	Ste-Félicité
Aurèle Gagnon	St-Adelme

L'industrie laitière est donc d'une importance capitale dans l'économie générale de la ferme: presque toute la production végétale concourt à lui fournir des matières premières qu'elle transforme, alors que les autres industries animales, particulièrement celle du porc, en dépendent plus ou moins. C'est pour cette raison qu'elle doit faire l'objet d'une sérieuse réforme.

Meuneries

Le comté renferme 13 moulins à farine dont la production atteint à peine 71,000 minots de grain, ce qui est une infime proportion de la récolte des céréales. La plupart sont attenantes à des scieries et fonctionnent quelques mois par année pour le compte des cultivateurs.

On estime que l'industrie de la minoterie est peu développée en regard des besoins d'alimentation de la population et des animaux. Toutes les municipalités du comté importent de la farine en quantité considérable; elles achètent souvent au dehors les moulées alimentaires destinées à l'engraissement du bétail. Si quelques moulins à farine modernes et bien outillés étaient installés, ces importations diminueraient et la production des céréales serait en mesure de les alimenter.

Le tableau suivant indique, pour l'année 1936, les exploitants des meuneries du comté et l'endroit de leur établissement:

<i>Établissements</i>	<i>Municipalités</i>
Georges Lebel	St-Octave
Georges Bélanger	Métis-sur-Mer
Octave Michaud	St-Ulric
Michel Bélanger	St-Ulric
Émilio Blouin	St-Léandre
Xavier Gagné	St-Luc
Émile Rivard	Matane
P.-P. Cantin	Matane
Jean Durette	Matane
Émile Michaud	Matane
Anselme Tremblay	Ste-Félicité
Ludger Rivard	Ste-Félicité
Lionel Ouellette	Romieu-Ouest

Ces meuneries travaillent pour le compte des cultivateurs et retiennent généralement le dixième du produit à la mouture. On devrait songer au plus tôt à créer de nouveaux établissements pour remplacer ceux qui fonctionnent mal ou qui tombent de vétusté.

Carderies

On relève seulement deux carderies dans le comté quoique l'élevage du mouton soit assez étendu et les arts domestiques généralement pratiqués. La première est située à Matane et appartient à M. Auguste Côté. La seconde, exploitée à Ste-Félicité, appartient à M. Anselme Tremblay.

Ces deux établissements cardent la laine pour le compte des cultivateurs, moyennant une commission de tant de cents la livre.

Tanneries

On rencontre deux petites tanneries: l'une, exploitée à St-Octave-de-Métis par M. Jos. Lévesque, et l'autre appartenant à M. H. Fortin, de Ste-Félicité.

Ces deux petites industries ne suffisent pas aux besoins du comté. Plusieurs localités importent de fortes quantités de cuir chaque année. La création d'une tannerie moderne, qui remplacerait les anciens procédés à l'écorce de pruche par la méthode au chrome, permettrait aux cultivateurs de disposer de leurs peaux d'animaux et aux cordonniers d'utiliser le cuir fabriqué dans la région.

c) ARTS DOMESTIQUES

L'industrie artisanale à domicile, qui a surtout pour objet d'occuper la main-d'œuvre qui chôme durant la morte-saison, recrute de nombreuses familles dans toutes les localités rurales du comté. Dans les municipalités situées à l'intérieur des terres, on ne saurait songer à la vente directe: c'est pourquoi les artisans fabriquent uniquement en vue de satisfaire les besoins de la famille. Le long du littoral, au contraire, où les touristes passent, les arts domestiques existent partiellement en fonction de la vente: celle-ci peut rapporter, dans les centres les plus achalandés, de cinq à dix dollars en moyenne par famille.

Les artisans fabriquent pour les besoins de la famille des étoffes, des tricots et de la flanelle, tandis qu'ils destinent à la vente la majorité des tapis crochetés et des menus ouvrages d'art. Ces tapis sont faits de laine, de jute et de vieux chiffons.

Dans la fabrication des tissus et des étoffes, les artisans utilisent un peu de laine domestique qui provient de leurs moutons; mais beaucoup préfèrent cependant acheter la laine toute préparée, qui présente de meilleures qualités de tissage. Puis, on emploie de vieux chiffons et le jute de sacs usagés dans la confection des tapis crochetés, dont les dessins et les couleurs ne répondent pas toujours aux goûts de la clientèle. Quant au lin, on l'abandonne de plus en plus: ceux qui l'utilisent encore l'achètent souvent tout préparé, parce que sa culture, estime-t-on, exige trop de travaux et de peines pour ce qu'elle rapporte.

La plupart des artisans, dans leurs procédés de teinture, emploient des produits commerciaux, en plusieurs endroits cependant, on se plaint du manque de stabilité de ces couleurs. Plusieurs aimeraient se servir de teinture d'aniline allemande, mais n'en trouvent pas sur le marché. On rencontre aussi de vieilles ouvrières qui recourent encore aux teintures végétales telles que écorce d'aulne, pelure d'oignons, orseille, etc.

Des cours de démonstration de tissage ont eu lieu dans plusieurs municipalités depuis quelques années, ce qui a provoqué une sensible amélioration dans l'exécution des modèles. Les artisans demandent aussi des cours de coupe, dont ils ont grandement besoin. On observe que ces cours publics contribuent à vulgariser la pratique des arts domestiques; c'est pourquoi ils devraient se présenter plus fréquemment.

Les municipalités de Métis-sur-Mer, Baie-des-Sables et Ste-Félicité renferment des comptoirs de vente particulièrement achalandés des touristes. Dans la première, un intermédiaire fort au courant des goûts et des exigences de la clientèle de passage dans la localité reçoit, d'artisans du comté de Témiscouata surtout, des consignations d'articles qu'il vend à commission. Cette méthode, aidée d'une bonne publicité dans les hôtels, s'avère rémunératrice, mais elle ne saurait se préconiser dans n'importe quel centre. Dans les municipalités de Baie-des-Sables et de Ste-Félicité, situées en bordure de la route, des comptoirs de vente exposent des travaux des membres du Cercle des Fermières de la place. Les touristes arrêtent à ces petits magasins et achètent volontiers des tricots, des étoffes du pays et surtout des tapis crochetés, dont l'originalité des dessins et les combinaisons de couleurs attirent l'attention.

Dans les autres localités, les artisans se contentent d'exposer au dehors des ouvrages qui se défraîchissent rapidement et dont la clientèle ne saurait s'accommoder. Pour eux, la vente n'est pas rémunératrice et souvent même ils en sont réduits à troquer avec des colporteurs des tapis et des tricots contre des objets de vil prix.

Pour certaines familles de cultivateurs, la vente de produits tissés ou tricotés à domicile rapporte des revenus additionnels qui défrayent amplement les dépenses de matières premières. Cette industrie artisanale devient alors un quasi-métier.

L'effort des artisans, dans chaque localité, doit d'abord porter sur la qualité de la production, puis sur une organisation collective de la vente. On ne saurait jamais trop conseiller aux ouvrières l'ouverture de comptoirs de vente, bien en vue sur la route, qui puissent leur garantir des prix uniformes et suffisants pour rémunérer leur travail. Pour les municipalités éloignées du littoral, nous suggérons que les artisans consignent leurs meilleurs ouvrages dans les centres de vente. Mais toutes ces initiatives sont subordonnées à l'action collective des Cercles de Fermières, qui sont en mesure de connaître les goûts de la demande et qui peuvent collaborer. Bien que l'activité artisanale doive d'abord répondre aux besoins familiaux, rien ne s'oppose à ce que les artisans réussissent à vendre aux touristes une partie de leur production.

Quoique généralement pratiques, il ne faudrait pas croire que les arts domestiques sont également populaires par tout le comté. Il est des centres où la propagande en leur faveur est active, où les habitants se livrent à cette industrie tant par goût que par tradition. Mais il en existe d'autres où on éprouve de sérieuses difficultés à vulgariser la pratique des arts domestiques. Plusieurs croient que la fondation dans chaque municipalité qui en est dépourvue d'un Cercle de Fermières, l'organisation de concours locaux et d'expositions régionales seraient de nature à stimuler l'activité des paysans. Mais à certains endroits, on se buttera à l'apathie et à l'insouciance de ruraux qui préfèrent acheter, par catalogue, des lainages et des étoffes des grands magasins, plutôt que de fabriquer eux-mêmes leurs propres vêtements. La campagne à mener pour vaincre cette indifférence comporterait d'abord l'éducation de la masse au moyen de cours techniques et de conférences publiques, puis la création d'associations artisanales en vue de grouper la production destinée à la vente.

Remarquons en terminant que les artisans plus industriels que d'autres ne devraient pas se confiner à la seule production d'étoffes et de tapis crochetés, mais qu'ils trouveraient grand avantage à diversifier leur industrie. Les plus habiles, notamment dans les centres industriels de Priceville et de Matane, devraient tenter la fabrication de petits objets industriels qu'ils réussiraient facilement à écouler sur place. N'oublions pas que les touristes sont friands de nouveautés, même les plus originales, et qu'ils constituent le meilleur débouché pour la petite industrie à domicile.

d) AUTRES INDUSTRIES

1) Carrières de pierre à chaux

On exploite deux gisements de pierre calcaire dans le comté pour l'obtention de la chaux et de la "calco" (pierre finement moulue): l'un à St-Ulric, et l'autre à Dalibaire. Le premier, exploité par M. Octave Gagné, produit annuellement quelque 150 tonnes de chaux et 700 tonnes de calco. C'est là que les cultivateurs de la région se procurent les amendements calcaires nécessaires au sol décalcifié. Mais cette excellente pratique est loin d'être générale. Le deuxième gisement de calcaire, situé à Dalibaire, appartient à un cultivateur, M. Louis Verreault, qui vend 20% de sa production aux agriculteurs de sa localité; le reste sert à ses propres besoins.

À ces deux endroits, le gouvernement provincial a prêté deux broyeurs à cylindres, dont l'état est plus ou moins satisfaisant.

Deux autres gisements de pierre calcaire, à Métis-sur-Mer et à Baie-des-Sables, demeurent inexploités. Le prix de revient de l'exploitation de ces deux carrières ne permettrait pas de soutenir la concurrence des autres producteurs.

On ne saurait jamais trop conseiller aux cultivateurs l'emploi méthodique de la chaux et du calcaire finement moulu dans l'amendement de leurs terres. Cela fait partie des réformes agraires qui s'imposent dans le comté.

2) Divers

Le comté renferme encore un grand nombre de petits ateliers de menuiserie, des boutiques de forgerons et de ferblantiers, deux établissements à Matane qui produisent de la crème glacée, un autre au même endroit qui fabrique des eaux gazeuses, et quantité de boutiques d'artisans et d'hommes de métier qui constituent plus des services que des industries. Il n'y a pas de localité qui n'ait son forgeron, son menuisier ou son cordonnier: ce sont autant de formes d'une industrie primaire et éparpillée.

Le comté ne renferme donc aucun établissement industriel important en dehors des scieries. Cela montre le degré d'organisation peu avancé de la vie économique de Matane: celle-ci dépend d'une seule grande industrie, ce qui peut provoquer une brusque rupture dans l'équilibre actuel. On devrait songer à attirer, par des avantages ou des privilèges accordés à bon escient, de nouvelles industries dans Matane de façon à diversifier la production, et à amortir les effets du chômage éventuel de l'industrie forestière.

5) FORCES HYDRAULIQUES

Comparée à certaines régions de la province, la Gaspésie n'est pas riche en ressources hydrauliques. Le bassin de drainage nécessairement restreint des rivières de la péninsule, et le manque de lacs pour retenir les eaux, sont causes de cette pauvreté relative. Plusieurs cours d'eau possèdent cependant des chutes aménagées ou susceptibles de l'être pouvant satisfaire aux besoins industriels et domestiques de la péninsule.

La principale usine hydraulique de la région est celle de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, érigée à Price, sur la rivière Métis. Une chute de 120 pieds de hauteur donne une puissance de 9,600 H. P. (depuis 1930). La compagnie dessert la région qui va de Matane à Rimouski, elle fournit aussi l'éclairage et le pouvoir à la vallée de la Matapédia jusqu'à la municipalité de Campbellton au Nouveau-Brunswick. La compagnie, fondée en 1922, a fait l'acquisition de la Compagnie Roy Ltée, qui exploitait une chute d'une puissance de 40 H. P. sur la rivière Blanche, près de St-Ulric.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Matane. Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

Rivières et emplacement des forces hydrauliques	Désignation de l'emplacement		Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m.c.	Capacité estimée en H. P. à 80% de rendement		H. P. ins- tallés
	Non amé- nagé	Amé- nagé			Au débit minimum ordinaire par année	Au débit ordinaire pour six mois	
BLANCHE :							
4½ milles de St-Ulric	2 QB 15	22	50	20	68	40
3 milles de St-Ulric	2 QB 18	19	52	17	60	25
St-Ulric.....	2 QB 1	20	90	53	111	70
					70	239	135
BOLES, (ruisseau) :							
Sandy Bay.....	2 QB 6	30	10	5	19	26
“ “	2 QB 17	25
					5	19	51
CAP-CHAT :							
Branche Sud-Ouest près des Fourches.....	2 QB 4	100	10	18	62
Branche Sud-Est, 6 milles en amont des fourches.....	2 QB 7	60	20	22	74
5 milles en amont des fourches.....	2 QB 8	70	30	38	130
Aux Fourches.....	2 QB 5	30	40	22	74
Causette, ruisseau (Trib.) de la riv. Cap-Chat à l'embouchure	2 QB 9	50	100	91	310
					191	650

Rivières et emplacement des forces hydrauliques	Désignation de l'emplacement		Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en m.c.	Capacité estimée en H. P. à 80% de rendement		H. P. installés
	Non aménagé	Aménagé			Au débit minimum ordinaire par année	Au débit ordinaire pour six mois	
GRANDS CAPUCINS :							
Capucins	2 QB 13	18	37	11	41	20
LACROIX, (ruisseau) :							
Ste-Félicité	2 QB 9	60	20	22	76	60
MATANE :							
2 milles de l'embouchure	2 QB 1	10	610	96	432
Matane	2 QB 8	19	610	182	822	400
					278	1254	480
MITIS :							
Price (1)	2 QB 21	120	730	3820	3820	9600
Barrage Redford et Rapides en aval.....	2 QA 4	75	730	2386	2386
PETITE MATANE :							
6 milles de Matane Station	2 QB 10	23	25	10	35	35
Petite Matane	2 QB 2	14	25	6	22	37
					16	57	72
PETIT MITIS :							
Petit Mitis Station	2 QB 16	9	19	3	10	25
PETITS-MECHINS.....							
	2 QB 7	30	10	5	19	20
PIERRE							
Méchins	2 QB 20	40	19	14	47	30
PLOURDE.....							
	2 QB 14	32	3	3	6	25
STE-FELICITE :							
Ste-Félicité	2 QB 3	20	20	7	25	20
SANS NOM :							
St-Octave	2 QB 11	12	10	2	8	10
St-Octave	2 QB 21	25	12	5	18	40
					7	26	50
SANS NOM :							
Sandy Beach.....	2 QB 19	54	5	5	15	25
TARTIGOU :							
St-Moïse.....	2 QB 5	17	36	11	37	25
St-Moïse.....	2 QB 12	19	36	12	41	35
Tartigou Station.....	2 QB 22	20	112	40	138	50
Tartigou Station.....	2 QB 4	18	112	36	124	21
					99	340	131
GROSSES ROCHES (carte Cherbourg)							
Front lot N° 39, rang I.....					(conçue à H. Gagnon)		

(1) Les quantités de force motrice disponible aux barrages Price et Redford sont basées sur un débit assuré de 350 pieds cubes par seconde rendu possible par l'emmagasinage dans le lac Mitis.

6) TRANSPORTS

Le comté de Matane n'est pas, comme l'ensemble de la Gaspésie, une région isolée. Il ne saurait d'ailleurs s'accommoder d'une économie fermée qui l'éloignerait des grands centres: c'est pourquoi des courants commerciaux relient les principales localités, et surtout Matane, aux divers marchés d'approvisionnement de la province et à de nombreux débouchés. Le comté communique donc avec l'ex-

térieur par terre et par mer: plusieurs moyens de transport assurent ainsi la régularité des échanges.

a) Navigation

Presque toutes les municipalités du littoral sont dotées de quais où des navires de faible tonnage peuvent aborder à marée haute pour manutentionner des marchandises. Mais ces quais sont insuffisants, car les goélettes et les cabotiers engagés dans le transport des marchandises doivent procéder au déchargement et chargement de leurs cargaisons à marée haute seulement: la profondeur d'eau moyenne ne permet pas aux navires d'accoster à marée basse.

Ce ne sont donc pas les ports qui manquent dans le comté, mais leur aménagement qui laisse à désirer. Le gouvernement fédéral procède actuellement à la réparation et à l'allongement des quais de Baie-des-Sables, de Matane et de Ste-Félicité. On estime que le volume du trafic maritime augmentera sensiblement quand ces travaux seront terminés. Ces trois localités, qui jouiront de meilleurs quais, pourront donc à l'avenir suffire aux besoins de toute la région.

D'une façon générale, on observe que ce sont les municipalités de la partie orientale du comté qui recourent le plus au commerce maritime. Cela s'explique par le fait que la partie occidentale est desservie régulièrement par un chemin de fer qui relie Matane à Mont-Joli, point de jonction du C.N.R. De Matane à Romieu-ouest, des lignes régulières desservent les petits ports de la côte, les mettant ainsi en communication avec Québec, Montréal et la Côte Nord. La Compagnie de Navigation de la Baie des Chaleurs et la Cie de Transport du Bas St-Laurent nolisent des navires dont le tonnage brut peut varier de 60 à 150 tonnes, et qui effectuent généralement un service bi-hebdomadaire. Ces bateaux transportent du bois de sciage et du bois à pâte vers Québec et Montréal; puis, ils rapportent des grains, de la farine et des marchandises diverses dans chaque localité. Certaines compagnies forestières, telles la James Richardson & Co., la Price Bros. Co., la Hammermill Paper, se chargent elles-mêmes de leurs expéditions: elles entretiennent des quais et des rades naturelles où leurs barges viennent fréter durant l'été. Ces barges jaugent généralement une centaine de tonnes chacune.

Le mouvement des marchandises par mer est extrêmement difficile à distinguer, parce que les renseignements que nous avons recueillis sont très imprécis en ce qui concerne le volume du trafic. Nous possédons cependant quelques données numériques: ainsi, à Ste-Félicité, les entrées de marchandises comportent environ 1,000 tonnes de produits de toutes sortes, tandis que les sorties comprennent 300,000 à 400,000 p.m.p. de bois par année. À Dalibaire, où l'industrie forestière est plus active, les expéditions atteignent 3,000 cordes de bois à pâte, 800 cordes de bois de chauffage, 200,000 p.m.p. de bois de fuseaux et environ 2,500,000 p.m.p. de planches et de madriers. À Baie-des-Sables et à St-Ulric, les arrivages s'écartent peu du chiffre de Ste-Félicité, mais les expéditions de bois ne sont plus très importantes; dans la première localité, les marchandises à la sortie comportent avant tout des produits agricoles (foin, avoine, pommes de terre), tandis qu'à St-Ulric les produits forestiers constituent la majeure partie du fret maritime.

Mais c'est surtout dans le port de Matane que le commerce par mer est actif: là, on distingue nettement les divers courants commerciaux.

D'abord, plusieurs goélettes assurent la régularité des échanges entre Matane et la Côte Nord. Les expéditions de produits agricoles, qui dominent toutes les autres comportent du beurre, des légumes, des pommes de terre et des fruits à destination de Baie Comeau, Shelter Bay, Trinity Bay et Godbout; puis, de l'avoine et du foin en quantité pour les grands chantiers de cette région forestière. La Côte Nord constitue pour tout le comté un débouché naturel constant, qui promet de se développer très rapidement. C'est le marché le moins éloigné, et pour cette raison le plus payant. Aussi les cultivateurs de Matane considèrent-ils la Côte Nord de l'estuaire du St-Laurent comme une région de grande consommation de produits agricoles. En plus du mouvement des marchandises, on observe que deux navires à moteur, le "Marco Polo" et le "Père Arnaud", font la navette entre Matane, les Sept-Iles et la Côte Nord, transportant des passagers à bord. Un troisième navire, le "Matane", vient d'être lancé, qui aura à effectuer le même service de voyageurs.

Le deuxième courant de marchandises que l'on distingue à Matane s'effectue dans le circuit Montréal-Québec-Méchins. Sept navires, jaugeant de 40 à 100 tonnes, transportent vers Québec ou Montréal des cargaisons de bois de sciage et de bois à pâte, dont le volume dépasse 1,700,000 p.m.p.; puis, des expéditions de pommes de terre, de foin et d'avoine. Le fret de retour comporte des grains de semence, de la farine, de la quincaillerie, des conserves alimentaires et d'autres marchandises générales, destinés aux magasins de Matane et des localités voisines. Les municipalités de l'intérieur, telles St-Léandre, St-Luc et St-Adelme, importent beaucoup de marchandises par l'intermédiaire du port de Matane.

Enfin, le dernier courant de navigation à long cours concerne les deux grandes entreprises forestières de Matane, la Price Bros. Co. Ltd. et la Hammermill Paper Co. Ltd. La première possède cinq barges qui chargent quelque 25,000,000 p.m.p. de bois de sciage par année, dont 20% sont destinés aux marchés de la province; le reste se rend à Rimouski où de gros océaniques le transportent en Grande-Bretagne et aux États-Unis. La seconde entreprise affrète des navires des Grands-Lacs, qui transportent annuellement de 30,000 à 35,000 cordes de bois à pâte destinées à ses usines d'Érié (Penn. É. U.). Ces deux courants de marchandises accaparent donc la grosse partie du volume des expéditions à Matane.

Le commerce par mer, régulièrement alimenté par l'industrie forestière surtout, demeure donc très actif dans le comté. La mer supplée à l'éloignement de Matane par la souplesse de ses communications: mais elle n'est ouverte à la navigation que six mois par année. Le comté doit donc recourir à d'autres moyens de transport pour assurer l'approvisionnement de sa population et lui permettre d'atteindre ses débouchés commerciaux.

b) Chemins de fer

Seule la partie occidentale du comté, depuis Matane jusqu'à Priceville, est desservie par une ligne de chemin de fer, le Canada and Gulf Terminal Ry.

Ce tronçon ferroviaire, qui relie la ville de Matane à celle de Mont-Joli (Rimouski) depuis 1910, parcourt une distance de 38.1 milles en passant par les

localités de Priceville, St-Octave-de-Métis, Grand-Métis, Métis-sur-Mer, Baie-des-Sables, St-Ulric, et Matane. Presque toujours la voie ferrée se rapproche du littoral, où sont situées les agglomérations rurales.

Ce minuscule réseau ferroviaire met ainsi le centre de Matane en communication directe avec la voie du C.N.R. à Mont-Joli, dont les principales têtes de ligne constituent les débouchés naturels des produits de la région. À son origine, il devait coopérer au développement des ressources agricoles et forestières de toute la partie occidentale du comté. Mais ce mode de transport, qui devait être un facteur de rapidité et de progrès, a plutôt contribué à relever sensiblement le prix de revient des marchandises expédiées, par suite des taux quasi prohibitifs qu'on a imposés aux usagers de ce chemin de fer. Ce grief, à savoir: l'exagération des taux de transport, nous a été confirmé dans toutes les municipalités que dessert cette petite ligne ferroviaire.

L'objet premier de ce mode de transport doit être de permettre aux cultivateurs de vendre, sur les grands marchés, leurs produits agricoles à des prix capables de soutenir la concurrence. Or pour cela, les taux de fret doivent être raisonnables et établis suivant un barème qui se base sur la distance. Comme la ville de Matane n'est située qu'à 38 milles de Mont-Joli, il n'en devrait pas coûter autant pour couvrir cette distance que pour le trajet Mont-Joli-Québec.

Dans le cas de Matane qui possède un excellent port ouvert à la navigation six mois par année, le chemin de fer doit être un complément durant cette saison et un supplément durant la période de fermeture de la navigation. Cependant pour certains produits agricoles périssables, le chemin de fer demeure toujours le mode de transport le plus commode et le plus économique parce que rapide. Du jour où on aura résolu la difficulté du transport à bon marché, pour le comté de Matane, on observera que l'agriculture s'orientera vers une expansion nouvelle.

Au réseau du Canada and Gulf Terminal Ry., il faut joindre la ligne du C.N.R. dont une petite partie couvre l'extrémité du comté, entre Mont-Joli et St-Octave-de-Métis. Cette localité jouit donc de l'avantage de deux chemins de fer. La voie du C.N.R., à cet endroit, se dirige vers la vallée de la Matapédia, située au sud, St-Octave est donc, plus que toute autre municipalité, en relation directe avec les marchés de Québec, de Montréal ou du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi les cultivateurs de cette localité réussissent à écouler rapidement, et à des prix rémunérateurs, le surplus de leur récolte de pommes de terre, qui constitue le principal article d'exportation de la contrée.

Ces deux lignes de chemin de fer suffisent aux besoins actuels de la région. Mais on estime que la partie orientale du comté, depuis Matane jusqu'à Romieu-ouest, connaîtrait de rapides progrès si le Canada and Gulf Terminal Ry. poursuivait sa voie ferrée jusqu'à la limite du comté. Une semblable entreprise nous paraît aléatoire puisque actuellement la population de Matane n'est pas satisfaite des services de ce réseau. À moins d'obtenir définitivement de meilleurs taux de fret, les cultivateurs continueront de recourir à la navigation maritime, ce qui n'a pas pour résultat d'accroître les recettes de la compagnie ferroviaire.

c) **Camionnage**

Le camion s'avère un moyen de transport indispensable à l'intérieur du comté, surtout pour relier les municipalités de l'arrière-pays, qui sont éloignés

du littoral, aux divers ports de la côte et aux gares de chemin de fer. De cette façon, l'isolement des petits centres enfoncés à l'intérieur des terres disparaît. De même, les localités du littoral communiqueraient entre elles au moyen du camion, qui concurrence le chemin de fer par sa rapidité et son bon marché; enfin, l'avantage immédiat du camion est d'effectuer la livraison à domicile, ce qui importe dans une région où la dispersion des centres est marquée.

Le comté possède donc un réseau routier bien entretenu, dont la longueur totale atteint 344.6 milles. Le tableau suivant donne, par municipalité, la répartition des chemins publics et des chemins améliorés (1).

(1) Les chemins publics comprennent les chemins améliorés.

MUNICIPALITÉS	Chemins publics	Chemins améliorés
	(milles)	(milles)
Priceville.....	3.71	3.71
St-Octave-de-Métis.....	29.23	10.62
Grand-Métis	13.26	12.01
Métis-sur-Mer	9.13	7.77
Baie-des-Sables	54.94	21.33
St-Ulric (village)	2.62	2.62
St-Ulric (paroisse).....	39.74	12.49
St-Léandre.....	40.46	1.36
St-Luc	24.63	2.78
St-Jérôme-de-Matane (ville).....	4.37	4.02
St-Jérôme-de-Matane (paroisse)	41.24	22.01
Ste-Félicité.....	53.31	25.06
St-Adelme.....
Dalibaire.....	19.78	9.73
Romieu-ouest	8.18	6.18
	344.60	141.69

On ne relève dans le comté aucun service organisé de camionnage. Dans chaque localité, on rencontre quelques particuliers, propriétaires de camions, qui transportent occasionnellement des marchandises pour le public. Sauf les marchands et les colporteurs de Matane et de Mont-Joli (Rimouski), qui passent de place en place, le service par camion demeure tout local et irrégulier.

Les produits que l'on confie aux camions comportent des marchandises diverses destinées aux magasins de localités éloignées, du bois de sciage et surtout du bois à pâte qui proviennent des colonies et de quelques municipalités, puis des denrées agricoles que l'on dirige soit vers une gare de chemin de fer, soit vers un port d'expédition.

On estime que ce service, tout occasionnel qu'il est, suffit aux besoins actuels des municipalités. Dans les localités les plus éloignées, il obvie ainsi à la pénurie des moyens de communication, et leur permet de s'approvisionner ou d'atteindre leurs marchés de vente.

d) Autobus

La ville de Matane est le terminus de deux lignes d'autobus qui se dirigent en deux directions opposées: l'une, à l'ouest, se rend à Rimouski (59 milles) et l'autre, à l'est, va jusqu'à Ste-Anne-des-Monts (56.8 milles). De cette façon,

tout le comté est desservi par un service quotidien de voyageurs, et toutes les localités du littoral sont reliées au noyau central, Matane.

CONCLUSION :

De cette étude, il ressort que c'est surtout la partie occidentale du comté qui est le plus favorisée du point de vue des transports. Matane domine toute la région par sa situation géographique qui en fait le cœur du comté: elle est à la fois le terminus du chemin de fer C. & G. T. et le port le plus actif de toute la côte. De plus en plus, elle deviendra le principal point d'expédition et de distribution de marchandises. Elle continuera d'exercer cette fonction économique au grand avantage de la population du comté.

7) RESSOURCES MINÉRALES

CUIVRE

Déjà en 1892, le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne signale la présence de cuivre natif dans les roches volcaniques des environs de Matane. Plus tard, trois compagnies s'organisèrent successivement pour l'exploitation de gisements situés le long du ruisseau Gagnon dans le rang V du canton St-Denis et le rang IV du canton Tessier.

Ces compagnies, la Matane Gold and Copper Mining Company, la Duplex Gold & Copper Mining Company of Matane, et la Matane Mining and Smelting Company résultant de la fusion des deux premières, exécutèrent divers travaux de prospection dans la région. Quelques puits furent creusés et donnèrent de la bornite et de la chalcopryrite. L'analyse de trois échantillons donna respectivement 4.97, 28.6 et 3.85 pour cent de cuivre, et le deuxième échantillon donna de plus \$1.20 d'or à la tonne. L'étendue de la zone minéralisée était cependant trop petite pour justifier la poursuite des opérations. Les entreprises n'existent plus aujourd'hui.

M. Joseph Dubé, propriétaire d'un "claim" voisin de celui de la Matane Mining and Smelting Company a aussi exécuté certains travaux de prospection sans plus de succès. On a rencontré du cuivre natif sur sa propriété, mais en quantité insuffisante pour justifier la poursuite des travaux. " Il n'est pas impossible, toutefois, écrit M. Alcock (1), qu'il en soit trouvé dans la région en proportion suffisante pour justifier le développement."

OR

Certains minerais de cuivre de la région de Matane contiennent aussi de l'or en proportion variable. Nous venons de voir qu'un échantillon soumis à l'analyse par la Matane Mining and Smelting Company, il y a déjà bien des années, contenait \$1.20 d'or à la tonne.

ARGILE

Des essais de laboratoire exécutés en 1920 par le Service fédéral des mines ont démontré que les ardoises rouges de la seigneurie Lepage-Thibierge possédaient les qualités requises pour la fabrication de produits d'argile vitrifiée (2).

(1) F. J. Alcock — Possibilités aurifères dans la péninsule de Gaspé.

(2) Summary Report of the Mines Branch of the Federal Dept of Mines, 1920, p. 58.

Les plus importants dépôts d'ardoise vitrifiable sont ceux de St-Joseph-de-Lepage, (lots 109 à 118, rang IV, et lots 160 à 162, rang V) et de St-Octave-de-Métis.

La Métis Shale Brick Co. organisée en 1921 pour l'exploitation des dépôts d'ardoise de St-Octave-de-Métis, a fait cession de ses biens en 1924.

CALCAIRE

La région du littoral, occupée par des roches ordoviciennes (ou cambriennes), se compose de couches de calcaire interstratifiées avec des couches de schistes, de grès et de conglomérats calcaires. Le calcaire gris brunâtre, à grain parfois très fin, peut être utilisé pour fins agricoles et dans la préparation de la chaux. On rencontre, à 2 milles au sud-est de la station de Rivière-Blanche, une carrière en exploitation. Un petit atelier de concassage prépare le calcaire destiné à l'agriculture, cependant qu'un four d'une capacité de 5 tonnes transforme la pierre en chaux. On a déjà exploité aussi une carrière pour la préparation de la chaux à Dufaultville (canton de Cabot). Le calcaire n'étant pas suffisamment pur, on a dû abandonner les travaux.

MARNE

Le rapport sur les opérations minières dans la province de Québec pour 1920, signale un gisement de marne sur les lots 17 et 18, rang V, canton de Matane.

GRAVIERS DE VOIRIE

M. R.-H. Picher a examiné en 1935 quelques dépôts de gravier de voirie dans la partie occidentale et le long du littoral du comté de Matane. Voici ce qu'il écrit dans son volume "Graviers de Voirie dans la province de Québec" : (1) "On rencontre une grande quantité de gravier aux environs de Ste-Angèle, dont une forte partie est tendre et mal calibrée. De bons tronçons de route ont été construits avec du gravier provenant de deux gros dépôts, les nos. 709 et 713 (à 2½ milles au N. O. de Ste-Angèle, la propriété respective de MM. J.-B. Gagnon et A. Beaulieu), et d'un plus petit, le no. 710 (à 1 mille à l'ouest de Ste-Angèle, propriété de M. G. Pelletier), lesquels renferment un gravier mieux proportionné que les autres dépôts de l'endroit."

"En arrière de Métis, il existe quelques petits dépôts peu épais de gravier renfermant une forte proportion de schiste tendre ou d'ardoise. Les rives élevées et à pic de la rivière Matane laissent voir, par endroits, beaucoup de gravier grossier, caillouteux, mais mal calibré, mieux approprié aux travaux de fondation. À part un petit bout entre Ste-Flavie et Métis la route riveraine est entièrement améliorée avec du gravier de plage de meilleure qualité et plus durable que les quelques graviers de terre."

CONCLUSIONS

En résumé, les ressources minérales du comté de Matane sont à peu près nulles. Les seuls gisements minéraux exploités sont des carrières de calcaire et de gravier de voirie, dont la production n'est d'ailleurs pas très considérable. On pourrait peut-être utiliser avantageusement des dépôts d'ardoise à la fabrication d'objets en argile vitrifiée. Ajoutons qu'on a trouvé dans le comté d'intéressants

(1) Ministère des Mines, Ottawa, 1935.

échantillons de minerais de cuivre contenant de l'or, et qu'il est possible de découvrir des gisements plus étendus dans la région.

8) TOURISME

On estime que le comté de Matane marque la limite naturelle de la Gaspésie. Les touristes qui se rendent à Gaspé, à Percé ou à Carleton s'arrêtent à quelques endroits populaires de la région. Mais il n'y a qu'une seule localité qui soit réellement un centre touristique de premier choix: c'est Métis-sur-Mer, qui s'est spécialisée dans cette industrie. Dotée de plusieurs hôtels modernes, admirablement situés sur le bord de la mer, cette localité prend une vogue qui grandit de jour en jour.

Métis-sur-Mer a le grand avantage de fermer le circuit de la route gaspésienne: elle est à la fois le point de départ et le point d'arrivée des touristes qui font le tour de la péninsule. Elle profite donc d'un double mouvement, qui lui apporte un nombre considérable de touristes. Ces derniers restent quelque temps dans la localité, puis repartent pour continuer leur voyage.

Mais ce n'est là que la clientèle de passage. La municipalité reçoit aussi un grand nombre de villégiateurs qui habitent les hôtels ou qui louent des villas. Durant les bonnes années, on estime que les touristes résidents constituent un apport de plus de 3,000 personnes à la population de la localité. Ces gens, venus de Montréal, de Toronto et des États-Unis, séjournent un mois ou deux dans la municipalité, profitant des multiples avantages qu'elle présente. On compte aussi plusieurs touristes qui habitent des maisons qui leur appartiennent.

Métis-sur-Mer est donc l'endroit le plus achalandé du comté. Il existe aussi d'autres localités, peu nombreuses, qui reçoivent surtout des villégiateurs de Montréal et de Québec: par exemple, Baie-des-Sables, Ste-Félicité et Dalibaire. Mais c'est là très peu de chose, comparé avec Métis-sur-Mer.

Dans toutes les municipalités du comté qui bordent le littoral, on rencontre des hôtels que les touristes fréquentent, soit pour y loger quelque temps, soit pour y prendre un ou plusieurs repas. Tout le long de la route qui mène à Gaspé, s'élèvent aussi de bons hôtels, qui ménagent aux touristes l'hospitalité française et souvent même une très bonne cuisine. Dans ces hôtels, on pratique une excellente publicité pour les arts domestiques, soit en indiquant aux touristes les comptoirs de vente, soit en exposant divers travaux d'artisans. On voit le rôle intéressant que doivent jouer les hôtels dans la vogue des étoffes du pays et des tapis crochetés.

Le tourisme est donc une industrie qui procure de substantiels revenus à la population de Matane. C'est incontestablement Métis-sur-Mer qui accapare la grosse partie des étrangers, en raison de ses avantages qui dominent tous ceux du comté. C'est une ressource naturelle qu'il importe d'exploiter rationnellement. Ceux qui s'occupent de cette industrie ne devraient pas rançonner les étrangers; le touriste déçu ou trompé ne revient plus.

INDEX

Faint, illegible text, likely an index or table of contents, spanning the majority of the page.

ef
tu
se
da
ef
so

ef
si
ne
co

in
fi
p
p

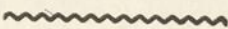
CHAPITRE VI

CONCLUSION

Les pages qui précèdent réunissent les données de l'inventaire économique effectué l'été dernier dans le comté municipal de Matane. Notre exposé de la situation et des problèmes relatifs au comté et aux agglomérations qui le composent donne, croyons-nous, une vue assez compréhensive et assez claire des tendances de l'économie, des lacunes que celle-ci présente, du sens à donner aux efforts visant à améliorer l'utilisation des ressources naturelles de la région et le sort de sa population.

Comme nous l'avons dit au début de ce rapport, des équipes spéciales ont effectué le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés, ainsi que la classification des sols cultivables de la péninsule. Leurs rapports fourniront les données nécessaires à la mise en valeur plus rationnelle et plus complète des sols du comté.

L'exploitation des ressources forestières tient une place relativement très importante dans le comté de Matane. Il en est longuement question ici. Toutefois, parce que les statistiques d'inventaire que nous possédons ont été dressées par bassins de rivières, ils nous a été impossible d'indiquer ce qui appartient en propre au comté.



CONCLUSION

The present study has been conducted in order to determine the effect of the various factors mentioned in the preceding chapters on the rate of the reaction. The results obtained are summarized in the following table.

It is seen from the above table that the rate of the reaction is affected by the concentration of the reactants, the temperature, and the presence of a catalyst. The rate increases with an increase in the concentration of the reactants and with an increase in the temperature. The presence of a catalyst also increases the rate of the reaction.

The above results are in agreement with the theoretical predictions. The rate of the reaction is expected to increase with an increase in the concentration of the reactants and with an increase in the temperature. The presence of a catalyst is also expected to increase the rate of the reaction.

CHAPITRE VII

MONOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE MATANE

Située à l'embouchure de la rivière Matane, qui forme un excellent port maritime, cette localité comprend une agglomération industrielle, qui est la ville de Matane, et une municipalité rurale. Par sa situation géographique, Matane dirige les destinées économiques du comté. Port très actif, c'est aussi le terminus du chemin de fer Canada and Gulf Terminal, qui relie la ville au centre ferroviaire de Mont-Joli (Rimouski).

Matane occupe la seigneurie du même nom; tout autour d'elle s'étalent en éventail les municipalités de St-Ulric, St-Léandre, St-Luc, St-Adelme et Ste-Félicité. C'est incontestablement le cœur du comté, dont l'influx nerveux stimule la vie des municipalités voisines. Appelée à devenir un point de distribution et d'expédition de marchandises, la ville de Matane repose actuellement sur l'industrie forestière, qui fait vivre sa population. Il est intéressant de noter que plus de 28% de la population du comté se masse dans cette localité, ce qui marque davantage le caractère urbain de Matane.

Voyons maintenant comment s'organise la vie économique des deux municipalités que comporte cette localité.

ASPECT ÉCONOMIQUE

1) AGRICULTURE

La municipalité rurale de Matane compte 200 cultivateurs, qui possèdent chacun en moyenne 125 acres de terre. Comme ailleurs, plusieurs ont deux fermes, ce qui a pour effet de relever l'étendue moyenne des exploitations agricoles. De cette superficie moyenne de 125 acres, on relève environ 30 acres de plantes annuelles, 28 acres en foin, 34 acres de pâturages en rotation, 8 acres en taillis et 25 acres en forêts.

On rencontre quatre principaux types de sol dans la municipalité: terre forte (8%), terre franche (10%), terre légère provenant de la décomposition partielle du schiste (60%), terre noire, souvent marécageuse (22%). On utilise dans la municipalité environ 150 tonnes d'amendement calcaire sous forme de chaux moulue que l'on étend sur les terres à raison de 1½ tonne à l'acre. Les résultats sont bons, mais cette pratique n'est pas encore généralisée; pourtant les terres ont besoin de calcaire pour neutraliser leur acidité. Les engrais chimiques, employés à raison de 300 livres à l'acre, comptent pour un total de 225 tonnes environ. On utilise surtout l'engrais complet. L'engrais de mer (varech ou poisson) est presque délaissé. Le fumier de ferme, à la conservation ou à l'application duquel on n'accorde pas assez de soin, est utilisé dans la mesure de 25 tonnes annuellement.

L'état d'égouttement des terres est à peine passable. Souvent les grandes décharges sont en mauvais état et les travaux d'égouttement sur les propriétés, quasi inexistantes. Quelques cultivateurs seulement achètent des drains; certains font du drainage souterrain avec de la pierre.

On commence à peine à parler de la fertilisation des pâturages. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté, mais on constate qu'il n'y en a pas assez.

Production végétale

Depuis le recensement de 1931, les superficies en culture ont peu varié, de même que les rendements. En 1936, la production agricole donne les chiffres suivants:

<i>Produits</i>	<i>Superficie</i>	<i>Rendements</i>
Blé	300 acres	15 boisseaux
Avoine	3,862 "	20 "
Orge	400 "	22 "
Pois	100 "	10 "
Grains mélangés	800 "	(fourrage vert)
Luzerne	20 "	2 tonnes
Racines fourragères	100 "	18 "
Foin (mil et trèfle).....	5,600 "	1 "
Pommes de terre	350 "	175 boisseaux
Jardins de famille	25 " "
Jachères	43 " "

Chaque fermier cultive donc en moyenne 1½ acre de blé, 19 acres d'avoine, 2 acres d'orge, ½ acre de pois, 4 acres de grains mélangés et de fourrages verts, 1½ acre de pommes de terre et ½ acre de racines fourragères. On observe toujours la prédominance de l'avoine. Ça n'est pas un mal quand on réussit à la vendre dans les chantiers; il en faut aussi pour l'alimentation des chevaux, mais l'orge et les mélanges de grain conviendraient mieux pour la consommation sur place.

À cause du voisinage de la ville industrielle de Matane et de la demande de la Côte Nord, la culture maraîchère est plus développée dans cette municipalité que partout ailleurs dans le comté. On ne rencontre pas de vrais maraîchers, qui vivent uniquement des cultures de primeurs, mais des cultivateurs qui s'adonnent davantage à cette spécialité. Ainsi, certains d'entre eux cultivent quelques acres de légumes, tels que: betteraves, carottes, choux surtout; puis concombres, haricots, laitue, navets, oignons, tomates, etc. Les variétés sont assez bien choisies et les rendements sont généralement bons. Le marché régional et celui de la Côte Nord absorbent facilement cette production. Mais l'organisation de la vente fait complètement défaut.

Le volume des ventes des produits agricoles comporte environ 3,800 minots d'avoine, 1,000 tonnes de foin, 30,000 minots de pommes de terre, et des légumes pour une somme globale de \$4,000. Le revenu moyen des cultures se chiffre par \$155 par ferme, soit 21½% du revenu-argent total.

Il y a dans la municipalité 14 érablières pouvant porter 20,000 vaisseaux. On entaille environ 12,000 érables et la production du sucre accuse un total de

5,500 livres, dont la vente peut rapporter à chaque propriétaire d'érablière la somme de \$60.

On n'exagère pas en estimant à 50% de la production végétale actuelle les possibilités futures de développement. Il s'agirait pour cela d'intensifier les cultures. D'abord traiter le sol comme il convient: drainage, égouttement, chaulage, fertilisation; puis organiser la production végétale en fonction de l'alimentation des animaux et des besoins des marchés. La rotation des cultures constitue la base essentielle du système. Elle comportera une sole de cultures améliorantes. Les prairies, avec du trèfle en abondance, seront refaites petit à petit. On devrait commencer immédiatement la pratique des pâturages permanents fertilisés. C'est le moyen le plus rapide d'augmenter le rendement des vaches laitières. On devrait accorder une meilleure attention à la culture des petits fruits et aux cultures maraîchères afin d'alimenter régulièrement le marché naturel de la Côte Nord.

Production animale

a) Chevaux

Depuis le recensement de 1931, le nombre de chevaux a augmenté de 9%; il est actuellement de 450 environ. Ces chevaux de ferme travaillent aussi dans les chantiers, car la municipalité compte un grand nombre d'entrepreneurs de coupe de bois (jobbers).

Il y a, dans la municipalité, un reproducteur mâle de race belge et cinq étalons croisés. Chaque année, on élève une vingtaine de chevaux croisés canadiens, perchérons et belges. Mais cet élevage est insuffisant, car on doit acheter environ 75 chevaux de l'Ouest et de l'Ontario, au prix moyen de \$200, par l'intermédiaire de maquignons locaux. En raison des besoins domestiques et de la demande des chantiers, on devrait développer considérablement cet élevage.

b) Bovins

Chaque cultivateur garde en moyenne 7 vaches laitières, ce qui donne un troupeau de 20 têtes Ayrshire pur sang et de 1,380 sujets croisés. On compte 13 acres en culture, pâturages compris, par vache laitière; si on excepte les pâturages, il reste 8 acres en culture par vache. On vend le lait en nature au village, ou on le porte à la beurrerie coopérative et à la fromagerie. Le revenu-argent moyen provenant de cette industrie s'établit à quelque \$190 par ferme, soit 25% du revenu moyen de \$30 par ferme.

Industrie laitière — Comme partout ailleurs dans le comté, l'industrie laitière forme la base du système des cultures. On compte 13 acres en culture, pâturages compris, par vache laitière; si on excepte les pâturages, il reste 8 acres en culture par vache. On vend le lait en nature au village, ou on le porte à la beurrerie coopérative et à la fromagerie. Le revenu-argent provenant de cette industrie s'établit à quelque \$190 par ferme, soit 25% du revenu moyen total.

La Coopérative Agricole de Matane exploite une fabrique de beurre. Cette Société possède également, à Ste-Félicité, un poste d'écémage qui lui fournit une bonne partie de sa matière première. Les possibilités de développement de cette

entreprise semblent intéressantes, quand on sait qu'elle réunit la majeure partie de la production de la région, pour la distribuer ensuite sur le marché local et sur celui de la Côte Nord. On constate que les cultivateurs de la municipalité et des environs serviraient grandement leurs intérêts s'ils développaient leur industrie laitière en fonction de la production du beurre.

De même, la fabrique de fromage de M. Jean Durette, exploitée sous la raison sociale de "Société de Fabrication du Fromage", constitue un excellent débouché pour les produits laitiers des cultivateurs. Cette fromagerie fonctionne cinq mois par année. Si la matière première était plus abondante dans la région, on estime que la production de cette fromagerie pourrait presque doubler en raison de l'outillage moderne que possède la fabrique. La quasi-totalité de la production (soit 90%) est destinée à la Coopérative Fédérée de Québec; le reste est vendu aux détaillants du village de Matane.

Dans les deux cas, beurrerie et fromagerie, les sous-produits (petit lait de beurre et lait écrémé) sont remis aux cultivateurs qui les destinent à l'engraissement des porcs.

c) Porcs

On élève environ 1 porc par vache laitière, soit 1,400 environ. La vente des porcs, vivants et abattus, aux commerçants de la localité et celle des animaux vivants, en coopération, procurent un revenu moyen de \$60 par ferme. On élève presque uniquement le Yorkshire à bacon et à lard. L'abatage destiné aux besoins de la famille, chez les cultivateurs, prélève annuellement environ 400 sujets.

d) Moutons

On garde les races Leicester et Oxford, qui forment un bon troupeau. Depuis quelques années, les vers intestinaux ont causé beaucoup de ravages dans les troupeaux; les remèdes qu'on a préconisés se sont révélés efficaces. On vend environ 1,400 agneaux par année, dont 40% par la méthode coopérative qui s'avère plus lucrative. Cet élevage rapporte un revenu moyen de \$35 par ferme.

e) Volailles

On engraisse environ 2,000 poules et poulets pour le marché local. Chaque cultivateur garde en moyenne 30 poules pondeuses. La production des œufs est forte surtout pendant les mois d'avril, mai et juin. L'aviculture procure un revenu moyen de \$35 par ferme. Le principal obstacle qui s'oppose à son développement est l'absence d'un couvoir coopératif (été 1937). Bien qu'il n'y ait pas de spécialistes avicoles, certains cultivateurs ont des installations modernes et accordent à cette industrie une attention particulière.

Les possibilités de développement de la production animale résident surtout dans l'amélioration des troupeaux. L'industrie laitière constitue la base de toute amélioration: augmenter le rendement des vaches et prolonger la période de pro-

duction par de meilleurs pâturages l'été, une meilleure alimentation l'hiver, une sélection plus suivie dans le troupeau et un élevage plus rationnel. La production laitière, en fonction de l'industrie du beurre, est actuellement insuffisante. Le marché régional et celui de la Côte Nord garantissent un débouché constant pour les produits laitiers. Ce marché est également bon pour la viande. Les industries porcine, ovine et avicole sont susceptibles de se développer considérablement, mais d'abord l'industrie laitière, dont dépendent la plupart des autres.

Les producteurs spécialisés sont assez rares. Quatre ou cinq cultivateurs seulement produisent des pommes de terre certifiées et élèvent des animaux pur sang destinés à la reproduction. Deux cultivateurs s'occupent en plus de l'élevage des animaux à fourrure.

Revenus forestiers

Près de 125 cultivateurs et fils de cultivateurs de cette municipalité travaillent aux chantiers environ 4 mois par année. En général, pour se livrer à cette occupation, ils négligent leurs fermes. Cette industrie constitue un appoint de \$100 au revenu-argent moyen des cultivateurs. Mais il ne faudrait pas croire que seuls les cultivateurs vont aux chantiers; la municipalité fournit, en plus, quelques centaines de journaliers qui s'engagent comme bûcherons ou comme entrepreneurs de coupe.

La coupe du bois de sciage et du bois à pâte, sur les terres patentées, procure aux cultivateurs un revenu moyen de \$100.

Les travaux de voirie, quand il y en a, et pour lesquels les cultivateurs négligent volontiers leurs exploitations, peuvent rapporter en moyenne par ferme quelque \$15.

Revenu moyen de la ferme

Dans la municipalité de St-Jérôme-de-Matane, la moyenne des revenus agricoles est assez élevée, par rapport aux autres municipalités du comté. Comme le montre le tableau suivant, cette moyenne s'établit aux environs de \$720, ce qui implique des revenus plus faibles et d'autres beaucoup plus élevés.

Grandes cultures: (avoine, foin, pommes de terre, légumes, etc.).....	\$ 155.
Bétail:	
bovins	30.
porcs	60.
moutons	35.
Industrie laitière	190.
Aviculture	35.
Industrie forestière:	
chantiers	100.
coupe du bois sur terres patentées.....	100.
Travaux de voirie (élément temporaire).....	15.
	<hr/>
	\$ 720.
	<hr/>

Sociétés agricoles

On relève, dans la municipalité, les associations agricoles suivantes: une coopérative (95 membres), un cercle agricole (40 membres), une caisse populaire paroissiale (135 membres), un cercle de jeunes éleveurs (27 membres) et un cercle d'aviculteurs (10 membres).

Achats

Les cultivateurs achètent chez les marchands de la localité et aussi par l'entremise de la Coopérative agricole, laquelle leur fournit surtout les engrais chimiques, les semences et les moulées alimentaires. La production locale devrait être en mesure de supprimer les achats de graines de trèfle, de mil (20,000 livres environ), et ceux d'avoine, d'orge et de blé de semence (4,000 minots). La flanelle et les étoffes qu'on se procure dans les grands centres devraient résulter de l'activité artisanale. Les achats de farine, à l'extérieur, sont considérables, environ 250,000 livres; si les meuneries étaient réorganisées, on pourrait envisager la possibilité de développer la culture du blé.

Depuis une dizaine d'années, on observe quelques progrès dans la pratique des labours d'automne, l'emploi des amendements calcaires et des engrais chimiques. Les méthodes de culture se sont améliorées un peu, sans qu'on ait cependant adopté un plan rationnel de rotation. Il reste beaucoup à entreprendre.

Une trentaine de fils de cultivateurs, depuis environ trois ans, se sont établis sur des lots de colonisation dans la région, notamment à St-René-Goupil et à Cherbourg-est.

2) INDUSTRIES

a) Industrie du bois

Les facilités d'expédition par voie maritime ont transformé la petite ville de Matane en un grand centre de l'industrie du bois. Les avantages d'un port naturel bien aménagé, situé à l'embouchure de la rivière Matane où le flottage et l'emmagasinage des billots se font commodément, ont déterminé deux grandes entreprises, la Price Bros. Co. Ltd et la Hammermill Paper Co. Ltd, à centraliser leurs opérations forestières dans cette municipalité. La compagnie Price Bros. exploite une scierie et exporte les trois-quarts de sa production de bois d'œuvre vers les États-Unis et l'Angleterre; la Hammermill Paper Co. Ltd réunit à Matane, où elle possède un quai bien outillé pour la manutention des billes, la production régionale du bois à pâte pour l'expédier à ses usines de pâte à papier (Érié, Penn., É. U.).

À part ces deux grandes exploitations, on relève quatre autres scieries: celles de Gagnon & Frères, de Laurent Rivard, Pierre Desrosiers et Durette & Frères.

La compagnie Price Bros., dont le moulin actuel date de 1920, emploie environ 325 hommes pendant 6 mois au sciage du bois; durant l'hiver elle embauche quelque 850 bûcherons et 300 draveurs qui s'occupent respectivement de la

coupe et du flottage du bois. Durant l'année, cette entreprise a distribué plus de \$800,000 en salaires et gages de toutes sortes. C'est donc, pour les citoyens de Matane, une abondante source de travail et de revenus.

Cette entreprise est une grande industrie d'exportation. Les gens de Matane auraient raison de s'inquiéter des possibilités de survie de l'usine. Actuellement, la compagnie Price Bros. n'achète pas de bois des colons ni des cultivateurs. Elle exploite ses propres réserves forestières par l'intermédiaire d'entrepreneurs de coupe (jobbers) qui passent des contrats à forfait; la compagnie ne garantit aux bûcherons que les salaires exigés par la loi.

La Hammermill Paper Co. Ltd., qui accumule à Matane une forte production de bois à pâte pour l'expédier à ses usines de pâte à papier (Érié, Penn., É. U.), emploie environ 300 hommes durant 8 mois et 1,500 autres pendant quelques mois seulement. Deux ingénieurs-forestiers dirigent les opérations forestières. Cette entreprise possède environ 200 milles carrés de terres patentées où elle pratique la coupe du bois. L'origine de cette propriété remonte à la vente qu'a faite le chemin de fer Canada and Gulf Terminal à la Hammermill Paper Co. Ltd. Un inventaire de ses ressources forestières, dressé de 1920 à 1924, a révélé une capacité productive globale de 1,600,000 cordes de bois; sur cette base, on peut estimer à 35 ans environ la durée probable de l'exploitation, compte tenu de la pousse naturelle et des dommages considérables causés par la mouche à scie. Cette année, la compagnie Hammermill Paper recevra, à part la production provenant de ses réserves forestières, environ 15,000 cordes de bois du Nouveau-Brunswick, 12,500 cordes de la Nouvelle-Écosse, et 2,500 cordes du comté de Gaspé. Il s'agit uniquement de sapin et d'épinette.

L'entreprise de *Gagnon Frères*, qui emploie 8 hommes à l'année et une quinzaine pendant quatre ou cinq mois, exploite une moyenne usine de préparation du bois. Plus des trois-quarts de la production du bois de sciage sont destinés au planage et à la finition. Ce moulin se développe rapidement.

Le propriétaire de cette scierie nous a fait remarquer que la municipalité utilise, cette année, quelque 300,000 p.m.p. d'épinette et de pin blanc de la Colombie Britannique pour les travaux de construction au quai de Matane. On croit généralement qu'on remplacerait avantageusement le B. C. Fir par l'épinette créosotée, quoique le bois local ait environ 1 pouce de flache — prétexte qu'on allègue pour préférer au nôtre le bois de la Colombie. Il ressort de cela que la scierie Gagnon Frères fournit à toute la région le bois nécessaire à la construction des quais et concurrencer ainsi le bois d'œuvre de la Colombie Britannique.

Les trois autres scieries de faible production, travaillent deux ou trois mois par année et emploient en moyenne une huitaine d'hommes.

L'industrie du bois fait donc vivre la population de Matane. Plus de six cents journaliers de cette municipalité travaillent aux moulins pendant la majeure partie de l'année; puis les chantiers et le flottage du bois procurent du travail pendant quelques mois, non seulement aux gens de Matane, mais aussi à ceux de la région. Pour cette localité, c'est l'industrie-clé, celle qui étaye les autres modes de la vie économique.

b) Meuneries

Dans la municipalité de St-Jérôme de Matane, on relève quatre moulins à farine de faible production, dont trois moulent le grain pour le compte des cultivateurs moyennant commission. Celle-ci est payée en nature: généralement le dixième du produit moulu.

Les exploitants sont messieurs Émile Rivard, Pierre-Paul Cantin, Émile Michaud (1), et Jean Durette.

L'exploitation de monsieur Émile Rivard ne fonctionne qu'au quart de sa productivité; des améliorations urgentes s'imposent. Les deux autres meuneries, qui travaillent pour le compte des cultivateurs, moulent uniquement des grains mélangés dont on destine la mouture à l'alimentation du bétail. On observe que c'est une infime partie de la production des céréales qu'on porte au moulin; nul doute qu'une meunerie moderne, bien outillée, favoriserait la culture du blé, car la municipalité achète annuellement au dehors, plus de 250,000 livres de farine.

c) Arts domestiques

Dans la municipalité de la ville de Matane, rares sont les résidents qui s'occupent d'industrie domestique. Mais dans la municipalité rurale, près de la moitié des familles de cultivateurs pratiquent l'artisanat à domicile: la quasi-totalité des produits est destinée aux besoins exclusifs de la famille. À peine une quinzaine d'artisans fabriquent des tissus, des étoffes et des tapis crochetés pour les vendre aux touristes. À l'entrée et à la sortie de la ville, il y a une couple de comptoirs de vente. Il n'existe aucun Cercle de Fermières, et pourtant une action collective ayant pour objet d'établir l'industrie des arts domestiques serait bien vue de plusieurs.

d) Autres industries

La Cie de Transport du Poisson de Gaspé Ltée possède à Matane un entrepôt frigorifique où on prépare, entrepose et emballe le poisson, particulièrement la morue et les filets de morue. Cette entreprise emploie cinq hommes à l'année et durant quelques mois un certain nombre d'autres, qui varie entre 12 et 36 hommes. Elle dessert de nombreux petits postes de pêche depuis Rivière-Madeleine jusqu'à Matane; elle achète la production des pêcheurs, puis l'expédie par camion à son entrepôt frigorifique à Grande-Vallée, où elle concentre la production des centres de pêche compris entre cette localité et St-Yvon.

Les possibilités de développement de ce commerce semblent très intéressantes, mais elles restent intimement liées à l'ouverture des grands marchés de consommation. Actuellement, le tiers de la production est vendu aux consommateurs de Matane et de la région; le reste est expédié à un marchand de gros de Montréal. Pour l'avenir, on espère atteindre les débouchés extérieurs (États-Unis notamment) dans une proportion de 70% de la production. On projette aussi d'utiliser les déchets de la préparation des filets à la fabrication de farines alimentaires pour bestiaux et volailles, d'huiles industrielles et médicinales.

L'entrepôt est outillé selon les exigences modernes de la réfrigération et de l'hygiène; sa capacité d'entreposage dépasse 1,500,000 lbs de poisson préparé.

(1) Monsieur Émile Michaud moult exclusivement pour lui-même

C'est un commerce important, dont le succès contribuera sans doute à améliorer la situation des pêcheurs gaspésiens. Une active propagande, dans les marchés de consommation, en faveur du poisson frais de Gaspé, amènera sûrement une augmentation considérable dans la production et le commerce du poisson.

La carderie de M. Auguste Côté travaille, moyennant commission, pour le compte des cultivateurs. C'est une installation moderne qui a déjà cardé plus de 20,000 livres de laine par année. Mais depuis quelques années, cette entreprise subit une forte concurrence de la part du cardeur de Ste-Félicité.

Une petite fabrique d'eaux gazeuses, appartenant à monsieur Lucien Côté, fonctionne six mois par année, de mai à octobre. Cette entreprise vend directement aux détaillants, depuis Matane jusqu'à Ste-Anne-des-Monts, et rencontre sur sa route de puissants concurrents.

Une fabrique de crème glacée, sous la raison sociale de "Crème Glacée de Luxe Enrg.", appartient à monsieur J.-A. Provencher. C'est une petite industrie installée depuis cette année (1937), dont le chiffre d'affaires est déjà intéressant et la vogue du produit sans cesse croissante. Les neuf dixièmes de la vente se font aux consommateurs, au restaurant même de monsieur Provencher; le reste est destiné aux détaillants de la région. Le propriétaire de cette petite installation projette de construire bientôt une laiterie, afin de supprimer ses achats de matières premières (crème homogénéisée) de Québec.

3) TRANSPORTS

La municipalité de St-Jérôme de Matane, centre stratégique du comté, est bien desservie au point de vue transports maritimes et terrestres. Sur l'estuaire de la rivière Matane, on a créé un des meilleurs ports gaspésiens où des navires de petit tonnage peuvent venir à quai, protégés contre les vents et les vagues. Le commerce par mer est très actif, car il s'agit avant tout d'expéditions de bois.

a) Navigation

Une ligne de navigation à moteur, exploitée par la Cie de Transport du Bas St-Laurent, relie Matane à la Côte Nord de l'estuaire du St-Laurent. Deux petits navires à moteur, le "Marco Polo" et le "Père Arnaud", font la navette deux fois par semaine, transportant passagers et marchandises diverses. On semble satisfait de ce service (1).

Plus de sept navires, de plus faible tonnage, desservent régulièrement la Côte Nord, particulièrement les petits centres de Trinity Bay, Godbout, Shelter Bay et Comeau Bay. Le volume du transit maritime entre Matane et la Côte Nord s'accroît constamment, à mesure que ces centres se développent; il comporte principalement des produits agricoles (foin, avoine, légumes et pommes de terre) et des produits forestiers. Chaque goélette effectue un service bi-mensuel.

La compagnie Price Bros. possède 5 ou 6 barges d'une centaine de tonnes chacune, destinées à transporter ses expéditions de bois de sciage. Ces barges se

(1) Au printemps 1938, on a lancé un autre navire, le "Matane" qui sera affecté à un service analogue.

rendent à Rimouski, où elles chargent leurs cargaisons sur de gros océaniques qui se dirigent ensuite vers l'étranger.

De même, la Hammermill Paper Co. Ltd. possède un quai bien outillé pour manutentionner les billes, où des navires moyens des Grands-Lacs viennent charger le bois à pâte à destination du lac Érié.

Actuellement, le volume du commerce par mer dépasse de beaucoup celui du commerce par camion ou par chemin de fer, puisque Matane trouve ses débouchés sur la Côte Nord, et à Québec et Montréal. Pour les deux grandes entreprises forestières, les avantages du port sont évidents; le bois est une matière pondérable et de grand volume: il ne saurait s'accommoder du fret ferroviaire.

Les quais du port de Matane, où on peut commodément charger à la fois une dizaine de petites goélettes, sont insuffisants à marée basse, la profondeur d'eau au quai est de 28 pieds, et à marée basse 16 pieds. Pour permettre à plus de navires d'accoster à marée basse, on entreprend actuellement des travaux pour allonger le quai de 103 pieds. Ainsi, quand ces améliorations seront effectuées, le volume du commerce maritime augmentera sans doute considérablement car il y a beaucoup de navires qui ne peuvent présentement venir charger à quai.

b) **Camionnage**

Une dizaine de particuliers, engagés dans le service de transport par camion, desservent la municipalité de Matane et transportent du bois et des produits agricoles. La plupart ne font pas de cette occupation un métier, mais, suivant l'occasion et la demande, ils sont à la disposition du public. Les tarifs sont raisonnables et le service est bon. Dans la ville de Matane, le service par camion est indispensable, car il est le complément du navire et du chemin de fer; il livre à domicile les marchandises expédiées par mer ou par fer. Dans la campagne, on préfère le camion à tout autre mode de transport à cause de la rapidité et du bon marché du service.

Outre ces particuliers engagés dans le transport par camion, la Cie Price Bros. a ses propres camions qui font la navette entre la scierie et le port, où l'on expédie le bois.

De même, la Cie de Transport du Poisson de Gaspé possède des camions frigorifiques qui approvisionnent rapidement l'entrepôt de Matane en poisson frais.

c) **Autobus**

Matane est le terminus de deux lignes d'autobus qui se dirigent en deux sens: l'une, à l'ouest, se rend à Rimouski et l'autre, à l'est, va jusqu'à Ste-Anne-des-Monts. De cette façon, tout le comté est desservi par un service quotidien d'autobus et toutes les localités sont reliées au noyau central, Matane. Ce service est bien suffisant pour les besoins actuels de la population.

d) **Chemin de fer**

Le tronçon ferroviaire, qui depuis 1910, relie la ville de Matane à celle de Mont-Joli (Rimouski), exploité par le Canada and Gulf Terminal Ry., devait à

son origine coopérer au développement des ressources agricoles et forestières de toute la partie occidentale du comté. On mettait ainsi le centre industriel de Matane en communication directe avec le grand réseau du C.N.R., dont les principales têtes de ligne constituent les débouchés naturels des produits de Matane. Mais ce mode de transport, qui devait être un facteur de rapidité et de développement, a plutôt contribué à relever sensiblement le prix de revient des marchandises expédiées, par suite des tarifs quasi prohibitifs qu'on a imposés aux usagers de ce chemin de fer. Ce grief, à savoir: l'exagération des taux de transport, nous a été confirmé dans toutes les municipalités que dessert cette petite ligne ferroviaire.

L'objet premier de ce mode de transport doit être de permettre aux cultivateurs de vendre, sur les grands marchés, leurs produits agricoles à des prix capables de soutenir la concurrence. Or, pour cela, les taux de fret doivent être raisonnables et établis suivant un barème fondé sur les distances. Comme Matane n'est située qu'à trente-huit milles de Mont-Joli, il n'en devrait pas coûter autant pour parcourir cette distance que pour le trajet Mont-Joli-Matane.

Dans le cas de la ville de Matane, qui possède un excellent port ouvert à la navigation six mois par année, le chemin de fer doit être un complément durant cette saison et un supplément durant la période de fermeture de la navigation. Cependant, pour certains produits agricoles périssables, le chemin de fer demeure toujours le mode de transport le plus commode et le plus économique. Du jour où on aura résolu la difficulté du transport à bon marché, pour Matane, on observera que l'agriculture et l'industrie du bois se développeront à un rythme beaucoup plus accentué, et plus durable que maintenant.

POPULATION

La localité de Matane abrite actuellement une population de 6,300 âmes, française et catholique en grande majorité, ainsi répartie: village 4,834, paroisse 1,431, non catholiques 35. Comparativement à 1931 (6,423), l'effectif total de la population a diminué de 123 personnes. Si l'on tient compte de l'accroissement naturel, durant cette période (approximativement de 656 têtes pour le village et 300 pour la paroisse), la population actuelle devrait accuser un total de 7,379 âmes. Or, nous observons qu'elle n'est que de 6,300 personnes. Il y a donc près de 1,079 individus qui ont quitté la municipalité depuis 1931. Ce chiffre des émigrants est un minimum, car nombreux sont les individus qui se sont établis dans la localité depuis cinq ans, venant ainsi grossir l'effectif de la population; mais ce facteur, assez instable et changeant, est impossible à estimer.

Une bonne partie de ces gens qui ont quitté la localité se sont dirigés vers les centres de colonisation qui leur offraient des chances de s'établir définitivement. C'est ainsi que les colonies St-René-Goupil, Cherbourg-est, Cherbourg-ouest, St-Adelme, Ste-Paula (Matapédia), qui s'étendent en éventail autour de Matane, doivent aux émigrants de cette dernière localité de s'être développées rapidement et de donner des chances de survie. Les autres émigrants, qui étaient surtout des journaliers, se sont déplacés vers la Côte Nord, où l'ouvrage abonde dans les nouveaux chantiers et les moulins. C'est ainsi que les petits centres de Baie-Comeau, Shelter Bay et Trinity Bay ont attiré un grand nombre de journaliers de Matane et des environs.

Dans un centre industriellement progressif comme Matane, il y a sûrement dans les scieries des ouvriers qui viennent de municipalités voisines. C'est la main-d'œuvre de passage ou non domiciliée dans la municipalité, qui provoque dans la population un léger mouvement de flux et de reflux selon les périodes de travail abondant ou de chômage. C'est un élément qu'il nous est impossible d'établir et d'estimer, faute de renseignements.

Du point de vue de l'occupation du sol, on relève dans la municipalité rurale de Matane quelque 200 cultivateurs, tous propriétaires. Le nombre des emplacements dans la ville atteint environ 824, comprenant à la fois propriétaires et locataires; il nous a été impossible de distinguer le contingent des propriétaires de celui des locataires, car le rôle de l'évaluation municipale n'établit pas cette distinction. Parmi les emplacements, on en compte environ une centaine qui ont un jardin, une cinquantaine qui élèvent des poules, une douzaine qui possèdent des vaches, vingt-cinq qui gardent des porcs et une centaine qui se servent de chevaux de trait.

La ville de Matane compte six médecins, deux dentistes, trois avocats, quatre notaires, un pharmacien, un agronome et un ingénieur-forestier. L'exercice de ces professions libérales permet de réaliser des revenus raisonnables, puisque la ville de Matane et toute la région recourent aux services de ces professionnels. Plusieurs d'entre eux, notamment les médecins, desservent, en outre de Matane, les municipalités de St-Ulric, Ste-Félicité, St-Luc, St-Léandre et les colonies de l'arrière-pays. Il s'agit donc pour eux d'une clientèle dépassant 10,000 âmes, ce qui leur permet de vivre.

Du point de vue des emplois, on compte à Matane environ 1,600 journaliers, comprenant pères de famille et jeunes gens, qui travaillent aux scieries du mois d'avril au mois d'octobre, et aux chantiers pendant l'hiver; durant l'été, quand s'effectuent des travaux de voirie, plusieurs trouvent à s'embaucher. Les journaliers constituent la masse des ouvriers non spécialisés, hommes à tout faire et tâcherons, qui réussissent toujours à s'employer dans les travaux élémentaires.

On relève en plus 15 charretiers, 10 camionneurs, 8 employés de chemin de fer, 4 pêcheurs. Les gens de métier comprennent 5 charpentiers-menuisiers, 4 fabricants de portes et châssis, 9 forgerons, 7 cordonniers, 2 boulangers, 2 ferblantiers, et une dizaine d'autres qui ont des occupations plus spécialisées. La municipalité compte aussi un grand nombre de commerçants de toutes sortes et de rentiers.

On nous affirme qu'une cinquantaine de jeunes filles travaillent dans la ville de Matane en service domestique.

On voit donc que la vie économique est plus complexe à Matane que partout ailleurs dans le comté. On est en mesure d'affirmer que cette localité continuera de dominer et d'orienter la vie économique du comté, dans la mesure où l'industrie forestière demeurera la principale source de revenus des citoyens. Peut-être que plus tard, par suite d'un ralentissement de l'industrie du bois, la vie de cette localité dépendra d'une activité industrielle plus spécialisée. Du moins, il est à souhaiter que d'autres industries s'établissent à Matane, de manière à atténuer les effets du chômage possible d'une seule industrie.

ent
la
pe
de
r

r
r
r
r
r
r
r

r
r
r
r
r
r
r

r
r

r

r

r

r

r

r

r

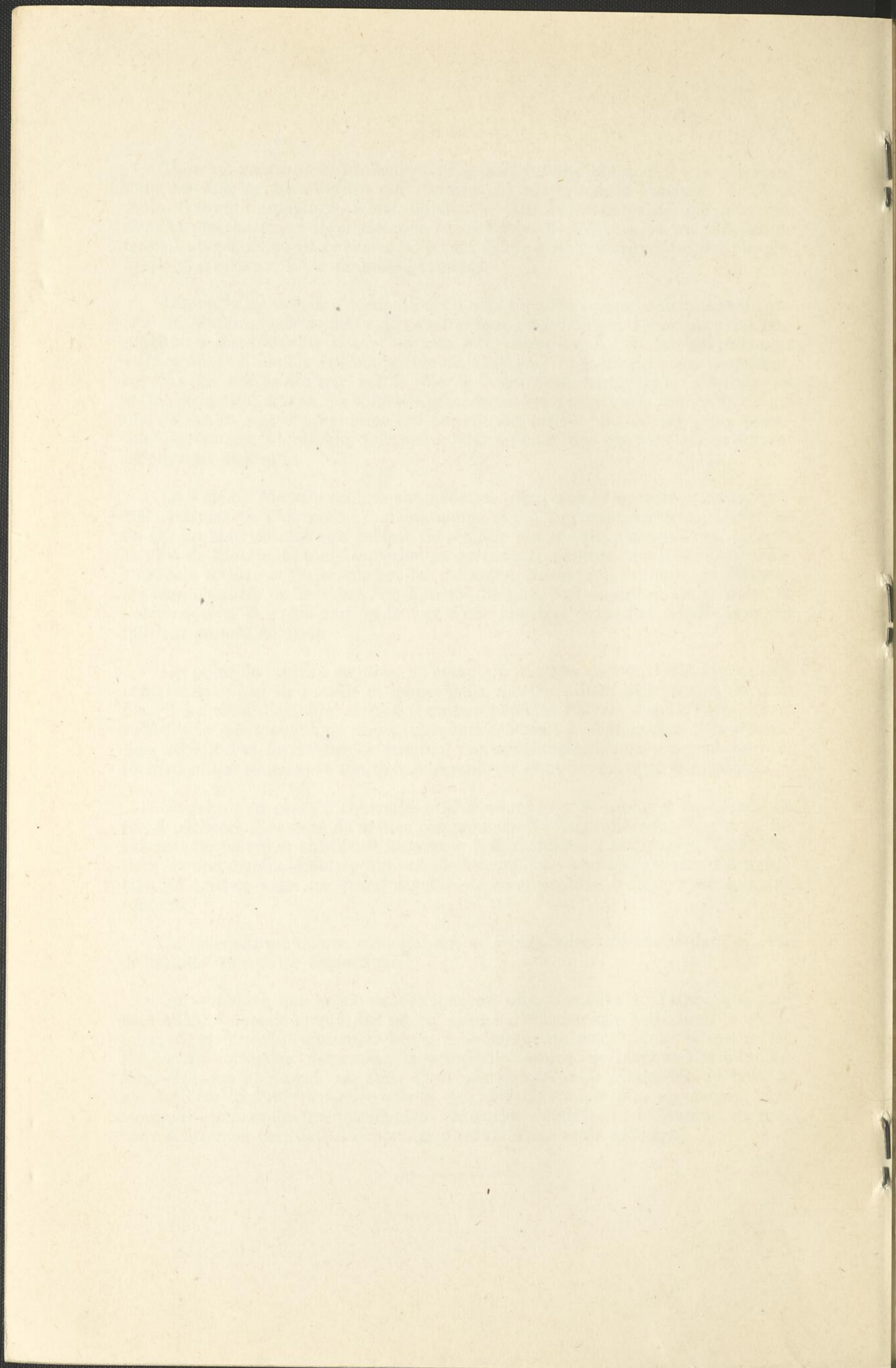
r

r

r

r

r



Boo
Dedication

**Bookkeeper**[®]

Deacidification for Libraries and Archives

November 2009

BNQ



C 000 175 958